

LE RICOCHET CARCÉRAL:

LES PROCHES DANS L'OMBRE DES PRISONS ET PÉNITENCIERS CANADIENS



ÉTUDE
QUALITATIVE DES
EXPÉRIENCES DES
PROCHES DE
PERSONNES
INCARCÉRÉES AU
CANADA

Sandra
Lehalle
et
Lisa
Plamondon-
Dufour

en
collaboration
avec

Drew Taylor

Groupe de
recherche sur le
ricochet carcéral,
Département de
Criminologie
Université
d'Ottawa



uOttawa

Ce rapport s'appuie sur une recherche financée par le Conseil de recherches en sciences humaines

CRSH  SSHRC

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	2
Résumé	3
Objectifs de recherche	4
Méthodologie de recherche	6
Survol de la littérature	11
Résultats de la recherche	13
I. LA FAMILLE CONFRONTÉE AU SYSTÈME CARCÉRAL ET LA LOGIQUE SÉCURITAIRE	14
1. Les politiques et pratiques correctionnelles qui touchent les familles	14
A. L'accès à l'information	15
B. Les autorisations et interdictions institutionnelles	17
C. Le déroulement des visites	21
2. Les interactions entre les familles et le personnel correctionnel	33
3. Les carences du système correctionnel	37
A. Carences au niveau du savoir-faire: les défaillances de fonctionnement de l'institution	38
B. Carences au niveau du savoir-être: les valeurs défaillantes de l'institution	39
II. LES DOMMAGES CAUSÉS PAR L'INCARCÉRATION D'UN PROCHE SUR LA VIE DES FAMILLES	45
1. Les liens familiaux et sociaux bouleversés	45
A. Les restrictions imposées et ressenties dans leur lien avec la personne détenue	45
B. Famille nucléaire	47
C. Entourage	51
D. Lorsque le cas est médiatisé....	57
2. L'économie familiale mise à mal	59
3. La santé mise à l'épreuve	61

III. STRATÉGIES ET ADAPTATIONS	65
1. Stratégies visant à améliorer la situation du proche incarcéré	65
2. Stratégies de gestion du système correctionnel	68
3. Stratégies visant à atténuer l'impact de l'incarcération dans leur vie personnelle	74
4. Stratégies de gestion des interactions sociales à l'extérieur des murs	79
Conclusion	82
Bibliographie du rapport	83

REMERCIEMENTS

PROCHES

EQUIPE

CRSH

RÉSUMÉ

OBJECTIFS DE RECHERCHE

Si l'emprisonnement est légalement conçu comme une peine individuelle, la littérature scientifique évoque l'existence d'une expérience carcérale élargie vécue par les proches (Touraut, 2012). Ils vivent la « peine » de la personne incarcérée dans ses réalités matérielles et sociales. Notre recherche vise à explorer les différents enjeux et difficultés auxquels sont confrontés les proches de personnes incarcérées au Canada. Comment les proches font face aux contraintes imposées par les établissements carcéraux, tant provinciaux que fédéraux ?

Cette recherche explore comment la sanction pénale dépasse les frontières physiques, légales et sociales. Pour cela, nos objectifs consistent à :

- Documenter les diverses manifestations de la peine dans la vie des proches des détenus. Nous voulons identifier et comprendre les défis sociaux, organisationnels, pratiques, relationnels et identitaires auxquels ils sont confrontés en raison des effets matériels, interpersonnels et symboliques de l'incarcération d'un proche.
- Identifier comment les proches de détenus font face aux défis rencontrés. Nous analysons les stratégies différenciées mises en place ainsi que les ressources et les supports connus et mobilisés dans la gestion des dommages collatéraux de la peine.
- Comprendre la gestion au quotidien d'un potentiel stigma vécu. À partir de la compréhension des défis et des moyens d'y faire face, nous visons à analyser les diverses stratégies identitaires de gestion du stigmate utilisées par l'entourage des personnes incarcérées dans divers cadres sociaux (travail, école, famille élargie...).
- Repenser la dimension relationnelle et communautaire des impacts de l'incarcération. L'analyse transversale des données nous permet de réfléchir à l'effet multiplicateur de la sanction et du stigmate pénal comme processus individuel et collectif de vulnérabilité et d'exclusion de l'entourage des personnes privées de liberté.

Cette recherche contribue à briser l'invisibilité sociale qui caractérise les proches des personnes incarcérées, segment important, quoique non chiffré de la population canadienne. Nous visons à pallier une carence flagrante de discours et de débats sur une réalité qui est parfois taboue pour ceux qui la vivent, trop souvent délaissée par les chercheurs et les acteurs politiques et

généralement méconnue du public. D'autre part, en s'attachant à recueillir l'expérience des proches de détenus à partir de leurs perspectives, cette recherche se veut un espace sécuritaire pour qu'ils puissent faire connaître leur expérience au milieu académique et ainsi sensibiliser le public et les acteurs décisionnels en vue de changements.

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Suite à l'obtention d'un certificat d'approbation déontologique du CÉR Sciences sociales et humanités de l'Université d'Ottawa (N051616), nous avons entrepris de recruter des participants en utilisant des stratégies indirectes et diversifiées. Nous avons notamment identifié et contacté des organismes communautaires au Québec et en Ontario actifs auprès de la population concernée tels que le Regroupement Canadien d'Aide aux Familles des Détenu(e)s (RCAFD), Mothers Offering Mutual Support (MOMS), Continuité Famille Auprès des Détenus (CFAD) et Relais Famille. Nous avons également contacté des organismes qui travaillent sur des thématiques plus larges touchant cette population, tel qu'Alter Justice. Nous avons obtenu une réponse très positive de ces partenaires communautaires qui ont accepté de diffuser notre appel à participation lors de leurs réunions et sur leurs médias sociaux (site web, Facebook, etc.) (cf. affiche de recrutement en annexe).

Nous avons conduit 16 entretiens de recherche auprès de 17 proches lors d'une première phase exploratoire qui s'est déroulée en 2016-2017. Cette phase exploratoire nous a permis de préciser nos objectifs et d'établir des lignes directrices pour notre analyse. Suite à l'obtention d'une subvention du CRSH, nous avons ensuite réalisé, entre août 2018 et octobre 2019, 25 entretiens supplémentaires auprès de 26 nouveaux participants¹. Nous avons également entrepris de recontacter tous les participants en mai 2020 afin de savoir comment la pandémie de la Covid-19 affectait leur situation; 8 participants ont ainsi accepté de faire un entretien supplémentaire de suivi.

Les entrevues ont été réalisées en français et en anglais dans 2 provinces: le Québec et l'Ontario. Ces deux provinces, représentant près de 62% de la population du pays dans un secteur géographique relativement restreint, nous ont permis d'accéder à une population assez diversifiée. À l'exception de 3 entrevues réalisées par Skype ou téléphone, toutes les entrevues initiales ont été réalisées en personne dans un lieu choisi par le participant (lieu public, domicile ou bureau du chercheur à l'université). Les entrevues de suivi dans le contexte de pandémie en mai 2010 ont toutes été réalisées par téléphone ou virtuellement. Les entrevues ont eu une durée moyenne de 98 minutes.

Lieux des entretiens	Province de Québec	Province de l'Ontario
Nombre de participants	16	25

¹ Note: à deux reprises, l'entretien s'est fait avec deux participants simultanément.

La recherche a été réalisée à partir d'un échantillon aléatoire; nous avons interrogé toutes les personnes qui ont répondu à notre appel de participation. Il était important de ne refuser aucun participant et de ne pas non plus leur demander lors du premier contact téléphonique d'expliquer en quoi ils répondaient ou non aux critères de la recherche². Ce n'est que lors de l'entrevue que la chercheuse a pris connaissance des caractéristiques personnelles et des éléments spécifiques de la situation du répondant. Au-delà du critère géographique (Ontario/ Québec) précédemment mentionné, notre échantillon reflète certains critères spontanés de diversification.

Le premier critère de diversification est relationnel. Nous avons rencontré des personnes ayant des liens intimes et/ou familiaux diversifiés avec une personne étant ou ayant été incarcérée au Canada. La grande majorité de notre échantillon est de façon spontanée composée de parents, plus précisément de mères de personnes incarcérées. Les autres participants sont des membres de la fratrie, des conjoints et conjointes, des enfants âgés de plus de 18 ans, des oncles et des tantes, ainsi que des grands-parents.

Liens avec la personne judiciarisée/incarcérée³	Parents	Enfants	Partenaires	Autres membres de la famille élargie
Nombre de participants	25	7	7	6

Si le genre des individus interviewés ainsi que celui de leur proche détenu n'a pas été retenu comme critère de diversification, il convient de souligner qu'à l'exception de 4 participants, toutes étaient des femmes.

Sexe des participants	Femmes	Hommes
Nombre de participants	39	4

² Seules deux entrevues réalisées ont par la suite été exclues de l'analyse dans le cadre de ce rapport; dans un cas la personne avait été incarcérée en dehors du Canada et dans le deuxième elle avait reçu une sentence non privative de liberté

³ L'un des participants avait plus d'un proche de sa famille qui était ou avait été incarcéré/judiciarisé

Le deuxième critère de diversification de notre échantillon concerne la province du lieu d’incarcération. Dans certains cas, la personne a été incarcérée dans plus d’une province.

Lieux d’incarcérations⁴	Québec	Ontario	Autres provinces
Nombre	17	27	3

Les personnes incarcérées dont les proches ont été interviewés dans cette recherche ont tantôt fait de la détention dans les prisons provinciales (12), dans les pénitenciers fédéraux (15) ou les deux types d’institutions (14).

Types d’institutions⁵	Institutions provinciales	Institutions fédérales	Institutions provinciales et fédérales
Nombre	11	15	15

Nous avons rencontré à la fois des participants pour lesquels il s’agissait d’une première expérience et d’autres qui ont vécu de multiples incarcérations de leurs proches.

Nombre d’incarcérations du proche	Incarcération unique	Incarcérations multiples
Nombre	21	18

Une majorité des personnes rencontrées témoignent après l’incarcération, à un moment où leur proche n’est plus incarcéré.

Statut d’incarcération au moment de l’entrevue⁶	Détenus	Libérés
Nombre	19	24

Nous avons bien conscience que les participants de cette étude ne sont pas, à certains égards, représentatifs de l’ensemble des individus qui ont un proche incarcéré au Canada. Il est particulièrement notable que notre échantillon ne reflète pas la surreprésentation des personnes autochtones et noires en détention.

⁴ Dans trois cas rencontrés, la situation d’incarcération était soit inconnue de la chercheuse, soit absente, ou se déroulait à l’extérieur du pays.

⁵ idem.

⁶ Nous entendons par personnes «libérées» toute personne qui n’est plus physiquement incarcérée. Cela inclut donc des personnes en probation, en centre de réadaptation en dépendances et en libération conditionnelle.

Notre recherche se base sur les témoignages de ceux qui ont volontairement pris l'initiative de répondre à notre appel à participation. Un premier biais de sélection s'est opéré en raison des moyens de recrutement (affiches, organismes et médias sociaux); seuls les proches en contact avec les organismes sollicités fréquentant les lieux d'affichage ou connectés à certains réseaux sociaux ont pu prendre connaissance de notre appel à participation. Il est aussi raisonnable de penser que divers facteurs tels que la disponibilité, l'aisance à s'exprimer, la confiance envers les chercheurs, le désir de changement, le besoin de témoigner, etc. ont influencé la décision de participer qui est inévitablement teintée par les expériences et les caractéristiques sociodémographiques des individus.

SURVOL DE LA LITTÉRATURE

Si la littérature a beaucoup analysé l'expérience carcérale du point de vue de l'institution ou de la personne incarcérée, peu d'études se sont intéressées aux effets de l'incarcération sur l'entourage des détenus. Ce projet de recherche s'inscrit dans une littérature scientifique sous-développée au niveau international et presque inexistante au Canada. Au niveau des effets pluriels de l'incarcération, cette recherche vient pallier le fait qu'à l'exception de la thèse de Hannem (2008), aucune étude réalisée en contexte canadien n'a tenté de décrire et d'analyser de façon holistique le vécu des proches de personnes privées de liberté. L'approche adoptée dans notre recherche la distingue de la seule étude publiée au Canada sur la question il y a plus de 15 ans ; le rapport du Canadian Families and Corrections Network (CFCN), en 2003, qui demeure un document stratégique d'orientation des politiques sans visée analytique et théorique.

En dépit de la relation établie depuis longue date entre le support familial et la réintégration des personnes incarcérées, les effets de l'incarcération sur les proches ont été largement ignorés des chercheurs jusqu'au milieu des années 90. L'invisibilité sociale (Lehalle, 2017) des proches lors de la détermination de la peine fait qu'ils sont vus par le système pénal canadien comme des dommages "collatéraux ou indirects" (De Saussure, 2019) ou encore des "coûts sociaux" (Pires, Landreville & Blankevoort, 1981, dans Ricordeau, 2008). La littérature sur les proches de personnes incarcérées est rarement canadienne et se consacre, en général, à un aspect spécifique de l'expérience des proches de détenus, notamment :

- Les conséquences matérielles de l'incarcération et la précarisation économique des ménages qui subissent une diminution des ressources et une augmentation des charges supportées (Geller & Garfinkel, 2011; Hannem, 2012; Lehalle & Beaulieu, 2019; Ricordeau, 2008; Touraut, 2012;).
- Les conséquences psychologiques et physiques (Hannem et Leonardi, 2014; Touraut, 2012; Turney, Schnittker & Wilderman, 2012).
- Les conséquences relationnelles de l'incarcération et notamment la stigmatisation qu'elle suscite (Hannem, 2008 et 2012 ; Ricordeau, 2008 ; Touraut, 2012). Au Canada, quelques thèses de maîtrise ont étudié la situation des parents (Magnan, 2011) et des conjointes (Arseneault, 1986 ; McCuaig, 2007). D'autres chercheurs ont centré leur analyse sur l'impact de l'incarcération sur l'intimité et la sexualité des couples (Cardon, 2002 ; Comfort et al, 2005 ; Vacheret, 2005, Ricordeau 2012). Finalement, une recherche canadienne s'est attardée sur l'absence de soutien et de programmes dans les politiques publiques canadiennes permettant de supporter les enfants de personnes détenues (Knudsen, 2019).

- L'aspect temporel des peines d'incarcération et la manière dont ce temps est vécu par les proches (Ricordeau, 2019b).
- L'impact de l'incarcération d'un parent sur les enfants au niveau émotionnel et comportemental (Hagan & Dinovitzer, 1999) ainsi que sur leur potentielle adoption d'une carrière délinquante (Tasca, Rodriguez & Zatz, 2011; Dallaire, 2007; Ricordeau, 2019b).

Cette littérature, relativement nouvelle, met à jour le caractère difficile de l'expérience carcérale des familles de détenus notamment lors des contacts qu'ils ont avec l'institution prison. Les différentes barrières - physiques ou institutionnelles - mises en place dans les institutions de détention, ainsi qu'à l'extérieur de celles-ci, se révèlent problématiques et décourageantes pour les familles et les amis de venir visiter un proche en détention (Christian, 2005; Touraut, 2012). En ce sens, bien que les visites soient décrites comme le moyen par excellence de maintenir le lien avec la personne détenue, des recherches européennes dénoncent les difficultés pour obtenir un droit de visite et la lourdeur administrative des règlements et politiques en place (Touraut, 2012; Ricordeau, 2019a). À ce sujet, deux recherches canadiennes font état des conséquences négatives de l'utilisation de la technologie du scanneur à ions sur les proches de personnes détenues dans les pénitenciers canadiens (Garneau et Lehalle, 2021; MacKenzie, 2019). L'attitude du personnel caractérisée par un dédain apparent et un manque de respect est également pointée du doigt par des recherches en Europe et aux États-Unis (Cox, 2019; Ricordeau, 2019). Face à ces difficultés, certaines études soulignent l'importance des groupes de soutien auprès desquels certaines personnes vont chercher de l'aide et de l'information pour passer au travers cette épreuve (Cox, 2019).

Cette littérature, le plus souvent étrangère et focalisée sur un ou plusieurs aspects de l'expérience des proches, a informé et guidé notre recherche holistique sur le contexte canadien.

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

CONTEXTE: LA CRAINTE DE LA PRISON TELLE QUE LES PROCHES LA DÉCOUVRENT OU L'IMAGINENT

L'expérience des personnes que nous avons rencontrées dans cette recherche se caractérise par un vécu bien particulier qui émane de leur contact direct avec l'univers carcéral et qui sera amplement développé dans ce rapport. Il convient cependant de mentionner, en préambule, que leur expérience de la prison est également forgée par leurs connexions surtout émotionnelles avec ce que vit la personne détenue. La souffrance de la détention est en quelque sorte partagée en raison des liens qui les unissent. « Sa souffrance devient ma souffrance » nous diront certains proches qui « font du temps avec » la personne incarcérée. En effet, les proches rencontrés souffrent du fait qu'une peine de prison ne se limite jamais à perdre sa liberté, mais signifie également pour leur proche avoir faim, avoir froid, vivre et dormir dans la peur, l'humiliation, porter une combinaison orange, dormir sans oreiller, ne pas recevoir de journaux et de cartes postales, avoir ses affaires jetées ou oubliées lors de transferts... Ces exemples non exhaustifs illustrent bien l'étendue des sphères de la vie sociale et domestique qui sont concernées par l'aspect englobant et totalitaire de l'institution prison.

Les proches souffrent de ce qu'ils savent, mais ils ont bien conscience de ne pas tout savoir. Ce vécu difficile que les personnes détenues relaient parfois à leurs proches est amplifié, accentué par l'incertitude, l'inconnu de ce qu'elle vit réellement. Par conséquent, les proches sont le plus souvent réduits à devoir interpréter les expressions corporelles, les signes physiques visibles, les mots prononcés ou encore les silences pour tenter d'appréhender l'expérience de la personne incarcérée. Cette perception les conduit à parfois apaiser, mais le plus souvent à exacerber leur peur de la prison, qu'ils ne connaissent pas forcément bien. Ces indices transmis ou perçus sont parfois alimentés par l'imaginaire collectif le plus sinistre qui existe sur cette institution. En imaginant la prison, telle que représentée dans les médias, ils sont envahis par diverses craintes.

Dans les témoignages recueillis, la préoccupation pour la personne détenue est omniprésente : mange-t-il assez ? Est-il en sécurité ? Reçoit-il ses soins ? Est-il suicidaire ? La grande majorité des personnes rencontrées affirme avoir eu sérieusement peur pour la sécurité et l'intégrité physique de leur proche incarcéré. Que la crainte soit fondée ou pas importe peu, puisqu'elle est ressentie et vécue comme telle par les proches. À de multiples égards, le vécu de l'entourage peut s'analyser comme une caisse de résonance de la souffrance vécue en détention qui déborde et transpire des murs de la prison par l'intermédiaire du proche qui « sait », qui « sent », qui « devine » et qui « craint » souvent le pire. C'est dans ce contexte-là que les proches se font également leur propre expérience du système carcéral.

Extrait de Lehalle, S. (2019). Les sens et non-sens de la peine infligée à l'entourage des personnes détenues, in D. Bernard et K. Ladd (dir.), *Les sens de la peine*, Bruxelles : Presses de l'Université Saint-Louis, 32 p.

I. LA FAMILLE CONFRONTÉE AU SYSTÈME CARCÉRAL ET LA LOGIQUE SÉCURITAIRE

La structure sécuritaire de l'institution prison influence et impacte toutes les personnes qui se trouvent en contact, de près ou de loin, avec celle-ci. En ce sens, les proches de personnes incarcérées ne font pas exception. Dans cette section, il est question des différentes pratiques et politiques correctionnelles. Nous explorerons aussi leurs effets directs et indirects sur les proches dans divers aspects: les informations transmises, ce qu'on peut ou non fournir à une personne détenue en tant que proches, les procédures encadrant les appels téléphoniques, le courrier et la manière de s'inscrire sur la liste des visiteurs. Plus loin, la question des visites est abordée en détaillant les différents processus de contrôles et d'admission auxquels doivent se plier les proches, ainsi que les différents types de visites permis en détention. Ensuite, puisque les communications avec l'institution prison se font généralement par l'intermédiaire des employés correctionnels, les relations entre le personnel et les proches sont examinées à partir de ce que les participants de la recherche ont indiqué comme étant important pour eux. Finalement, les témoignages recueillis dans le cadre de cette recherche ont permis de dresser une liste des lacunes et des carences de l'institution pénitentiaire. Ceux-ci seront abordés dans la dernière partie de cette section.

1. LES POLITIQUES ET PRATIQUES CORRECTIONNELLES QUI TOUCHENT LES FAMILLES

Les proches qui souhaitent soutenir et maintenir un contact avec une personne incarcérée doivent apprendre à connaître et à se soumettre aux nombreuses règles et pratiques institutionnelles. Le témoignage de Rosalyne, âgée de plus de 80 ans, mère d'un homme sourd incarcéré au provincial, illustre diverses thématiques qui seront analysées dans les sections suivantes.

Il percevait que la pile de son appareil auditif allait flancher. Alors, il m'appelle pis dit, "regarde, va à tel endroit avec tel numéro de pile pour mon appareil et vient l'apporter à l'accueil là". Moi, le lendemain matin 9h, j'étais à l'ouverture du magasin pour sa pile parce que là il n'entendrait plus du tout. Puis, je m'en vais à [la prison], porter le petit sac avec la pile. "Ah non, madame, ça ne fonctionne pas comme cela". J'ai dit, "mais ça fonctionne comment?" "C'est l'infirmier de la prison qui va juger si votre fils a besoin de sa pile". Pis moi là, genre de réponse qui est totalement pour moi illogique que ce soit l'infirmier du milieu carcéral qui va juger si oui ou non, il a besoin de sa pile pour son appareil pour entendre. [...] "il faut que votre fils aille voir l'infirmier avec son appareil et sa pile, puis votre fils vous rappellera quand il aura vu l'infirmier pour vous donner la marche à suivre". J'ai dit, alors moi naïvement parce que des fois je suis naïve. "Donc, il voit l'infirmier aujourd'hui?" "Ah non madame, c'est sur rendez-vous". J'ai dit, "mais quand va-t-il voir l'infirmier?" "Je ne peux pas vous répondre madame." Pis la personne qui est à l'accueil, elle ne peut pas me

donner une réponse parce qu'il n'y en a pas de communication, il n'y a pas de cohérence entre tout ce monde-là qui gère une bâtisse. Donc, elle, elle n'a pas l'information, elle ne peut pas me la donner... j'ai dit, "est-ce que mon fils va être informé qu'il doit re-communiquer avec moi, après avoir vu l'infirmier?" "Je ne sais pas madame" [...] C'est très gros là. C'est très dur à supporter, c'est dur à gérer. Très difficile. Moi, quand je suis rentré dans mon auto, sincèrement, de la prison, je suis partie pleurer pis j'ai dit mais voyons, ça ne fait pas de sens. Il entendra rien. Alors, combien de jours ça va durer [...] il entendait rien alors pis tu sais, sortir, entrer de ta cellule, venir manger, pas manger, écouter la télévision quand tu es sourd là. Donc, lui aussi ça lui a fait vivre des moments. Donc, il me rappelle 48 heures après [...] Donc je retourne et je demande à la personne "est-ce que mon fils va recevoir sa pile aujourd'hui?" "Non madame, ici on a des vérifications à faire pour savoir ce qu'il y a dans votre sac que vous nous remettez". J'ai dit "alors dans combien de jours?" Il m'a fait comme cela: "7 jours" [...] Donc, pis ça c'est une chose que tu ne sais pas, tu ignores totalement comment, pourquoi.⁷

-Rosalyne, mère.

A. L'ACCÈS À L'INFORMATION

Les proches rencontrés sont unanimes pour souligner le manque d'informations qui leur sont disponibles et accessibles.

Au niveau d'internet, les sites ne sont pas à jour, on appelle, on a jamais de réponse. C'est presque inimaginable.

- Zora, mère.

Moi, je suis quelqu'un qui est structuré et organisé. Fac là, moi la première question que je pose à l'agent : Est-ce que vous avez un, un cahier, quelqu'un qui nous explique le fonctionnement de la prison pour nous autres. Les visites contacts, les visites dans les roulottes, peu importe. C'est quoi votre protocole à vous autres pour les visiteurs, détaillé. Il dit : « ah, on n'a pas cela ». Ben j'y dis : « ben vous devez sûrement avoir quelqu'un qui explique les grandeurs de photos, combien, les ci, les ça. Ce qu'on a le droit d'envoyer, de pas envoyer »...C'est toujours nébuleux.

-Normand, père.

Ils doivent eux-mêmes découvrir ce qui est permis ou pas, les procédures et modes de fonctionnement. Le plus souvent, c'est donc un apprentissage autodidacte à tâtons rythmé par des erreurs et des rappels à l'ordre du personnel.

Tu apprends au fur et à mesure.

-Fanny, mère.

⁷ Certaines citations ont été traduites de l'anglais au français en gardant l'intégrité du message original.

Je ne savais pas comment les choses fonctionnaient là-bas. Je n'avais aucune expérience [...] Et donc j'y suis allée. Vous savez, je veux mettre de l'argent dans la cantine et, vous savez, j'ai mon sac à main avec moi et, vous savez, la garde a été très impolie, d'ailleurs. Et, vous savez, "Vous avez un téléphone portable ?" "Oui", et genre, "Eh bien, maintenant vous n'êtes plus autorisée à avoir un téléphone portable au-delà de la Porte." Je suis, comme, "Eh bien, je ne savais pas ça. Comment suis-je censée le savoir ? Il n'y a rien à la Porte et donc la première expérience a été que les gars de la prison vous crient dessus. (pleurs)
-Gina, mère.

Euh, beaucoup de frustrations puis d'incompréhension. Ça, ce serait vraiment les deux mots principaux que je pourrais donner. Euh, parce que tu, tu sais pas qu'est-ce qui se passe. Personne t'en parle, personne te parle. Tu as pas de numéro à rejoindre [...] en prison, quand tu y vas, ils te disent le moins possible, ils te disent rien. Euh, ils te disent pas les mêmes choses. Entre eux, ils se contredisent [...] Si tu fais quelque chose de pas correct, ils te le refusent. C'est tout! Puis ils disent pas pourquoi.

-Patricia, conjointe.

Le silence de l'institution s'avère encore plus pesant quand il concerne directement la situation de la personne détenue. Les proches se plaignent de ne pas être informés des transferts d'établissement, des blessures et séjours à l'hôpital, des lockdowns, des changements des heures de visites, etc.

Personne ne nous a appelés pour nous dire que notre fils avait été blessé. Personne ne nous a appelés. Et chaque fois qu'il était déplacé, personne ne nous appelait pour nous dire qu'il était déplacé.

- Diane, mère.

Les proches doivent non seulement faire face à un manque d'information, mais le peu d'informations auxquelles ils ont accès est incohérent.

Donc, et maintenant là, la rigidité du système, vous savez, et le - Il serait - Les officiers qui le gardaient, vous savez, dépendaient de qui ils étaient, ils appliquaient la durée des vingt minutes. Donc, le dernier jour, c'était très rigide et on nous a dit de, vous savez, partir et c'est tout. Et, nous ne savions pas que c'était le dernier jour. Nous l'avons appris plus tard, lorsque nous sommes revenus le voir pour la deuxième fois, ils nous ont dit qu'il avait été libéré des soins intensifs et qu'il se trouvait maintenant dans une salle de réveil. Nous avons donc essayé d'y aller et ils ont dit : "Non, c'est - Le protocole est de retour aussi, parce qu'il n'est plus en soins intensifs. Il - Mais, ils nous ont accordé vingt minutes - Mais, à ce moment-là, il n'avait pas pu - Il n'avait pas été obligé de se lever et de marcher parce que vous savez, si vous avez été inconscient pendant dix jours ou presque, et que vous devez être suffisamment rétabli pour pouvoir - Alors, ils n'ont pas cessé de dire qu'il serait bientôt renvoyé à la prison. Et, c'est juste que je ne pouvais pas comprendre qu'il serait si rigide. Donc, à ce

moment-là, il avait été emmené le 15 juillet, je crois, et maintenant c'était le 26 juillet. Alors, ils y sont retournés. Ils ont dit : "Vous ne pouvez pas lui rendre visite ou juste une fois par jour, vous pouvez lui rendre visite", mais cela n'a pas dû se produire parce que le 27, ils l'ont ramené à Bath. Je suis allé lui rendre visite et ils m'ont dit : "Il a été ramené à Max".

- Felicity, mère.

B. LES AUTORISATIONS ET INTERDICTIONS INSTITUTIONNELLES

Si divers moyens d'entrer en contact avec une personne incarcérée sont mis en place par les prisons provinciales et les pénitenciers fédéraux, il est généralement de la responsabilité de la personne incarcérée de s'informer et d'informer ses proches à l'extérieur. Il convient de noter que la reconnaissance du statut de "proche autorisé" fait également l'objet de procédures, réglementations et restrictions de la part de l'institution pour décider qui peut être appelé, donner de l'argent ou apporter des vêtements.

Pour **le courrier**, des censures sont mises en place sur le contenu et le contenant de l'envoi et les proches le découvrent petit à petit lorsque leurs courriers leur sont retournés après avoir été ouverts et lus par l'administration carcérale. Selon les institutions sont permis certains types de papier et enveloppes, certains dessins en fonction des crayons utilisés. Sont interdits les articles de journaux ou les cartes de Noël avec reliefs ou paillettes. Sont limités le nombre de photo que l'on peut envoyer et seul le format institutionnel est accepté.

Mon fils aime les caricatures politiques. Il y en a eu un grand sur Donald Trump dernièrement [...] Alors, je l'ai découpé et je l'ai envoyé à R. Bien sûr, je l'ai récupérée parce qu'on n'a pas le droit d'envoyer quoi que ce soit du journal et ils n'ont pas le droit d'envoyer des journaux. [...] les cartes que vous coloriez vous-même, puis vous coloriez l'enveloppe, vous la pliez et vous écrivez ce que vous voulez sur la carte, vous la mettez dans l'enveloppe et vous la scellez avec un autocollant. Un autocollant qui n'a pas de paillettes et dont le dos est identique à celui du timbre. Vous avez le droit de mettre un timbre sur une enveloppe.. [...] Alors, j'ai récupéré tout ça, je l'ai coloré moi-même. J'ai fait des heures de travail [...] vous ne pouvez pas envoyer un timbre. Quand R* a déménagé, vous savez, ça prend du temps pour se connecter avec la cantine et vous devez passer votre commande et l'argent doit être transféré. Donc, vous vous retrouvez avec un délai de quatre à six semaines où vous n'entendez rien de la personne parce qu'elle n'a pas de timbre. (rires) Vous savez ? Ce genre de choses me rend fou. Eh bien, j'ai écrit une lettre avec une enveloppe préadressée à moi et timbrée. Donc, je ne lui ai pas envoyé de timbre. [...] Bien sûr, j'ai tout récupéré. Donc, non seulement il n'a pas reçu ma lettre, mais il ne l'a pas reçue [...] parce que c'est de la "contrebande". La "contrebande" me rend folle. Et la plus récente, sur ma lettre, j'ai mis mon autocollant d'adresse que j'ai mis pendant six ans. Tout à coup, on interdit de mettre ma vignette d'adresse. Ce*

qui ne me pose aucun problème. Je peux l'écrire sur mon truc. Mais je l'ai utilisée (...) pendant six ans et personne ne s'en est soucié.

- Diane, mère.

Indépendamment des délais requis pour communiquer par courrier, ce moyen de contact n'est pas jugé très fiable et très intime en raison de son ouverture par le personnel.

En fait, poster une lettre n'est pas fiable, selon l'attitude du détenu, ils pourraient refuser - C'est illégal, mais ils le font. Ils peuvent retenir le courrier personnel. Et c'est ce qu'ils ont fait. [...] Je ne sais pas où cette lettre est passée. Non, il y a des lettres qui se "perdent" tout le temps.

- Mona, soeur.

Les **dons en nature** (envoyés ou déposés) sont importants, voire nécessaires, afin que la personne incarcérée ait accès à ses propres vêtements (permis dans certaines prisons et les pénitenciers fédéraux). Ils sont strictement réglementés et les proches ne sont pas toujours au courant des restrictions existantes. Les proches qui répondent à certains critères institutionnels quant à leur relation avec la personne détenue peuvent apporter des vêtements ou des effets personnels seulement à certains moments précis (dans les 30 jours suivants les transferts, avant les audiences au tribunal). Ils peuvent parfois être autorisés à acheter pour la personne incarcérée certains produits spécifiquement listés et/ou dont les fournisseurs ont été approuvés.

[...] Là j'apportais une montre à mon garçon, mais ce n'est pas marqué dans la feuille que ça prend des montres seulement digitales ou à aiguilles, peu importe. C'est pas marqué, il n'y a rien de marqué. Pis moi j'arrive avec une montre à aiguille. [...] Parce que ce n'est pas clair. Fac là, j'arrive, je sais qu'il y en a qui en ont avec des aiguilles au provincial. J'arrive, pis là le monsieur, il dit, « bon, ben à partir d'aujourd'hui, ça prend une montre digitale. »

- Normand, père.

Les proches ne sont pas autorisés à acheter et faire livrer des achats, mais doivent envoyer à la personne détenue l'argent nécessaire pour acheter directement les produits disponibles sur la liste limitée de la cantine dont les prix sont majorés.

Mon fils a lu "The Economist" à cette époque pendant environ quatorze ans. Vous savez, depuis son adolescence. [...] J'ai dit : "Je veux lui envoyer son abonnement à The Economist. Je vais juste le rediriger vers vous." "Oh, non, non, non. On a la cantine et il peut y obtenir le magazine qu'il veut." J'ai dit : "C'est super. Donc, vous avez The Economist à la cantine. Fabuleux." Et ils m'ont

répondu : "Non, non, nous n'avons pas ça." [...] C'est comme ça pour chaque chose.

- Diane, mère.

Et le truc de la nourriture, aussi, mon fils a mis de l'argent pour la cantine et, vous savez [...] la cantine, les choses sont si chères. Très cher. Et au début, je me suis dit, pourquoi la prison en profite ? Je me fiche que ce soit pour acheter de nouveaux livres à lire aux détenus ou autre chose... Est-ce qu'il y a une société qui fait payer 5\$ pour un tube de dentifrice ? C'est ridicule. Personne ne fait payer ça dans les autres magasins où nous faisons nos courses, qui font encore beaucoup d'argent. Alors, pourquoi est-ce que c'est normal de leur faire payer plus cher et le stress des familles et les dépenses pour essayer de leur fournir quelque chose, pour moi c'est juste, c'est juste une autre insulte et profiter de gens qui n'ont pas d'autres choix. Je ne sais pas.

- Gina, mère.

Pour effectuer des **dons en argent**, qui permettent à la personne détenue de faire des achats nécessaires (carte d'appel, compléments de repas, nécessaires de toilette...), les proches doivent respecter une procédure restrictive d'autorisation suite à une ouverture de compte de la personne incarcérée. Cette procédure peut prendre de 4 à 6 semaines durant lesquelles la personne incarcérée ne pourra donc pas faire d'achats et sera donc dépendante de dons de l'institution et des codétenus. Si l'argent envoyé peut être transféré entre les divers pénitenciers fédéraux, ce n'est pas le cas au provincial, car chaque établissement a son propre système. Les proches doivent donc refaire les procédures pour que la personne détenue ait accès à de l'argent.

Pour les **appels téléphoniques**, leur durée et fréquence font l'objet de réglementation formelle et informelle. Dans certains établissements, les téléphones sont limités en nombre et en accès et font parfois l'objet d'écoute par l'institution. Aux restrictions matérielles et institutionnelles s'ajoutent parfois des enjeux de pouvoir de certaines personnes détenues qui monopolisent et contrôlent l'accès au téléphone de leur unité ou rangée. Puisque les proches ne peuvent pas appeler la détention, seuls les détenus qui ont les moyens d'acheter des cartes téléphoniques vont pouvoir appeler leurs proches.

Vous devez payer pour les appels téléphoniques qu'il passe. Il existe des processus et des protocoles en place dans les prisons. Ils ne peuvent que téléphoner et ils doivent, en soumettant un formulaire en temps utile, demander un certain montant à mettre sur leur carte d'appel qu'ils utilisent ensuite pour appeler. Et votre numéro de téléphone doit être approuvé, préapprouvé pour qu'ils puissent appeler.

- Felicity, mère

Le plus souvent, ce sont les proches qui doivent accepter des appels à frais virés à des prix exorbitants. Pour être autorisés à recevoir ces appels, les proches doivent être en mesure de fournir et faire approuver un numéro de ligne fixe, et non pas de cellulaire.

Nous n'avons pas de ligne fixe, donc le téléphone est un problème. Il ne peut pas, il ne pouvait pas me téléphoner de [la prison] du tout [...] Après qu'il ait déménagé dans [une autre prison] [...] Donc, la fois suivante, je me souviens de lui avoir parlé chez ma soeur. Nous avons dû convenir d'un moment pour qu'il m'appelle et que je sois là. C'était tout... C'est compliqué, vous savez ? Ça l'était vraiment. Jusqu'à ce qu'il puisse avoir une carte de téléphone. Puis, il a eu sa carte de téléphone et puis c'était, comme, trente jours à partir de là qu'il pouvait m'appeler. C'était pour toujours, pour toujours et pour toujours. Mais finalement, il a pu m'appeler. Mais ça nous coûtait 100 dollars par mois et ce n'est pas comme si on se parlait pendant des heures. Je veux dire, il, il me disait que les détenus qui étaient là, qui étaient - Ça ne voulait pas décrocher. Ils avaient des règles, mais ils ne les respectaient pas, vous voyez ?

- Dem, conjointe.

Cette restriction aux numéros fixes impose aux proches des frais supplémentaires et surtout de rester à domicile pour ne pas manquer l'appel attendu.

Au début, il m'appelait régulièrement, tous les jours. Pis ça c'est une autre affaire, le premier mois avant que je sache que les appels à frais virés, c'est une fortune [...]. La facture était en haut de 1000\$ [...] mais les autres mois après, c'était... je parlais moins, mais il fallait que je coupe la conversation. Je lui disais « garde, c'est pas parce que je ne veux pas te parler, mais là il disait c'est ça je t'ai fatiguée ». Il disait : « je vais arrêter de te fatiguer ». « Tu ne me fatigues pas, c'est parce que ça coûte une fortune là. ». [...] Pis là quand il m'appelait à frais virés, il faut que j'ai un téléphone de maison. Je me disais ouin, mais quand je ne suis pas à la maison ? [...] Le premier mois ça été 1600\$, mais c'est ça, on s'était parlé tous les jours une heure et après ça, c'était 500\$, 500\$, après ça 400\$...

- Georgette, mère.

La première fois que je l'ai connu au début, quand je l'ai connu, on s'est parlé, pis... Tu vas jamais dire à un gars qui fait une sentence-vie, qui n'a pas de famille, appelle quand tu t'ennuies. Premier mois, ça m'a coûté 1200\$ de téléphone, parce que moi je ne sais pas combien ça coûte un appel à frais virés.

- Mary, conjointe.

S'ils souhaitent visiter leur proche en détention, ils devront se soumettre au contrôle de l'autorité carcérale qui devra enquêter et les approuver comme visiteurs acceptables à l'issue d'un processus parfois très long (3 à 4 semaines en procédure accélérée et jusqu'à 6-8 semaines) et qui se répète en cas de transfert au fédéral.

Quand il est parti d'X pour aller au fédéral, j'ai été... ah mon dieu, je pense (pleurs)... trois à quatre semaines sans nouvelles, sans appels téléphoniques. Puis, il y avait un document à remplir puis avant que ça soit approuvé, tout ça, ça a pris au moins 6 à 8, 8 semaines à peu près avant que j'aie le droit d'aller le visiter.

- Joyce, mère.

Je n'ai pas eu de contact direct avec lui, vraiment, avant 6 semaines. Quelque chose comme ça. C'est ce dont je me souviens. Je suis allée le voir une ou deux fois à X pendant qu'il était là-bas et ensuite je n'ai pas pu aller le voir quand il était à V - Eh bien, c'était toute la paperasse à remplir et tout ça et j'ai essayé de faire avancer les choses à l'avance, et ils ne l'ont pas permis. C'est comme si je disais : "Oh, non, vous devez attendre qu'il soit là". "Eh bien, je sais où il va. Pourquoi je ne peux pas juste commencer ce processus pour que ça ne prenne pas autant de temps ?"

- Dem, conjointe.

C. LE DÉROULEMENT DES VISITES

Si la procédure et le déroulement des visites diffèrent d'un établissement à l'autre, ils représentent à chaque fois un ensemble de défis et de contraintes pour les proches qui souhaitent visiter l'être cher en détention. Motivés par l'importance de maintenir le lien, les proches affrontent plusieurs obstacles qu'ils soient géographiques, personnels ou encore administratifs et institutionnels.

Dans un premier temps, plusieurs participants de la recherche ont mentionné **la distance** de l'établissement et le fait de devoir faire plusieurs heures de route pour se rendre à l'institution où se trouve leur proche.

Mais ils organisaient une visite. Pour que nous allions le voir [l'institution] et nous n'étions pas, vous savez, les plus riches non plus, n'est-ce pas ? [...] Hum, donc une fois par mois, essentiellement, je faisais ce long voyage pour lui rendre visite. [...] Donc, c'était, genre, huit heures.

- Nathan, fils.

Pour ceux pouvant se permettre une visite éloignée, le besoin de trouver une place où résider le temps du séjour dans la ville où se situe la prison nécessite planification et dépenses additionnelles. Dans certains cas, les visites sont rendues tout simplement impossibles en raison de la trop grande distance entre le lieu de résidence et l'établissement de détention, ce qui devient un facteur dissuasif ou incapacitant ayant un impact direct sur la fréquence des visites.

Outre la distance parfois longue, la réglementation relative aux visites et leur déroulement peut également se révéler être difficile à gérer pour les proches. Les procédures diffèrent selon le palier d'incarcération (provincial ou fédéral), selon chaque institution, mais aussi selon l'étape du processus de judiciarisation en cours (prévenu ou sentenced). Ainsi, les proches doivent apprendre à connaître et à se conformer au système de réservation des plages de visites (s'il y en a un), aux jours et horaires établis, au protocole d'entrée dans l'institution, aux moyens de fouilles et de contrôles mis en place, ainsi qu'au type de visites permises (avec ou sans séparation physique avec la personne détenue).

De plus, les **horaires de visites** au sein d'une même institution peuvent varier en fonction du secteur dans lequel la personne se trouve placée au cours de son incarcération. L'établissement de détention n'avertit pas les proches à l'avance lorsque la personne détenue est transférée dans une autre aile de la prison, dans un autre établissement, ou encore lorsqu'une situation de confinement aux cellules empêche toute visite au sein de l'institution.

Et mon fils, quand il est arrivé, il est passé de la sécurité maximale à la population générale, puis à la détention préventive à la sécurité maximale et je ne connaissais pas chaque série - Comment pourrais-je savoir tout cela ? Je ne savais pas que chaque section a ses propres jours et heures de visite. [...] "Désolé, ce n'est plus une heure de visite. Pas de visite." Eh bien, comment sommes-nous censés savoir qu'il y a un temps de visite différent s'il déménage. La visite a été réservée, alors pourquoi quelqu'un ne nous contacte-t-il pas ? Et puis ils ont dit : "Eh bien, nous n'avons pas vos coordonnées." Je suis sûr que vous les avez. [...] J'ai dit : "Je veux m'assurer que vous avez mes coordonnées pour que cela ne se reproduise pas." Et ils ont dit : "Oh, votre numéro de téléphone, c'est du bla-bla-bla-bla ?" "Oui, c'est ça."

- Gina, mère.

De manière plus spécifique, lorsqu'il y a un **système de réservation pour les visites**, les proches interrogés indiquent parfois vivre ou avoir vécu de grandes frustrations, puisque lorsqu'ils tentent d'appeler à l'établissement pour réserver une place, ils sont mis en attente très longtemps et doivent recommencer chaque fois que la ligne coupe. Certains appellent en vain pour réserver une place, puisque lorsqu'ils finissent par parler à quelqu'un, on les informe que les plages de visites sont pleines et qu'ils devront rappeler la semaine suivante pour tenter d'obtenir une place.

Tu dois réserver d'avance, une semaine d'avance... Non, 24 heures d'avance minimum puis maximum une semaine d'avance...Puis, pour appeler, ça, c'est tout un processus, là ... Je sais pas si c'est pareil partout, mais ils te mettent pas en attente. Euh, ça raccroche si c'est occupé. Hier, j'ai appelé, j'ai appelé 268 fois avant d'avoir la ligne...je l'ai sur mon téléphone, là, genre, le nombre de fois que

tu appelles, là, parce que ça raccroche. Puis il faut que tu appelles plusieurs fois comme ça, là, jusqu'à tant que ça réponde. Ça fait que quelqu'un qui travaille peut pas appeler pour voir son conjoint ou son fils, là, c'est impossible, là ... Puis, là, c'est quelqu'un qui te répond, qui te met en attente. Puis, là, tu as, es en attente, mais sans musique. Ça fait que tu sais pas si c'est encore, t'sais, en ligne. Hier, j'ai attendu, genre, 25 minutes, là. Bien, ça, c'est le plus long que j'ai eu à attendre, là. Puis, là, souvent, c'est pour te faire dire que... il n'y a plus de place parce que lui est dans les trucs de travail. Ça fait qu'ils ont deux soirs par semaine.

- Patricia, conjointe.

Puis après y'a eu les réservations de visites où qu'on devait appeler... y'avait 2 jours où on pouvait appeler entre telle heure et telle heure. Souvent, la ligne était occupée, des fois quand la ligne était pas occupée, on se faisait dire que c'était complet.

- Maude, conjointe.

Il semble que les systèmes de réservations par courriel soient encore très rares. À l'opposé, lorsqu'un système de réservation des visites n'existe pas, dans certains cas, c'est premier arrivé, premier servi, ce qui suscite beaucoup d'incertitude sur la possibilité de voir l'être cher incarcéré. De plus, l'institution limite le **nombre de visites hebdomadaires permises** ainsi que le **nombre de personnes** qui peuvent y assister.

Même lorsque les proches ont confirmé avec l'institution le moment de leur prochaine visite, celle-ci est parfois écourtée ou annulée, car l'annonce de celle-ci n'a pas été faite à la personne détenue ou parce que les proches n'ont pas été informés d'une situation de confinement cellulaire au centre de détention. De plus, diverses circonstances viennent affecter le **temps de contact**; si l'entrée dans l'établissement est plus longue en raison des nombreux contrôles de sécurité ou si les agents sont en nombre insuffisant, le temps perdu n'est pas récupéré et la visite est abrégée, et ce, même si le proche a dû parcourir une longue distance et/ou réorganiser son emploi du temps pour pouvoir être présent.

*N: Faique on arrive là, ça c'est ma première fois que j'allais là à F*Fédéral. J'arrive là, je me dis en même temps, je vais voir mon gars. Elle, elle n'était plus capable, elle n'avait pas la bonne clé pour ouvrir le locker pour mettre le stock. Ça prit 40 minutes. Il a fallu qu'il fasse venir quelqu'un pis en tous cas. Pendant ce temps-là, moi je ne pouvais pas rentrer.*

C: Faique, le temps de visite diminue aussi.

- Normand & Claudette, parents.

Les pires, c'est les, les vieux qui y vont puis qui ont 10 000 bijoux, 10 000 montres, 10 000 changes dans leurs poches puis qui comprennent pas qu'il faut

que tu les enlèves, là. Ça fait que, t'sais, ça, ça prend comme 15 minutes. Mais, ça, c'est 15 minutes qu'ils enlèvent à ta visite, là.

-Patricia, conjointe.

Lors de chacune des visites, les proches doivent se plier à diverses mesures de contrôle jugées nécessaires par l'établissement pour des raisons dites sécuritaires. Ainsi, les proches doivent subir des fouilles, doivent remplir diverses paperasses, doivent passer au travers de détecteurs de métaux et, dans le cas des pénitenciers fédéraux, être testés au scanner à ions visant à détecter les drogues. Dans certains établissements, l'utilisation de chiens renifleurs de substances illicites est chose courante.

Les petites ont un peu peur des chiens pis t'sais, ce n'est pas des, ce n'est pas des petits chiens là, ce n'est pas des petits caniches. C'est des...C'est genre labrador, berger allemand là, massifs là [...] On a un petit rond pis on se met dessus. Mettons, moi je suis là pis l'autre est là. Il y a une distance entre les deux pour que le chien puisse passer. Ils tournent autour de nous autres avec le chien. Pis, on leur avait dit, si vous avez peur, vous pouvez fermer les yeux, mais le chien, il est gentil. Pis c'est ça qu'il a fait. Par exemple, les personnes, le monsieur, le maître-chien, il a affaire à des enfants, fac il fait attention. Il fait attention. Pis, il parlait aux filles, il leur disait, il n'est pas dangereux, il va juste vous sentir. C'est quand même cela pareil. C'est quand même cela pareil.

- Claudette, mère.

Le chien pour une fête communautaire s'est assis devant mon fils, mais jamais devant moi. J'ai dû choisir entre mon fils et mon conjoint. Voyant que [mon conjoint] paniquait un peu j'ai comme appelé mes parents pour qu'ils viennent chercher mon fils pis j'ai fait la fouille à nu.

- Maude, conjointe.

Plusieurs participants ont dû signer un formulaire de consentement à subir éventuellement une fouille à nu au risque de se voir refuser l'accès à la visite. Deux personnes rencontrées ont dû s'y soumettre afin de ne pas perdre leur droit de visite. Qui plus est, certains établissements font visionner aux visiteurs une vidéo sur les drogues et les conséquences entraînées par la découverte de celles-ci dans leurs effets personnels à l'intérieur des murs. Cet ensemble de mesures est très difficile à vivre pour les proches, voire même épouvantable pour certains.

D'autre part, les participants indiquent leur frustration face au manque de consistance et de cohérence lors de leurs différentes visites quant aux **objets qu'ils peuvent ou non amener en détention**. À titre d'exemple, les mères qui amènent leurs enfants se voient autoriser

d'apporter un goûter ou un biberon, alors que la semaine suivante, elles se font refuser et réprimander pour avoir tenté de faire entrer de telles choses en détention.

[U]ne fois, genre, j'avais apporté des photos, mais j'en avais comme trop. Puis, t'sais, moi, c'était comme pour montrer mes amis, mes choses... mes gens, parce que, en plus, on venait de déménager dans une nouvelle ville. Ça fait que, t'sais, je lui montrais ma maison, mes affaires, t'sais, à mon père. Puis, euh, le moment où elle m'a dit, genre, comme: «Ah, bien, là, t'sais, il y en a trop, na-na-na», là, elle a vu dans ma face l'espèce de genre... Là, je me suis mis à être, euh, comme à être émotive, là. Puis, là, je voulais comme pas, genre, pleurer ou rien parce que j'étais là: «Eh, on s'en fout, c'est juste des photos, rapport.» C'est pas grave. Mais c'était donc bien important pour moi, genre, parce que c'était comme ma vie que j'amenais, genre, à mon père.

- Olivia, fille.

[...] Je me faisais fouiller, mais y'avait une grande blonde qui rentrait avec un café Tim Hortons en salle de visite pis qui apportait ça à son mari avec plein de choses. C'était pas grave. Mais la femme juste à côté de moi qui était là avec son bébé naissant a dû laisser les biberons au contrôle... Mais elle, la grande blonde, elle avait le droit de... (rires). J'ai vu ce genre de formes d'injustices là [...].

- Maude, conjointe.

Ion Scanneur, une épreuve additionnelle pour les proches

En 2004, le scanneur à ions (Spectromètre à mobilité ionique) a été installé dans l'ensemble des établissements fédéraux dans la foulée de la « Guerre contre les drogues » implantée à travers diverses politiques gouvernementales. Visant à faire une fouille discrète des détenus, des employés et des visiteurs pour détecter si les personnes entrant dans les établissements de détention fédéraux avec des substances illicites; cet outil permet à un agent correctionnel de faire un prélèvement sur un objet appartenant au visiteur (portefeuille, clés, vêtement, foulard, etc.). Si une personne obtient un résultat positif au test du scanneur à ions, un second test doit être effectué sur un objet différent du premier. Ce second test est ainsi suivi d'une entrevue avec un gestionnaire ou un superviseur durant laquelle le visiteur est invité à expliquer les traces trouvées sur lui. Les entretiens réalisés dans le cadre de cette recherche et d'autres (Hannem, 2011; MacKenzie, 2019) indiquent que les raisons d'un test positif sont généralement inconnues des proches de personnes incarcérées. Suite à cette entrevue, le superviseur ou le gestionnaire doit faire une évaluation de la menace et des risques, qui sur la base de l'entrevue et deux tests, déterminera si la personne pourra avoir une visite avec contacts, une visite sans contact, ou se verra refuser la visite.¹

Les proches rencontrés ont indiqué, lorsqu'ils ont eu à faire face au scanner à ions, qu'ils ont vécu beaucoup de stress et d'angoisses à l'idée d'un test positif qui entraînerait un refus de visite et une inscription au dossier de la personne incarcérée.

Ils vous donnent l'impression qu'on ne peut pas vous faire confiance. J'ai 58 ans. Je n'ai jamais enfreint la loi de ma vie, mais chaque fois que j'y vais, je passe devant ce scanner ION et je suis terrifiée, terrifiée [...] si vous passez par le scanner ION et que vous êtes testé positif, alors ils changent votre visite à cause de cela. Cela figure dans le dossier de Jacob et aura un impact sur sa libération conditionnelle et sa possibilité de bénéficier d'une libération anticipée.
- Ines, mère.

Comme nous l'expliquerons plus loin dans la section consacrée aux stratégies développées, certains proches mettent en place une routine spécifique avant leurs visites en établissements pour éviter toute forme de contamination avec une substance illicite.

¹ Directive du Commissaire no: 566-8

Pour ce qui est du **code vestimentaire**, certains participants ont failli se faire refuser l'accès aux visites, alors que d'autres ont dû faire marche arrière et aller se procurer un habillement jugé « convenable » aux yeux du personnel carcéral. Cette soumission à ce contrôle est acceptée de peur de perdre le droit d'accès à la personne chère qui se trouve de l'autre côté des murs.

Une fois, je n'avais pas un chandail qu'il fallait. Une fois, j'avais une camisole avec une veste, je la trouvais belle. Je me trouvais propre, bien ça n'a pas passé.
- Maryse, mère.

Indépendamment des procédures sécuritaires à l'admission, les proches de personnes détenues signalent que l'**infrastructure** du centre de détention est un aspect intimidant, mais auquel certains semblent s'habituer. Certaines des personnes interviewées décrivent avec détails les lieux qui leur sont « permis » de voir dans le cadre des visites.

Moi, d'ailleurs quand je suis arrivée à [la prison] la première fois pour visiter mon fils, quand j'ai vu la bâtisse parce qu'on ne se promène pas là tous les jours hein. Je n'avais vu un milieu carcéral, jamais de ma vie. [...] Moi, j'étais très impressionnée. Ça c'est vraiment très personnel. Moi, la grande porte de [la prison], m'a fait penser et retourner très loin dans mon passé et le mur de Berlin. Donc, j'ai été comme traumatisée, j'ai eu cette image et encore des fois ça arrive. J'ai fait beaucoup de cauchemars après avoir été à [la prison]. [...] moi je me suis sentie comme prisonnière. [...] je tremblais, j'avais froid. Finalement, on entre à la salle d'attente, il n'y a pas assez de chaises pour tout

le monde pour s'asseoir non plus. Pis là, on attend que quelqu'un vienne nous chercher ou nous appelle. À la télévision, il y a quelque chose d'écrit. Fac là, on se déplace tout le monde. Avant, on a comme un cordon là, identifié que le bureau des visiteurs nous remet puis donc on est comme des moutons, tu suis la personne, tu ne sais pas où tu t'en vas. Il n'y a rien, aucune information, on avance. Il faut avancer, on avance. Là, il y a une autre porte, un autre endroit, un autre contrôle. Montre ton identification, on passe, on traverse le jardin là, la cour. Là aussi, il y a encore une autre porte, un autre contrôle pis là tu entres dans une espèce de corridor pis là, il y a le dernier contrôle avant d'aller au parloir. Donc ça fait bien des contrôles et tu laisses ton sac à l'accueil là, barré.

- Rosalyne, mère.

Je me souviens d'être allé à l'institution X sur cette immense propriété et il y avait, juste, cette longue route qui y mène et, euh, vous savez, il y a, il y a quelque chose de gothique à conduire sur cette propriété qui m'a marqué. Et, euh, quand nous sommes arrivés là, vous savez, vous passez par ces portes et vous obtenez, vous savez, traité à l'avant et comme c'est très, euh, stérile et très orienté vers la sécurité, et, euh, très [...] euh, quels sont les mots pour le décrire ? Hum, il n'y a pas de sentiment, n'est-ce pas ? Vous êtes juste, comme, une pièce de machine qui passe par ce système. Vous savez, pour un enfant, c'est un endroit très effrayant, n'est-ce pas ? Donc, j'ai été accepté. Nous avons réussi à passer le contrôle de sécurité et à l'époque, la façon dont les visites fonctionnaient, quand vous étiez en évaluation, c'est qu'il n'y avait pas de visite libre. Donc, la visite que j'ai pu faire avec mon père pour la première fois était derrière Plexiglass. Et il y avait un téléphone [...] Je ne sais pas ce que je pensais du système, mais je sais, vous savez, si je pense à ce que j'ai ressenti, en regardant en arrière, vous savez, euh, je, je détestais ça. Je détestais vraiment ce symbole d'autorité qui m'avait enlevé mon père.

- Nathan, fils.

Une fois que les visiteurs sont passés au travers des différents contrôles sécuritaires et administratifs de l'institution, ils peuvent enfin avoir accès à la salle de visite, ou aux parloirs, dépendamment s'ils sont dans une prison ou un pénitencier. Lorsqu'ils visitent au provincial ou lors de la période d'évaluation en début de sentence, les contacts physiques entre les visiteurs et les personnes incarcérées sont formellement interdits. Les visites se déroulent donc dans des **parloirs ou visites-guichets** dans lesquels personne incarcérée et visiteur sont séparés par une vitre et peuvent uniquement communiquer par le biais d'un combiné téléphonique. Les participants de la recherche ayant eu à expérimenter ce type de visite dénoncent des combinés défectueux, des lieux inappropriés pour y amener un enfant, ainsi que le bruit ambiant et le manque d'intimité en raison de la proximité des parloirs.

Parce que ça aussi les visites, il n'a pas le droit lui d'avoir de visite contact, dans un certain département. Il faut, il y a une vitre, on est obligé d'avoir une vitre

entre nous, c'est épouvantable. Et là, tu cries, tu entends les autres qui crient à côté. C'était fou cela et c'est des habitués. Souvent, ils choisissent le meilleur spot. Ça, je haïs ça, les pas contacts, c'est épouvantable. Et là, tu peux le prendre dans tes bras juste à la fin.

- Maryse, mère.

Ce que vous voulez vraiment, c'est embrasser votre proche, n'est-ce pas ? Vous voulez vraiment l'étreindre et non, c'est par téléphone et avec du verre entre vous. Alors, c'est très, très dur. Très dur. C'est très inhumain. Je, je n'ai rien de bon à dire à ce sujet, en fait.

- Erika, mère.

Quand on va la voir, elle est contente. Elle tape dans la vitre puis elle colle sa joue puis elle le flatte puis elle... t'sais. Ça, c'est dur, là. L'autre fois, elle essayait de faire un câlin à travers la vitre, t'sais. C'était comme... ça, c'était rough, là.

- Patricia, conjointe.

Fac que, à travers d'une vitre, c'est ça, à X j'y ai été quelques fois, mais c'est toujours au travers d'une vitre. Ça c'est quelque chose là, les premières fois, tu entres dans les émotions. Ils sont comme dans un petit bocal, je dirais là...

- Georgette, mère.

Il faut, il y a une vitre, on est obligé d'avoir une vitre entre nous, c'est épouvantable. Et là, tu cries, tu entends les autres qui crient à côté. C'était fou cela et c'est des habitués. Souvent, ils choisissent le meilleur spot. Ça, je haïs ça, les pas contacts, c'est épouvantable. Et là, tu peux le prendre dans tes bras juste à la fin. Il y a tous pleins de détails à respecter que je ne connaissais pas, mais un coup que tu les connais... Tu apprécies ta visite.

- Maryse, mère.

Pour ce qui est des **visites avec contacts** autorisés, les participants indiquent de manière générale apprécier ces moments où ils peuvent enfin toucher leur proche et établir une certaine proximité avec lui, même si force est de constater que les contacts plus intimes, tels que les baisers ou encore chuchoter dans l'oreille, demeurent interdits.

Et moi à la fin je profitais même plus de mes visites. J'étais toujours sur le qui-vive en train de regarder ce qui se passait parce que j'avais tout le temps peur qu'il arrive quelque chose. Dès qu'on se touchait les mains, dès qu'on était trop proches pour parler, si on se parlait à l'oreille ou quoi que ce soit t'entendais « sécurité contrôle ».

- Maude, conjointe.

Bien que la froideur et la stérilité des lieux physiques soient mentionnées par les participants, les pièces dans lesquelles se tiennent les visites avec contacts au fédéral sont

mieux aménagées et plus propices à accueillir des enfants, puisqu'un espace de jeux y est aménagé. Cependant, que les visites soient au provincial ou au fédéral, certains proches ont indiqué s'empêcher de parler librement, car ils se savent écoutés, que ce soit par les gardiens à proximité, les gens dans les parloirs à côté, ou encore par un micro dont on soupçonne l'existence à la table qui leur a été attribuée.

En ce qui concerne les **visites familiales privées**⁸ (VFP) - communément connues sous l'appellation « les roulottes » -, les participants y ayant eu droit soulignent la rareté de celles-ci, qui dépend en effet du comportement de la personne détenue, de la fréquence permise et de la disponibilité des roulottes. Ces délais varient de quelques semaines à plusieurs mois, ce qui dépend de l'institution.

Les roulottes, c'est quand même agréable. (Rires.) Mais, euh, ça revient pas toujours vite. Comme à [tel pénitencier], il y avait beaucoup de demandes puis il y a juste trois unités. Donc, si c'est une fin de semaine puis, là, le tour revient pas vite, là... dans les règlements ou je sais pas quoi, là, c'est marqué à peu près aux 6 semaines, mais, euh, t'sais, c'est souvent... ça faisait souvent 2 mois d'attente puis, euh... ça dépend aussi de chaque sécurité, de chaque niveau de sécurité.

- Ariane, conjointe.

Quant au déroulement de ces visites, les personnes interrogées ont des opinions mitigées. Certaines les trouvent agréables, car elles permettent de passer du temps de qualité avec le proche détenu.

Tsé, c'est pas juste l'enfer, j'ai ben du plaisir là, des fois avec mon mari, des fins de semaine, je ne suis pas capable de monter les escaliers là-bas tellement je ris. Pis on a eu des moments comme je te disais à la première VFP, où ce qu'on est là (respire) qu'est-ce qu'on fait. Puis, il y a d'autres VFP je suis sortie de là pis je braillais parce que je ne voulais pas m'en aller, parce que je trouvais cela dur de m'en aller, puis je ne veux pas le laisser là, pis je veux l'amener chez nous. Pis il y a d'autres fois, tu peux-tu me mettre une petite chaise sur le bord de la porte, j'ai hâte de m'en aller. Pas que j'ai hâte de m'en aller, mais j'ai juste hâte de crisser mon camp d'icitte parce que je veux revenir à la civilisation.

- Mary, conjointe.

Les proches demeurent souvent ambivalents par rapport à ces visites en raison des contraintes qui les accompagnent. En demeurant pour quelques jours dans l'institution de

⁸ Les visites familiales privées sont des visites d'une durée maximale de 72 heures, qui peuvent avoir lieu tous les 2 mois, dépendant de la disponibilité des installations au sein d'un établissement.

détention, les proches de détenus doivent se plier aux conditions de détention et aux enjeux d'ordre sécuritaire au même titre que s'ils étaient eux-mêmes détenus.

À la fin, à [un pénitencier], là, j'arrivais avec mes sacs, une petite liste quasiment faite sur le coin de la table. Et ils regardaient... ça dépendait c'était qui qui me rentrait à la fin de semaine, mais, des fois, ils regardaient à peine ce que j'avais puis: «C'est beau.» Parce qu'ils viennent aussi qu'ils connaissent les gars, si c'est des tout croches ou des pas tout croches ou... Puis, t'sais, la famille, ça vient avec aussi. On se voit quand même régulièrement. Mais, au début, à X, je rentrais mes choses, mais mon sac de sport que je mettais mes affaires dedans..... Tout était listé. Évidemment, j'ai trois paires de bobettes, j'ai deux paires de bas, j'ai un crayon à maquillage, j'ai des couches pour la petite... c'est mon chum qu'il fallait qu'il achète les couches sur la liste d'épicerie. Je pouvais pas en acheter, en apporter. Puis, euh, c'est ça. Ça fait que je sortais mon stock un par un. Ça, c'est ça. Ça, c'est... Il cochait sur sa liste. Puis, le sac, mon sac, il restait dans le casier. Ils rentraient même pas les, les sacs, là, ou les valises ou peu importe, là. Puis, euh, ça fait que c'est ça. Ça aussi, ça, encore là, ça dépend du niveau de sécurité...

- Ariane, conjointe.

Quand je vais aux visites, quand je vais aux visites conjugales...Moi, je prends beaucoup de pilules...4 fois par jour. Mais quand je vais dans le pénitencier, j'en prends souvent juste le matin pis je laisse faire une partie de mes pilules, parce que sinon, faut que je parte, faut que je m'habille, faut que je marche aux pilules, là, ils sont là, sont accotés, ils attendent que je finisse de prendre mes pilules. Si je suis chanceuse, il ne me fouille pas dans la bouche t'sais, pour savoir, pour être sûr que je les ai avalées. Pis là, je les mets dans la petite case et je reviens. Malgré que j'en ai des narcotiques, mais je les rentre jamais en dedans, des médicaments pour la douleur et tout cela. Mais je ne les rentre jamais en dedans. ...T'sais, faut aller les prendre à l'extérieur. Alors, moi je connais beaucoup de mères, de personnes qui décident de ne pas prendre leurs médicaments, mettant leur santé à risque pendant trois jours parce que c'est moins de trouble qu'ils viennent te chercher à 7h30, là il faut que tu t'habilles. [...] Aussi, ils te fouillent.

- Mary, conjointe.

En plus de consentir à une fouille exhaustive des choses qu'ils amènent avec eux, les proches de personnes détenues sont soumis au dénombrement⁹, doivent demander une permission particulière pour avoir accès à leur médication et ne peuvent pas circuler librement dans l'institution. Cette visite qui procure un espace de liberté, d'autonomie et de plaisir à la personne incarcérée signifie pour les proches un enfermement volontaire, la soumission à de nombreuses privations et des coûts financiers.

⁹ Décompte périodique des personnes détenues.

T'sais, au début, les premières sont plus difficiles un peu. Le départ après trois jours, bien, ça devient un peu triste, là, mais sinon, on s'habitue. C'est comme une petite routine encore là qui, qui se fait.....C'est sûr que, des fois, c'est long. Parce que, écoute, l'hiver, là, tu es dans un petit trois et demi ou un petit quatre et demi puis, euh, on fait quoi? On avait des jeux de société, c'était pas si pire, des trucs comme ça, mais c'est, c'est une vie qui est pas tout à fait une vie non plus, là. T'sais, quand tu es dans ta maison, tu as plein de choses à faire dans ta journée de trucs. Mais, là, c'est limité à cette bouffe-là, à ces jeux-là. T'sais, il y a pas de... il y a pas de plus que tu peux faire, là, dans ta journée, là.

- Ariane, conjointe.

Oh mon dieu, c'était vraiment pour lui faire plaisir parce que moi j'haïssais ça là, c'est sale, c'est dégueulasse, c'est... pis tu es enfermée euh.... Je veux dire, t'es enfermée là... juste pour prendre, t'sais, moi je prends des Lactaid, parce que je suis intolérante au lactose, je ne pouvais même pas avoir ça sur moi là. Faique, fallait que j'appelle pour que le gardien vienne me chercher. Ou genre, tu veux prendre des Advils parce que tu as mal à la tête, faut que je l'appelle le gardien, qu'il vienne me chercher, qu'il m'amène comme à la réception dans mon casier, que je prenne ça devant lui et que je revienne. T'sais, moi Je trouvais ça là... Pis en dedans, c'est sale. C'est eux qui font l'entretien là-dedans, pis c'est dégueulasse, pis c'est sale, pis... T'sais, tu cuisines dans la vaisselle de tout le monde pis, t'sais.... Je ne suis pas madame Blancheville, mais ça m'écœurait un peu, faique c'était vraiment pour lui faire plaisir. Et je veux dire, tu peux rien... tout ce qu'on...on jouait des cartes, on écoutait des films pis je lui faisais à manger. Son fun, c'était de faire sa liste d'épicerie. T'sais, il peut choisir des trucs spéciaux qu'il ne mange pas souvent. Il n'a pas une liste de même, mais il a quand même plus de choix. Mais ça aussi faut le payer cette épicerie-là, t'sais. C'est moi qui paye ça...pour les roulottes, c'est la famille qui paye l'épicerie. Il choisit ce qu'il veut, la commande est placée dans une épicerie pis la journée que tu arrives, ta commande elle arrive en même temps que toi. Mais c'est le parent, la famille ou la blonde qui paye.

- Alexandra, mère.

Vous devez être là le vendredi à midi et vous êtes libéré vers 10 heures le lundi. Et sept fois je suis descendue avec ma petite-fille et nous avons passé le week-end [...], pour lui c'était la liberté parce qu'il pouvait y aller et nous sommes restés dans ce petit endroit de type bungalow avec une clôture. Mais il y avait une cour avec de l'herbe et vous savez, nous pouvions cuisiner et il planifiait toute la nourriture. Il achetait la nourriture. Il fait une liste. Alors, il met une liste. Il faisait le menu et c'est un bon cuisinier. Donc, son travail était de planifier le menu et ça lui donne quelque chose à faire. Parce que quand ils sont en prison, ils ne prennent aucune décision, n'est-ce pas ? C'était donc une chose qu'il pouvait planifier le week-end pour la nourriture et tout le reste. Et, mais pour moi, je ne peux pas prendre mon appareil photo. J'adore prendre des photos. Je ne peux pas prendre mon téléphone. Je n'ai pas mon ordinateur. Je ne peux téléphoner à personne. Donc, tu es complètement coupé. Donc, vous savez, ma fille est complètement coupée de son bébé et je suis complètement

coupée de tout le monde. Je suis une personne libre. Je peux parler à qui je veux quand je veux leur parler. La première fois que j'y suis allée, il m'a fallu deux semaines pour m'en remettre, je crois [...] Je n'arrivais pas à y croire. Et pour lui, c'était tellement bien. Il était, "Quand peut-on faire ça encore?" Et je me disais : "Je ne veux plus jamais faire ça."

- Kim, mère.

Les proches interrogés ont mentionné la tristesse ressentie face à l'impossibilité de voir au moment voulu l'être cher incarcéré ainsi que leur impuissance face au contrôle de l'institution sur leur relation et leur quotidien. Les visites, qu'elles soient derrière une vitre, dans des salles communes ou dans une roulotte, sont des moments précieux, mais difficiles à vivre pour les proches. Les témoignages recueillis permettent de faire le portrait des différentes mesures auxquelles ils sont confrontés à chaque fois qu'ils entrent en détention. La capacité d'adaptation des proches est mise à l'épreuve par des politiques et des pratiques de visite exigeantes, changeantes et parfois inconsistantes.

[...] La prison ici [1re prison] est la pire pour - Vous êtes juste traité comme, vous savez, comme un moins que rien. Alors, on vous bat [...] Et vous y allez et, pour moi, avec, quand vous avez les téléphones et tout ça c'est, comme, comme, si vous êtes tous assis dans une piscine. Vous savez combien c'est bruyant dans une piscine publique ? Alors, j'ai du mal à entendre et les téléphones ne fonctionnent pas toujours très bien, ce genre de choses. Et vous êtes - Vous savez, ils peuvent avoir 15 téléphones différents et il peut y avoir, vous savez, 5 personnes en visite et ils les mettent de sorte que vous avez quelqu'un juste à côté de vous qui parle, au lieu de les espacer. Donc, je déteste les visites dans les prisons provinciales et je ne le fais pas, la plupart du temps. À la [2e prison], c'est un peu différent. Vous y allez et vous restez dehors. Le premier arrivé, le premier servi, car ils n'ont qu'un seul endroit à visiter, le box, et vous vous démarquez. Il n'y a pas de siège. Il n'y a pas de toit. . . Je n'aime pas visiter les prisons provinciales. Et dans [la prison fédérale], je n'y suis allée que deux ou trois fois, pour une visite d'une journée, vous savez, une visite de 3 heures parce que conduire 3 heures pour visiter 3 heures pour rentrer 3 heures à la maison- Et il ne voulait jamais que j'y aille le week-end. C'est plus occupé le week-end. Il n'aime pas être entouré de beaucoup de monde, ce qui rend la prison très difficile pour lui. [...] Vous savez, l'idée d'être dans une pièce avec beaucoup de gens qui viennent me rendre visite, des enfants qui courent partout [...]. Nous sommes allés à l'assistance sociale une fois et en fait ma fille est venue et sa fille et moi [...] et mon fils a dit : "Ne regarde personne." Et d'autres mères ont dit ça. Donc, quand vous allez en visite, vous êtes tous assis à table dans la gymnase pour participer à cette réunion sociale et il y a de la nourriture et vous mangez ensemble et tout ça. "Ne regarde personne, parce que ça peut causer des problèmes." Je regarde une femme ou la petite amie de quelqu'un, je la juge peut-être et ce type va venir frapper mon fils plus tard, n'est-ce pas ? Et c'est, c'est - Et, donc, c'est comme ça et c'est la même chose avec les visites. Comme

quand vous allez en week-end pour rendre visite. Donc, quand vous allez et que c'est la visite du week-end ou la visite de 72 heures, je n'ai pas à m'occuper de tout ça.

– Kim, mère.

2. LES INTERACTIONS ENTRE LES FAMILLES ET LE PERSONNEL CORRECTIONNEL

Au-delà des réglementations et procédures proprement dites, ce sont les interactions des proches avec le personnel correctionnel qui sont souvent dénoncées comme problématiques par les proches. Les participants de cette recherche soulignent bien sûr avoir eu des interactions correctes avec le personnel en détention.

[...] Ils ont toujours été très corrects avec nous autres, là, t'sais. On aurait pu pogné des, des gens, t'sais, des, des agents là-bas que, non, t'sais, genre, aucun air lousse, là, genre, bien, bien stricts puis c'est comme ça.

- Olivia, fille.

Bien, je pense que, comme eux, c'est leur travail [...] c'est comme dans n'importe quel business, il y a du monde gentil, il y a du monde moins gentil. C'est sûr que tu arrives à X, la personne, elle a un certain air sérieux de par la nature de l'institution. Mais c'est arrivé qu'on a fait des blagues. On a des gens qui étaient très drôles, qui, qui, euh, qui faisaient des blagues avec les enfants ou peu importe [...] aller là une fois, probablement que j'aurais pas les sourires que j'ai eus à y aller toutes les semaines. Ça fait que c'est des relations un peu que tu développes avec les gens au fur et à mesure. [...] Je crois qu'ils sont capables aussi de faire la part des choses entre leur travail avec les détenus, leur travail avec la famille. [...] la plupart des gardiens étaient, là, bien corrects, là.... il y avait quelques visages, des fois, que tu dis: «Ah, lui, à matin, ça lui tentait pas. Mais des fois, je me dis, c'est comme partout. Tu vas, tu vas à la caisse, à l'épicerie puis, peut-être, des fois, la madame, ça lui tente pas de te répondre non plus, là.» C'est juste la nature de l'institution qui fait qu'il y a un sérieux qui plane un peu plus, peut-être, qu'à l'épicerie. (Rires.)

- Ariane, conjointe.

A quelques occasions, les proches rapportent des interactions avec le personnel se sont avérées davantage positives.

Pis tu as des agents comme j'ai eu moi où il était, les agents qu'il a eus quand il était à [un pénitencier], c'était tous des gens que je pouvais appeler avec qui je pouvais parler. Quand il a eu son pontage et il a fait une méchante dépression, j'ai pu appeler son équipe de gestion de cas. J'ai pu appeler Martin et dire Martin*, sa santé mentale m'inquiète.*

- Mary, conjointe.

(En comparaison avec d'autres institutions) Alors, ils étaient si gentils, vous savez ? Et, ils ont dit, "Oh, nous comprenons. Ça doit être tellement dur." C'était des femmes gardiennes. Elles étaient très compréhensives. Vous savez, ça a beaucoup aidé. Ça a beaucoup aidé. Qu'ils n'étaient pas méchants avec moi parce que, vous savez, on entend parler de familles qui ne sont pas bien traitées. Et ça a rendu les choses plus faciles, c'est sûr. Et elle a dit - je ne me souviens pas exactement de ce qu'elle a dit, mais c'était quelque chose d'un peu encourageant, vous savez ? [...] ce gardien dans X, elle se démarque juste parce qu'elle avait ce grand sourire. Elle était si gentille. "Oh, oui ? Tu viens de l'extérieur de la ville ! C'est comme si, tu te sentais bien. J'étais tellement choquée de la façon dont ils me traitaient.

- Tara, mère.

A l'exception de ces interactions positives jugées trop rares et surprenantes, la majorité des rencontres entre les proches et le personnel correctionnel sont jugées déplaisantes, dégradantes, voire nocives.

Mais tu te sens tellement pas considérée comme, comme individu, je trouve, là. C'est comme si, mettons, il s'en foutait de toi, là. T'sais, pour eux, la famille du détenu puis le détenu puis sa vie en général, c'est rien, là. Pour eux, c'est juste un numéro qui a fait quelque chose. Il a un dossier puis c'est ça[...]Parce que, moi, j'avais absolument rien contre les agents carcéraux avant, là. Je trouvais que c'était un métier qui était très louable, là. Mais, maintenant, là... (Rires.) [...] Il y en a qui sont vraiment corrects, là. Puis, comme, ceux qui sont correctsc'est, c'est comment qu'ils t'abordent exactement quand tu vas... dans un magasin puis qu'ils faisaient du service à la clientèle. Les autres, ils te parlent comme si tu étais la dernière, euh... t'sais, c'est pas... En tout cas. Moi, ça m'avait vraiment surprise, ça, qu'ils aient autant peu de considération pour les gens qui y vont...Moi, j'aurais pensé qu'ils auraient plus de discernement, là, par rapport à ça... Puis de, d'avoir plus de, de compréhension envers la famille. T'sais, de plus les prendre en considération, pas de faire comme si tu étais juste un numéro puis que toi... moi, je vais voir mon chum en prison, mais c'est comme si j'allais voir ma grand-mère au centre de personnes âgées, t'sais. Pour eux ... dans leur approche, ils prennent pas en considération qu'ils parlent avec des gens qui sont, qui sont blessés puis qui ont peut-être besoin de tact ...eux autres, ils considèrent pas que c'est une épreuve que tu vis.

- Patricia, conjointe.

Trop souvent, les interactions entre les proches et le personnel correctionnel sont, en effet, des mauvaises expériences. Si les proches se sentent déjà ignorés à distance par une institution qui ne les informe de rien, ce sentiment est exacerbé par l'attitude passive et

négative du personnel à leur égard. Au niveau interpersonnel, ce sont des gestes, des regards et des mots posés ou omis qui les font se sentir maltraités par le personnel correctionnel.

Je dirais que, pour la plupart, c'était soit un désintérêt total. Vous pourriez être une simple mouche sur le mur, vous savez ? Ou bien ils pouvaient être carrément insultants et grossiers avec vous. Et cela s'est produit à plusieurs reprises.

- Erika, mère.

Moi, je suis chanceuse, ça ne m'est jamais arrivé, mais il y avait un garde à la [pénitencier]. La madame est arrivée, une madame d'un certain âge, elle s'en vient voir son mari, ça avait passé dans le journal, il avait abusé de nombreux enfants. La madame vient le visiter, elle regarde par terre. Elle ne veut pas être là, mais c'est son mari et elle a décidé de rester avec. Tu vois qu'elle en shake, c'est sa première visite conjugale, elle shake, le cœur me saigne ... pis ils la fouillent pis là, au lieu d'être gentils pis d'être polis avec. Là, il commence, bon vos sous-vêtements, elle sort ses deux petites paires de culottes tsé, «montrez-les », là il la fait montrer ses culottes de même. Pis là, votre brassière, pis là elle sort la brassière... pis là il continue, mais là, à cette époque-là à la B, on faisait ça dans l'entrée. Là, tu as tous les gardes qui entrent et qui sortent de la journée, c'est un changement de shift à cette heure-là. Tous les employés..., à cette époque-là, ils étaient en train de construire l'hôpital, tous les gars de la construction pis toi tu es là en train de montrer tes sous-vêtements.*

- Mary, conjointe.

Il ressort fréquemment des témoignages recueillis que les proches se sentent traités comme des criminels.

Quand on va là, on se sent comme des voyous.

Normand, père.

Vous avez l'impression d'être traité comme si vous étiez aussi un criminel. Ils vous regardent de travers... la majorité d'entre eux sont absolument grossiers.

- Gina, mère.

Le système me donne l'impression d'être un criminel. Quand tu entres, ils te traitent comme de la merde. Ils vous donnent l'impression qu'on ne peut pas vous faire confiance. J'ai 58 ans. Je n'ai jamais enfreint la loi de ma vie, mais chaque fois que j'y vais... Je suis terrifiée, terrifiée.

- Inès, mère.

Tsé des fois, je vais aux visites et des fois, il faut que je rappelle au garde que je suis une citoyenne canadienne... Mais combien de fois, je les vois dénigrer, soit les familles, soit quelqu'un. On dirait qu'ils oublient qu'on est des citoyens.

- Mary, conjointe.

Ben moi, je pense qu'il faudrait que les gens qui nous reçoivent soient plus sympathiques. Dans le sens que quand je dis sympathique, pas écouter, premièrement on ne raconte pas nos vies quand on va là, on n'a pas le temps et tout cela. Mais, juste comprendre qu'on va rencontrer quelqu'un.... dans le sens que je ne suis pas délinquante, comprenez, j'en ai pas de casier judiciaire ... je pense que si on nous recevait un petit peu plus agréablement, moi je pense que ça aurait même un impact pour nous avec nos détenus. Moi je suis arrivée à la petite fenêtre, je suis déjà à bout là. J'arrivais là et j'étais fâchée. Mon fils y me connaît, il me disait calme toi. J'ai dit hey, on se fait traiter comme des tatas là. Tsé je trouvais cela dur et je vous avoue que oui, ça me faisait de la peine parce que je me disais regarde, moi je viens rendre visite à mon fils pour lui rendre la vie un petit peu plus douce pour le reste de la semaine et je le vois, je suis fâchée. T'sais, dans le sens que...! Fac ça, je trouvais cela plate. ...Moi, je pense qu'il faudrait qu'il y ait du personnel un peu plus adouci, qu'ils s'adoucissent. Mais je comprends qu'eux autres aussi doivent être fatigués, tannés, c'est quand même leur emploi là. On s'entend que ce n'est pas un don de soi qu'ils font, mais oui, d'être un peu plus accueillant, moi je pense que oui.

- Zora, mère.

Ce traitement a un effet intimidant et potentiellement dissuasif sur les proches qui souhaitent visiter. C'est le cas d'Hannah qui souhaite visiter son neveu, mais appréhende en raison du traitement vécu par sa sœur.

G (sœur de la personne interrogée) a dit qu'elle se sentait vraiment humiliée. Elle a dit qu'ils vous traitent comme si vous étiez coupable vous aussi. Donc, je n'y suis pas encore allée. Ils peuvent penser ce qu'ils veulent. Je ne peux pas contrôler ce qu'ils pensent. Je suis une bonne personne. Je veux rendre visite à mon neveu. C'est une partie importante de sa réhabilitation de savoir qu'il y a des gens à l'extérieur qui s'occupent de lui. Je ferai de mon mieux. Je les traiterai comme des personnes. J'espère qu'ils me traiteront comme tel.

- Hannah, tante.

Si notre recherche ne nous permet pas d'analyser le rôle joué par le stigmatisme attribué aux proches dans les attitudes négatives du personnel, il apparaît clair que ces attitudes perpétuent la stigmatisation des proches (Comfort, 2003; Hannem, 2011; MacKenzie, 2019; McCuaig, 2007). L'exemple de Mary qui était intervenante en milieu carcéral et qui devient visiteuse conjointe de détenu illustre un traitement différentiel des proches:

Moi je m'attendais d'arriver là et d'avoir le même service que quand tu y vas comme si aujourd'hui tu te présentes en prison, une avocate se présente, moi je m'attends d'avoir toujours le service... non, non, je me suis aperçue du jour au lendemain. Je suis partie d'être une personne super respectée dans les services correctionnels qui a une cote de sécurité A. [...] je n'ai jamais eu de détecteur de

drogues, j'ai jamais eu le chien pisteur, jamais, jamais. [...] Et du jour au lendemain, je rentre comme conjointe et je suis devenue comme [...] moi je dis tout le temps, comme un citoyen de deuxième classe dans mon propre pays, pis ça été comme le plus frappant. Ben j'avais dit au garde, ben je ne comprends pas! Je rentre dans un super max au Québec, pis il n'y a pas de problème pis là aujourd'hui, il me teste pour la drogue [...] Moi, je ne comprenais pas comment tu pars une journée, le vendredi tu es une personne respectée du service correctionnel et un mois plus tard, tu vas visiter ce gars-là et tu es soudainement une passeuse de drogues. Fac, je pense que c'est la partie la plus dure depuis que je suis avec. [...] Moi je dis tout le temps, moi j'ai choisi cette vie-ci. J'ai choisi de le marier. La maman et le papa, la sœur, le frère, les enfants ont pas choisi pis c'est cette partie-là qui est tellement dure aux services correctionnels. Et que ce soit fédéral ou provincial, c'est la même affaire. Ça ne change pas.

- Mary, conjointe.

Ce sont des émotions de frustration, d'humiliation et de honte qui sont engendrées par ces interactions avec le personnel. Ces expériences s'accumulent et deviennent des sources importantes de stress et de souffrance pour les proches. Les politiques et pratiques carcérales reproduisent et élargissent les souffrances de l'incarcération vécues par les personnes détenues à leurs proches. Les témoignages recueillis nous permettent, en effet, d'identifier les diverses lacunes du système correctionnel identifiées par les proches.

3. LES CARENCES DU SYSTÈME CORRECTIONNEL

Les expériences des proches pointent du doigt des carences de fonctionnement au niveau des compétences que le personnel se devrait d'avoir dans le cadre de leur travail, (le savoir-faire) mais également des carences émotionnelles et morales (le savoir-être) de l'institution carcérale, de ses politiques et de ses employés.

Carences au niveau du savoir-faire Le fonctionnement de l'institution	Carences au niveau du savoir-être Les valeurs de l'institution
Manque de ressources	Manque d'intimité
Manque de fiabilité	Manque de respect
Manque d'organisation	Manque d'humanité
Manque de professionnalisme	Discriminations
Manque d'efficacité	Manque de justice
Rigidité et manque de flexibilité	Excès et manque de sécurité
Manque de consistance	Manque de compassion
Manque de cohérence	
Manque de transparence	
Manque d'informations	
Manque de communication	
Manque d'imputabilité	

A. CARENCES AU NIVEAU DU SAVOIR-FAIRE: LES DÉFAILLANCES DE FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION

Les proches rencontrés donnent de nombreux exemples de ce qu'ils considèrent être des défaillances de fonctionnement de l'institution carcérale qu'ils apprennent à connaître. Ils sont confrontés au manque de ressources matérielles et humaines des pénitenciers et, surtout, des prisons provinciales. Au manque d'espace s'ajoutent la vétusté de certaines infrastructures et du matériel (places de visite limitées, téléphones insuffisants et défectueux) ainsi que le manque de personnel qui a un impact direct sur leur capacité à être informés (absence de personne-ressource, manque de communication avec les familles) et servis par l'institution (visites restreintes, voire annulées).

Les procédures en place leur apparaissent confuses et opaques en raison du manque d'explications données et d'une apparente incohérence avec l'objectif de maintien des liens familiaux et sociaux. De plus, ils constatent fréquemment un manque de logique et de constance dans l'application des règles et des procédures qui varient d'un établissement à l'autre et souvent au sein du même établissement. Des permissions explicites ou tacites qui sont accordées par le personnel une semaine sont parfois suspendues et révoquées comme n'ayant jamais existé la semaine suivante.

Puis, là, elle me dit... Elle dit: «Non, les collations, c'est pas autorisé.» Je fais: «Voyons, ça fait deux mois que je viens deux fois par semaine, j'ai tout le temps une collation, là.» «Non, ça, on n'en veut pas des collations. Ça fait des dégâts.»
- Patricia, conjointe.

La seule cohérence là, c'est l'incohérence.
- Mary, conjointe.

Et, en réalité, c'est pour cela que je dis qu'il n'y a aucune cohérence entre les services et les personnes qui mènent tout cela la grosse machine.
- Rosalyne, mère.

Même s'il s'agit de permissions aussi banales que d'entrer à la visite avec un goûter pour le bébé, les proches vivent très mal la façon dont ces interdictions sporadiques sont imposées et exprimées comme étant des confusions, des fautes ou encore des mensonges de leur part. Étant mal informés des procédures et non informés de leur raison d'être, ils jugent la plupart des contraintes comme ridicules et incohérentes. Pourquoi les dessins d'enfants faits durant la visite ne peuvent-ils pas simplement être donnés au détenu, mais doivent être envoyés par la poste une fois de retour à la maison? Pourquoi sont-ils acceptés s'ils sont faits avec certains crayons de couleur, mais refusés si des feutres sont utilisés? Pourquoi un tel envoi de dessins «

non autorisés » peut-il donner lieu à une mention négative dans le dossier carcéral de la personne détenue?

Leur expérience est ainsi constellée d'épisodes et d'interactions incompréhensibles avec une institution qui leur apparaît rigide, non fiable, mal organisée et peu professionnelle. L'absence de moyens de communiquer, de demander des explications ou de contester les procédures et pratiques en place contribue à cette image négative d'une institution non transparente et non imputable.

B. CARENCES AU NIVEAU DU SAVOIR-ÊTRE: LES VALEURS DÉFAILLANTES DE L'INSTITUTION

Je sais que ce n'est pas une garderie. Je sais que ce n'est pas censé être agréable, mais cela devrait sûrement être humain.

-Érika, mère.

Les témoignages recueillis évoquent une trop fréquente carence de "savoir-être" du système correctionnel en général et des employés qu'ils rencontrent. Confrontés à une institution étatique qui leur apparaît à la fois incohérente dans ses politiques, irrespectueuse dans ses pratiques, les proches témoignent d'expériences évoquées qui illustrent un échec à mettre en application et à personnifier les valeurs démocratiques.

En tant qu'institution étatique et service public, les prisons et pénitenciers n'apparaissent pas, aux yeux des proches, véhiculent les valeurs positives qu'elles devraient. Ceux qui découvrent le système carcéral sont choqués et bouleversés par l'écart entre ce qu'ils croyaient être un système incarnant les valeurs sociales canadiennes et ce qu'ils en découvrent comme réalité.

Eh bien, ce fut un choc ! C'est un choc de penser que c'est à ça que ressemblent nos prisons. Ça, et c'était ici à Ottawa, n'est-ce pas ? Donc, nous sommes ici dans la capitale du Canada. Une des meilleures nations du monde où vivre et c'est ainsi que nous traitons les gens qui n'ont même pas encore été reconnus coupables de quoi que ce soit, n'est-ce pas ? [...] C'était un choc. C'était un choc pour mon système. Je dois vous dire que ça m'a vraiment secouée. Ça a bouleversé mon monde.

- Erika, mère.

Les procédures et techniques carcérales auxquelles ils sont soumis manifestent à leurs yeux un manque évident de respect de leur existence et de leur situation déjà difficile en tant que proches de personnes incarcérées. En se soumettant aux règlements, à la surveillance et dans une certaine mesure au confinement institutionnel, les proches s'exposent à diverses

privations et limitations de leurs autonomie, indépendance, intimité et vie privée qui ne sont pas sans rappeler celles que vivent les personnes incarcérées (Chamberlain, 2015; Sykes, 1958). La limitation des mouvements, la sélection et le retrait d'objets personnels et de vêtements illustrent bien le contrôle du personnel sur les corps des proches visiteurs.

Vous savez, je portais un foulard. C'est assez évident pour moi, vous savez, quand quelqu'un subit un traitement contre le cancer, il y a un certain fait de port du foulard. Et une fois, je suis allée faire une visite et, vous savez, j'ai lu le truc. "Pas de chapeaux et de vestes." Il y a un signe à ce sujet. Mais, pour moi, vous savez, je ne porte pas de couvre-chef pour avoir du style. C'est parce que, vous savez, j'ai perdu mes cheveux... Mais une fois, je suis allée les voir et ils m'ont demandé de les enlever. Et la personne avant moi avait un hijab, donc problème... Mais, vous savez, pour moi, s'il y a une exception religieuse, pour moi, le cancer serait mis dedans, pour moi. C'est une question de respect. Et j'ai dit au garde, "Vous savez, je suis en train de suivre un traitement contre le cancer en ce moment." Et il m'a dit : "Oh, il n'y a pas de couvre-chef. Vous devrez demander à mon partenaire." Alors, il me demande de passer au détecteur de métaux et son partenaire ne dit rien. Et l'autre garde, "Tu vas la laisser porter ça ?" Comme, et juste comme ce ton entier. Et, il est, genre, "Ouais, ça me va." Alors, ils m'ont laissée entrer.

- Gina, mère.

Comme un effet miroir du traitement des personnes détenues, les proches sont escortés et enfermés dans certaines salles par des gardiens qui régulent leurs mouvements; à partir de quand et où attendre en ligne, le temps d'attente avant d'entrer, etc.

Et donc, on passe, puis on passe au détecteur de métaux, puis on doit être renifflé par les chiens, puis on passe par ici, puis on doit s'asseoir et attendre. Donc, pour un petit enfant, c'était - les deux premières fois que je l'ai emmenée, elle a pleuré. Elle avait peur. "Qui sont ces gens ? Pourquoi me touchent-ils ? Pourquoi est-ce qu'ils..." Vous savez - "Pourquoi dois-je passer par ce truc intimidant ?" Une fois, je l'ai emmenée, elle devait aller aux toilettes et elle était, elle était propre et je leur ai demandé, comme, c'est tout un processus. J'ai dit : "Elle doit aller aux toilettes. Je sais qu'il y a, de l'autre côté de cette porte, une salle de bain où elle peut aller ?" "Non" Elle a fini par - Elle avait environ trois ans à l'époque, en train de mouiller son pantalon.

- Kim, mère.

Fouilles, lecture du courrier, appels enregistrés, manipulation des sous-vêtements de rechange, interrogatoires, etc., les proches sont soumis à diverses procédures de surveillance et de gestion des risques qui font primer la logique sécuritaire au détriment de leur dignité et leur vie privée. Perçus avant tout comme potentiels facteurs de risques et acteurs de contrebande (Hannem, 2011), leurs proches paient le maintien de leur relation avec une personne détenue

au coût élevé de leur soumission “volontaire” à des procédures qui menacent leur autonomie, intégrité, indépendance, intimité et vie privée. Olivia, Maude et Alexandra illustrent cette résignation à tout accepter dans le seul but de voir un être aimé, même une demande de fouille à nu. Cette expérience est donc vécue comme une forme de violence.

Les fouilles, t’sais, elle nous a expliqué... Là, elle dit: «Tu arrives là-bas, des fois, t’sais, on est tous à l’intérieur, ils vont faire des fouilles sur les, les visiteurs.» Puis elle dit: «S’ils te disent: ‘C’est une fouille à nu’. Tu dis ‘non’ [...] Tu veux pas.» Là, j’étais là: «Oui, mais je pourrai pas aller voir papa [...]» Mais elle dit: «Non, mais fais-toi pas fouiller, genre, toute nue.» Elle dit: «Tu veux pas vivre ça.» Bien, j’étais là: «Oui, mais pour aller voir papa, ça me dérange pas.»

- Olivia, fille.

[...] Moi j’ai jamais été fouillée à nu parce que je ne serais jamais retourné de ma vie. Mais je sais que je l’ai signé le papier comme de quoi que ça pouvait arriver.

- Alexandra, mère.

(En parlant de la fouille à nu subie) Bah oui, elle était pas forcée, mais comme forcée. [...] ou sinon je devais aller dans la salle de visite pour 1 heure. (silence). Mais là tu vois ton mari, ton conjoint paniquer, pis t’sais, il se passait tellement de choses que ça fait comme « j’ai pas le choix là ». Ça fait vraiment « j’ai pas le choix ». En dedans, ça fait « j’ai pas le choix, faut que je le fasse, ils vont peut-être me lâcher après parce que »... (silence). Pis ça été... deux officières pis y avait entre autres celle qui me lâchait pas... qui contrôlait tout, tout, tout, tout. Le pire c’est qu’au téléphone je disais toujours à Olivier « si un jour ça arrive, je m’en vais ». Mais... j’avais pas le choix...*

- Maude, conjointe.

C’est violent, c’est comme être traité comme si j’étais moi-même criminelle, comme si c’est moi qui avais rendu mon fils comme cela, comme si c’était à cause de moi.

- Maryse, mère.

Certains vont même jusqu’à dire que l’ensemble des interactions et des contrôles sécuritaires subis aux mains de l’institution pour pouvoir visiter est un processus déshumanisant. Aux mains de l’institution, ces valeurs bafouées peuvent s’accumuler et s’apparenter à un refus de l’institution de reconnaître leur dignité. Les carences de respect, d’humanité, de compassion qu’ils vivent et les privations d’autonomie et d’intimité auxquelles ils doivent se soumettre ne sont pas perçues par les proches comme ayant un caractère accidentel ou purement interpersonnel, mais comme étant institutionnel, structurel et volontaire.

[...] Un gars est assis là et il a les deux jambes sur le bureau et je me suis mis à la fenêtre et il n'a même pas pris la peine de tourner la tête. C'est tellement irrespectueux. Et j'ai pensé : "J'ai travaillé dans des bureaux toute ma vie. Je ne permettrais jamais à quelqu'un d'entrer et de me voir avec les deux jambes sur le bureau, écartées comme ça alors que je suis censé travailler". Et cela traduit un tel manque de respect envers les familles, n'est-ce pas ? Et ça vous fait encore plus honte. Et c'est ce qu'il est conçu pour faire. Tout ce processus, lorsque vous passez la porte, est fait de honte et de blâme. N'est-ce pas ? C'est ce qu'ils font. Et ça marche.

- Jeff, père.

Violée. Fait pour être criminel. Victimisée une fois de plus. Humiliée. Honteuse. Être accusée avant de faire quelque chose de mal. J'ai l'impression que le Service correctionnel du Canada considère les visiteurs et la famille comme des ennemis et je crois qu'il a mis en place des structures pour vous faire ressentir cela.

- Inès, mère.

Les personnes rencontrées dans le cadre de cette recherche sont d'autant plus choquées de ce traitement qu'il est en contradiction avec leurs visions de ce que les relations citoyen-service public devraient être.

J'ai 58 ans, je suis un citoyen respectueux des lois et qui paie ses impôts. Ne me traitez pas comme un déchet. Je ne suis pas un déchet. Je ne vous traite pas comme ça. Je suis respectueux. Je dis s'il vous plaît et merci et je dis bonjour quand j'entre...

- Jeff, père.

J'ai été inquiète et choquée et, pour moi, ils font un service public. Une partie du public arrive et si je vais dans une autre institution ou un autre endroit où il y a un service public, je ne devrais pas m'attendre à être traitée de cette façon.

- Gina, mère.

Ils en ressortent bouleversés dans leurs convictions sur le système de justice, les services publics et les figures d'autorité. Une institution publique qui non seulement ne les aide pas, mais qui est à l'origine et l'actrice de nombreux dommages et souffrances qui leur semblent évitables. Certains proches expriment alors leur ressentiment, voire leur méfiance, envers les institutions et les agents du système pénal. Cette image ternie des autorités pénales transparait d'ailleurs dans la suspicion de certaines des personnes rencontrées que ce sont, en fait, quelques gardiens qui sont responsables de l'entrée des drogues en détention.

En particulier dans les visites fermées, il n'y a pas moyen de passer quoi que ce soit à "X". Pas question. [...]. Ça arrive par les gardes qui ne sont pas scannés.

Ça passe par les travailleurs qui ne sont pas scannés. Ça passe par les bénévoles et les entrepreneurs qui ne sont pas scannés, n'est-ce pas ? Nous n'apportons rien. C'est comme s'ils gardaient le poulailler et que tout l'arrière de la grange était ouvert, non ? [...] c'est vraiment juste intimidant, donc ça a un impact négatif. Ça n'empêche pas la drogue d'entrer dans la prison. [...] toutes les visites sont fermées. Donc, cette drogue n'est pas entrée avec un visiteur.

- Jeff, père.

Ce qui est frustrant, ce n'est pas une visite de personne à personne. C'est une visite à travers le verre. Il n'y a aucun moyen pour eux de passer quoi que ce soit. Cela n'a aucun sens pour moi.

-Hannah, tante.

Je veux dire qu'ils arrivent avec des sacs à dos, et de gros manteaux lourds, et toutes sortes de choses. Et je ne dis pas qu'il n'y a que les agents correctionnels, il y a des volontaires, il y a comme le type qui a rempli les distributeurs automatiques - il entre maintenant son euh son euh - je ne veux pas dire qu'il apportait quoi que ce soit par un effort d'imagination, mais si vous voulez appliquer ce principe de manière équitable, chaque personne devrait être soumise au scanneur d'ions.

Quinn, mère.

Ainsi, dans notre recherche, tout comme dans celle de Lee, Porter et Comfort (2014) sur les familles de détenus aux États-Unis, il est possible d'analyser une perception négative du système pénal et de ses agents par les proches. Leurs expériences viennent non seulement réduire leur niveau de confiance envers les institutions gouvernementales, mais plus sérieusement remettre en question les valeurs de l'appareil étatique. Les manques d'informations, de transparence, de cohérence, d'imputabilité viennent forger le constat d'une mauvaise performance dans ce qu'ils estiment être les devoirs et responsabilités d'un service public. À travers leurs expériences et leurs interactions qui socialisent les citoyens aux attentes qu'ils peuvent avoir de leur gouvernement (Lipsky, 1980); nous constatons que la socialisation des proches au contact du système pénal engendre une image dégradée des valeurs, des pratiques et des normes que le gouvernement personnifie. Toutefois, les proches se résignent à accepter cette dégradation dans le but de maintenir et d'entretenir ce contact précieux avec la personne détenue.

Nous restons en contact avec lui [...] Et nous continuerons à le faire, quel qu'en soit le prix [...] Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'il se sente toujours membre de son cercle familial et qu'il soit aimé.

- Ines, mère.

Le coût est cependant élevé au point de leur donner la sensation de vivre la peine avec la personne incarcérée.

On subit aussi dans le fond la peine de l'autre.

-Ariane, conjointe.

Puis, c'est comme (pleurs) moi aussi j'ai l'impression de faire du temps avec lui (pleurs). Pis, j'ai beau me dire que ce n'est pas moi, que ce n'est pas moi qui ai fait ça, mais c'est plus fort que moi...(pleurs). Moi aussi, je compte les dodos, je compte les jours. Ce n'est pas facile.

- Georgette, mère.

Si cette étude illustre clairement les difficultés vécues qui émanent du milieu correctionnel, l'expérience singulière des proches ne s'achève pas aux portes des prisons et des pénitenciers. En raison de l'impact ressenti dans la vie quotidienne dans ses diverses composantes, l'incarcération d'un proche est une expérience qui se vit également à l'extérieur des murs.

II. LES DOMMAGES CAUSÉS PAR L'INCARCÉRATION D'UN PROCHE SUR LA VIE DES FAMILLES

1. LES LIENS FAMILIAUX ET SOCIAUX BOULEVERSÉS

Les proches rencontrés évoquent à quel point leur univers social est affecté par l'incarcération; aussi bien leur relation avec la personne incarcérée que celles qu'ils ont au sein de leur famille nucléaire et leur entourage social au sens large.

A. LES RESTRICTIONS IMPOSÉES ET RESSENTIES DANS LEUR LIEN AVEC LA PERSONNE DÉTENUE

Comme nous l'avons expliqué, l'incarcération pose des restrictions objectives et matérielles qui viennent limiter les moyens, la fréquence et le contexte des liens avec la personne incarcérée. Les multiples restrictions définissent en quelque sorte les façons d'être et d'entrer en relation avec l'être cher. Presque toutes les personnes rencontrées mentionnent la difficulté de se voir interdire tout contact physique pour des périodes plus ou moins longues selon le lieu d'incarcération initial.

Je veux dire, la chose qui est vraiment difficile au début et que j'ai entendue de la part d'autres parents encore et encore et, je veux dire, c'était 4 ans avant que je puisse embrasser mon fils.

-Diane, mère.

Je n'ai pas pu l'embrasser depuis septembre dernier.

-Tara, mère.

Et, vous savez, ce que vous voulez vraiment faire, c'est étreindre l'être aimé, non ? Tu veux vraiment l'étreindre et non, c'est par téléphone et avec du verre entre vous. Alors, c'est très, très dur. Très dur. C'est très inhumain.

- Erika, mère.

Les procédures carcérales ont un effet structurel et structurant sur les interactions familiales dont elles limitent non seulement la quantité, mais également la qualité et l'expression.

Vous ne pouvez pas faire de cadeaux. Vous ne pouvez pas, vous ne pouvez pas, désolée, vous ne pouvez pas leur envoyer un cadeau d'anniversaire. Je ne peux pas envoyer d'argent à son anniversaire, n'est-ce pas ? Je ne peux pas lui envoyer de cadeau. Je ne peux pas envoyer, je ne peux pas donner de chocolats au personnel parce que Dieu sait qu'ils penseront qu'ils sont empoisonnés ou pire ou quelque chose comme ça. Je veux dire, vous ne pouvez rien faire. Alors, ça, ça, ça enlève cette sorte d'humanité.

- Diane, mère.

Les propos de Nathan illustrent comment les mesures carcérales affectent, modifient et contrôlent les relations familiales.

Mais quand je vois mon père derrière cette vitre et que je me souviens qu'il a mis sa main contre la vitre, j'ai mis ma main contre la vitre et, euh, vous savez, c'était la première fois que j'allais en prison. Et, euh, c'était une expérience très effrayante et c'était très déchirant de voir mon père là-bas. [...] La structure de la prison est partout dans vos interactions de manière très particulière. Où vous pouvez vous asseoir. Comment vous pouvez vous asseoir. Comment on peut s'approcher. Quand vous pouvez faire un câlin, quand vous ne pouvez pas le faire. Vous savez ? Ou si vous pensez à cette expérience où j'ai mis ma main contre le plexiglas, la prison sert littéralement de médiateur pour le contact physique que je peux avoir avec mon père, vous savez ?

-Nathan, fils.

Les structures des moyens de contacts, combinées à leurs coûts, engendrent des autocensures des familles quant au contenu et au contenant de leur communication avec la personne détenue.

C'est la structure des visites, ben parce que je ne sais pas si vous êtes déjà allé dans un centre de détenus là, de détention, mais lorsqu'on est derrière les p'tites baies vitrés, qu'on est collés l'un sur l'autre, je m'excuse, c'est parce que même au téléphone, moi je n'y arrivais pas. J'avais de la misère à me concentrer pis entendre ce que mon fils me disait. On a l'impression qu'on crie tout le temps ou que tout le monde crie, ou que je sais pas là. Donc, c'est hyper inconfortable, on ne peut pas parler de n'importe quoi [...] Faique dans le fond, on parle de la pluie et du beau temps. [...] C'est très impersonnel. Moi je ne trouve pas que c'est conçu pour que ce soit plaisant pour nos détenus, absolument pas. Pis les appels téléphoniques, ça allait ça. Ça coûte les yeux de la tête, ça coûte une fortune. Fac c'est à frais virés qu'il nous appelle tout le temps. Fac, inutile de vous dire que moi et pleins d'autres maman et papa ont des factures très salées jusqu'à tant qu'on reçoive la première facture et qu'on fasse là ok. Là, je pense qu'on va se parler. Je comprends qu'ils veulent nous appeler, mais en même temps [...] ça comme pas de bon sens. [...] C'est sûr qu'au téléphone tout est enregistré, faique c'est sûr que... Bon, je ne vous dis pas que je ne l'ai pas engueulé. Mais quand même.

-Zora, mère.

Vous savez, parfois il téléphone et doit se défouler et devinez quoi ? Je suis le, je suis le punching-ball, non ? Et il se met en colère et il est frustré et il crie et des trucs comme ça. [...] On ne peut pas raccrocher, surtout quand quelqu'un ne va pas très bien, avec la dépression et tout ça. Mais l'appel téléphonique est leur seul lien avec l'extérieur [...] - Cela me contrarie parfois, mais je suis assez certaine que ce n'est pas seulement moi. Qu'il a besoin de ce débouché. Alors, vous savez, j'essaie de ne pas le prendre à cœur.

-Kim, mère.

Pour certains proches, les limites imposées, combinées à celles qu'ils s'auto-imposent, viennent s'accumuler et constituent un poids très lourd. Il en découle souvent une ambivalence face aux interactions possibles avec l'être cher. Cela peut entraîner une réticence à s'exposer et, par conséquent, à une diminution des contacts avec la personne incarcérée.

Je l'ai laissé comme 3 mois après la fouille à nu, ça se peut-tu que j'avais un trop plein pis que j'avais juste besoin de me retirer pis que c'était ma façon à moi de dire «han, je m'en vais respirer là ». Mais que j'étais pas capable de le dire comme ça [...] à un moment donné j'y ai dit à Olivier « j't'ai trompé pis je m'en vais ». Parce que tout le long que j'étais dans l'autobus, je pensais à comment lui dire de me retirer parce que j'en pouvais plus. Je voulais pas lui dire que ça venait de son milieu [la prison].

- Maude, conjointe.

Cet effet dissuasif sur les liens familiaux a été souvent rapporté lorsque les proches évoquent le scanneur à ions (voir pp. 20-21 pour description complète). Certains proches limitent leurs visites de peur d'un test positif qui aurait des conséquences pour eux et la personne incarcérée. Dans de tels cas, les politiques carcérales non seulement entravent l'expression des liens familiaux, mais menacent leur maintien et fragilisent le support apporté aux personnes détenues.

Le scanneur d'ions est destiné à empêcher les familles d'entrer. Et vous savez quoi ? Il fonctionne vraiment bien. Et c'est dommage.

-Ines, mère.

B. FAMILLE NUCLÉAIRE

La famille nucléaire, qui comprend les parents et leurs enfants célibataires, se retrouve véritablement affectée par l'incarcération de l'un de ses membres.

Une chose que je vous dirais, c'est que lorsque votre proche fait de la prison, vous en faites aussi. Nous avons compté chaque jour. Nous avons compté combien de week-ends il y avait. Nous faisons aussi de la prison. Tout le monde est dans une situation d'attente et c'est vraiment dur pour la famille.

- Erika, mère.

La tension générale que suscite l'expérience d'avoir un proche incarcéré suscite parfois des fragilités et **disputes** dans le couple.

Dire que nous étions fragiles les uns avec les autres serait très, très, peu dire. Oui, nous l'étions, nous étions faits de verre et nous marchions sur des œufs. Et

nous nous battions au pied levé et nous nous disputions à propos de choses que nous n'avions jamais faites auparavant. Et ça s'est finalement calmé et nous sommes beaucoup mieux maintenant, mais c'était très dur.

-Jeff, père.

Les réactions de rejet de l'individu incarcéré par certains membres de la famille entraînent des **tensions** et parfois des mises à distance avec ceux qui décident de maintenir le lien.

Je pouvais pas en parler à ma mère non plus parce que ma mère en avait vraiment pas la, la même vision. Puis c'est normal. Puis, moi et ma mère, on n'a jamais eu cette conversation-là et on l'aura jamais. Parce qu'on voit pas ça de la même affaire. Puis c'est normal. T'sais, je veux dire, moi, c'est mon père; elle, c'est son ex. On n'a pas la même vision. On n'a pas la même vision que lui, de l'histoire non plus [...] On a juste mis ça au clair un jour. On a voulu en parler une fois. On a senti que, là [...] on montait le ton parce que, là, on commençait à, à avoir des désaccords. Puis on a juste fait comme: «On mange quoi pour souper?» Bien, genre... ça a comme arrêté tout de suite là parce qu'on s'est dit: «O.K., on vient de réaliser que, là, on n'aura jamais la même conversation là-dessus. Puis c'est correct.»

-Olivia, fille

J'ai une belle-sœur qui ne veut plus jamais rien avoir à faire avec mon frère. J'ai un père qui est parti en Europe pour s'éloigner de tout ça, de tout ça [...] J'aurais aimé ne jamais avoir parlé de ce crime à ma belle-mère. Parce que, sa réaction à toute cette affaire a été complètement bouleversée et je ne vais pas dire que c'est la seule raison pour laquelle ma belle-mère est une grande partie du problème qui a causé des frictions dans notre mariage. J'en suis arrivée à un point où j'ai dit à mon mari qu'il fallait choisir entre sa mère et moi. "Je ne peux pas m'occuper de ta mère." Nous sommes allés les voir à Toronto, mais je manquais de sommeil et sa mère m'a parlé de quelque chose dans la cuisine et les choses ont explosé. Et, entre moi, sa mère et les enfants, il y avait le salon. Ils ont tout entendu et mon mari est resté là, figé. Il ne savait pas quoi dire. Il ne savait pas quoi faire. Et, je lui ai dit après, j'ai dit : "En tant qu'épouse, je me serais attendue à ce que tu me protèges. Que tu interviennes et que tu m'aides. Mais la congélation n'a pas vraiment fait grand-chose. Et, je lui ai dit à ce moment-là, j'ai dit : "Tu sais quoi ? Je ne veux rien avoir à faire avec ta mère" [...] Il y a quelques années, quand tout ça a éclaté, oui, notre relation n'était pas solide. Et, au cours des deux dernières années, notre relation est devenue beaucoup plus solide. Cela a moins d'impact sur notre relation que, par exemple, mon mari n'a jamais eu d'intérêt, comme lorsque je remplissais les papiers pour aller rendre visite à Kingston ou là où mon frère s'est retrouvé. J'ai demandé à mon mari, par exemple, si vous vouliez remplir ou si vous aviez des - Seriez-vous intéressé à aller rendre visite à mon frère, par hasard ? Et il m'a

répondu : "Non, non. Je n'en ai pas l'intention". J'étais, j'étais d'accord avec ça mais, c'était, c'était blessant.

-Carmen, soeur.

Les relations au sein de la fratrie semblent particulièrement difficiles quand l'un des enfants est incarcéré. La **relation fraternelle** est fragilisée en raison des événements et certains frères et sœurs rompent les liens , souvent temporairement, avec la personne incarcérée.

Puis, au début, ma famille ne voulait pas le voir, ma fille ne voulait pas voir son frère. Là, ça commence, ça fait peut-être juste 6 mois qu'elle va venir ici avec ses filles.

-Joyces, mère.

Mais les témoignages recueillis évoquent surtout à quel point l'incarcération bouleverse la dynamique parentale et suscite un **déséquilibre** entre l'attention apportée à l'enfant incarcéré et celle dédiée aux frères et sœurs.

Je lui en veux [à mon père] de ne même pas avoir envisagé que ma mère puisse avoir quelque chose à faire et il l'appelle plusieurs fois par jour, tous les jours, tout le temps, tout au long de l'année. Tout le temps, putain. [...] Et c'est, comme, j'avais besoin d'aller faire des courses et ma mère surveille ma fille et elle sera au téléphone tout le temps. Lui, il se plaint juste de la façon dont il déteste sa vie. [...] Et, c'est assez pour que, oui, je lui en veuille tous les jours.

-Mona, soeur.

Les mères rencontrées évoquent elles-mêmes les **reproches**, selon elles justifiés, de leurs enfants qui se sont sentis délaissés durant la période de l'incarcération de leur frère.

Noël n'a jamais été le même [...] mes deux filles en ont été bouleversées. Mais oui, je ne pouvais pas, je ne pensais pas que j'étais censée apprécier quand il manque un grand rôle et ça ne me semblait pas juste. Elle m'a dit : "Maman, on est toujours là. Regarde-nous. On est là." "Non, non, non, ton frère, c'est..." "Maman, on est juste devant toi." Et donc, j'ai dû faire un [examen de conscience] et oui, qu'est-ce que je fais ? Vous savez, qu'est-ce que je fais, je pense que j'aide un problème et que j'en crée un autre, vous savez ?

-Fanny, mère.

Vous savez, nos enfants étaient tous, au début de la vingtaine, nous ne les avons pas fait participer. Vous savez, on essayait juste de se protéger et... Vous savez, essayer de garder notre fils, qui avait été arrêté, sur un pied d'égalité et nous n'avons pas fait ce que nous devons faire avec nos autres enfants [...]. Après qu'ils, vous savez, nous avons partagé la façon dont nous étions traités. Nous les avons en quelque sorte mis à l'écart et avons cessé d'être des parents pour

eux. Nous ne pensions pas l'être, à l'époque. Nous pensions que nous les protégeons. Mais en fait, ce que nous avons fait, c'est de les exclure. C'est ce qui a fini par se produire... Et vous savez, quand quelque chose comme ça arrive, vous, vous vous concentrez sur les problèmes. Donc, je le sais maintenant. Et, en fait, je me suis excusée auprès de mes autres enfants et je leur ai dit : "Je me rends compte maintenant que j'ai cessé d'être une mère pour vous." Et ils m'ont répondu : "Oui." Ils l'ont fait. Et ils ont dit, "Nous comptons sur nos amis pour nous soutenir." Alors, ils étaient, ils étaient pleins de ressentiment envers mon autre fils. Donc, les relations se sont améliorées. Elles se sont améliorées, c'est sûr, mais ce n'est pas grâce à nous [...] Et donc, il leur a fallu du temps pour reconstruire la relation. Je veux dire, maintenant c'est bien, non ? Ils font des choses ensemble et c'est bien. Mais ça fait six ans, plus de six ans maintenant. Donc, c'est différent. Mais ça a pris du temps. Beaucoup de conversations qu'ils ont eues seuls et dont nous n'étions pas au courant.

-Erika, mère.

AUTRES RÉFLEXIONS SUR LES RELATIONS ENTRE LES FAMILLES NUCLÉAIRES...

Dans sa thèse, Drew Taylor, membre de cette équipe de recherche, a effectué une analyse approfondie de huit entretiens non structurés avec des membres de la famille nucléaire de personnes criminalisées en Ontario et au Québec, qui révèle les diverses façons dont l'intervention de la justice perturbe la vie et les relations des membres de la famille.

L'intervention de la justice pénale déclenche un effet domino d'événements stressants, sur lesquels les membres de la famille ont peu ou pas de contrôle. Tout en se débattant avec des sentiments de peur et de désespoir, les membres de la famille nucléaire se retrouvent souvent à assumer des rôles et des responsabilités supplémentaires au sein de la famille. L'analyse de Taylor (2020) met en évidence le stress que l'intervention de la justice a sur le sentiment d'identité de chaque membre, ainsi que sur les ressources et les relations de la famille nucléaire.

Il convient de noter que la recherche de Taylor (2020) met en évidence la nature auto-imposée des responsabilités morales et juridiques des membres de la famille nucléaire à l'égard de leurs proches criminalisés. Ceci est contraire à la littérature similaire qui se concentre sur les responsabilités des membres de la famille mandatés par l'État. Lorsque les membres de la famille assument la responsabilité personnelle des conséquences de la criminalité de leurs proches, ils éprouvent souvent des sentiments de culpabilité, d'échec et de culpabilité. Ces sentiments conduisent ensuite à des réévaluations négatives du rôle, révélant que l'autocritique interne est souvent aussi sévère, sinon plus, que celle impliquée par le système de justice pénale.

Les ressources des familles nucléaires sont considérablement affectées à la suite de la criminalisation de leurs proches. Les proches se sentent souvent obligés de mobiliser leurs biens financiers et matériels pour aider leurs parents impliqués dans la justice. Entre le coût des frais juridiques avant la condamnation et le coût des appels téléphoniques, du transport et de l'hébergement après la condamnation pour maintenir les relations avec les proches incarcérés; les membres de la famille nucléaire doivent gérer des tensions financières considérables. Ces tensions sont exacerbées par le fait que les membres de la famille doivent souvent protéger les biens de leurs proches dans leur propre maison pendant leur détention. Avec peu d'avertissements, la vie des membres de la famille nucléaire est consumée par et tourne autour de l'intervention de la justice.

Alors qu'une grande partie de la documentation existante sur les familles de personnes criminalisées au Canada met en lumière les conséquences du stigma sur les relations, les membres des familles nucléaires de l'étude de Taylor (2020) décrivent leurs relations avec des proches criminalisés en termes de deuil et de perte. En utilisant la théorie de la Perte Ambiguë de Boss (1999, 2006) pour dresser un portrait détaillé des expériences relationnelles des membres de la famille nucléaire à la suite de la criminalisation d'un proche, Taylor (2020) souligne les graves ramifications interpersonnelles de l'intervention de la justice pour les familles des participants.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la thèse publiée de Taylor (2020) :

https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/40409/3/Taylor_Drew_2020_thesis.pdf

C. ENTOURAGE

Les impacts liés au fait d'avoir un proche incarcéré s'étendent également aux relations extrafamiliales¹⁰, que ce soit dans les relations avec la famille élargie, les amis, les collègues de travail, les gens croisés au magasin, etc. Les personnes rencontrées dans le cadre de la recherche font état de tout un éventail de réactions, positives ou négatives, allant du jugement aux menaces, dans leurs interactions avec leur entourage immédiat ou avec le grand public.

Les proches font souvent face aux **jugements moraux** de la part de leur entourage. Certains témoignent de la désapprobation ouvertement mentionnée ou simplement perçue face à leur volonté de maintenir des liens avec leur proche détenu. D'autres indiquent s'être fait encourager à couper toute forme de contact avec la personne détenue.

Avec ma sœur, on a eu, au début là, je sentais qu'elle me jugeait. Je ne sais pas si ça vient de moi. Il y a des commentaires qu'elle disait pis je les sentais

¹⁰ Le terme extra-familial renvoie ici aux individus/relations en-dehors de la cellule familiale nucléaire.

*vraiment comme un poignard, là. Il y a des fois, on allait le voir, pis qu'on revenait et qu'on ne se disait pas un mot dans l'auto. [...] Pis, je sentais tellement qu'elle me jugeait. Faque là, quand je suis arrivée la première fois, j'étais avec elle et je pleurais et elle m'avait dit « ben là, c'est genre, ce n'est pas pire qu'à... » tsé *Centre jeunesse fermé* [...] Mais j'ai jamais senti qu'elle était un soutien. Je ne pouvais pas pleurer en parlant de X. J'avais tout le temps l'impression qu'elle était froide pis comme... ben genre... « c'est peut-être de ta faute ». C'est de même que je le sentais.*

– Alexandra, mère.

Parce que des fois, mes parents ont comme, t'sais, ils veulent t'sais comme m'aider. Ils ne sont quand même pas pires, mais au début, ça été ben dur parce qu'ils n'étaient pas disponibles. C'était peut-être trop pour eux autres, je ne sais pas. Mais t'sais, des remarques qu'ils vont faire, mettons que j'en parle, mon père va dire : « ouin ben, il dit, ton gars de toute façon, il est menteur depuis qu'il est bébé ». C'est parce que j'ai-tu besoin d'entendre cela en plus de ce que je vis présentement? Fac c'est quand même des jugements aussi.

- Noémie, mère.

La grande sœur, ma grande soeur, elle me donnait des conseils. Attends-tu donc... c'était du genre: « va-t'en en Europe. Lâche tout, va-t'en, tu n'as pas à t'occuper de lui ». Ils ne comprennent pas l'espèce d'obstination qu'on a à vouloir les aider.

- Maryse, mère.

Puis ça... je me suis déjà battu au bar avec une fille à cause de ça. J'avais pogné une bouteille de bière puis je savais que j'allais y crisser dans la face. [...] elle était avec ses amis. Puis, là, ils riaient. [...] Ça fait que, là, à un moment donné, je me suis revirée puis je leur ai demandé, j'ai dit: «Ça... tu as-tu quelque chose à me dire, genre, honnêtement? Dis-moi-le, genre.» [...] elle s'est retournée de bord puis elle m'a dit: «Veux-tu que je te le dise? Ton père, c'est un ostie de cave, euh. Il a violé les femmes, euh. Puis, toi, tu lui parles encore. Tu habites avec. Euh, ça devrait tous mourir.»

- Olivia, fille.

Un ami m'a dit : "Tu devrais t'en aller." Quelqu'un m'a dit : "Coupe tes pertes. Tu as deux autres enfants."

- Kim, mère.

Dans le cadre des relations de travail, les personnes interrogées font mention de reproches et de jugements, mais également de **changements d'attitude** à leur égard, en raison du simple fait d'être "coupable" d'avoir un proche en détention.

Ils ont jugé, avant tout. Ils ont jugé. J'ai donc travaillé avec un personnel très nombreux. Peut-être quarante personnes. Et les gens qui avaient été très amicaux avant ne me regardaient plus dans les couloirs. Et c'était un vrai coup

de semonce. La façon dont on me jugeait aussi. Vous savez ? [...] C'est horrible, non ? Donc, oui, tout le monde dans la famille est jugé. "Woah, quel genre de famille c'est ? Quel genre de famille c'est ? Son fils enfreint la loi. Il doit y avoir quelque chose qui ne va pas avec leur éducation. Il doit y avoir quelque chose qui ne va pas dans leur famille, non ? Qu'est-ce qui se passe derrière les portes de cette famille, de cette maison familiale ?" Donc, nous avons tous été jugés. Absolument tous jugés.

-Erika, mère.

Donc, Joe, étant la personne qu'il était, je pense qu'ils - Comme, ma caisse était à court de cinq dollars un soir ou quelque chose comme ça. Comme, au moment du retrait. Donc, il était du genre, "Oh, le vol est de famille".

- Ophelia, soeur.

En plus de subir les jugements désapprobateurs de plusieurs, les participants évoquent ouvertement avoir vécu un **manque de soutien** de la part de leur entourage immédiat. Le manque ou l'absence de soutien, que ce soit de leur famille, leurs amis, des collègues de travail ou de la société, est perçu comme une énième conséquence d'avoir un être cher en prison.

Je n'ai pas eu beaucoup de soutien de ma famille au début. Ça j'ai trouvé ça très difficile aussi. Mais moi, j'étais là j'étais là pour supporter mon fils.

- Joyce, mère.

On n'a pas beaucoup de soutien, c'est difficile de se remettre de cela. Tu te dis quand ça va finir? Je ne sais pas quand ça va finir. On dirait qu'il n'y a pas de date de fin à ça. Pis c'est cela. Ça scrap la vie de bien, bien du monde.

- Anne, mère.

Dans certains cas, le sujet est devenu une **source de conflits et de tensions** dans les relations.

Tsé, je n'ai pas eu, moi, de gens qui me parlent plus, mais j'ai des amis qui avaient des enfants à peu près de l'âge des miens pis qui ont été élevés pas mal ensemble qui, t'sais... Ils ne veulent pas que leurs filles entrent en contact avec mon fils. Pis ça, je le comprends super bien, mais ça fait mal t'sais, de se faire dire ça là... T'sais, une amie que j'ai depuis que nos enfants sont petits. Nos enfants ont grandi ensemble. Pis là... Je comprends qu'elle a peur, que ça... parce que mon fils en sortant de prison, il a « pimpé » des filles dans un réseau de danseuses machins là... Fac, je comprends qu'ils ne veulent pas que leurs filles entrent en contact avec lui, là. Je comprends super bien, mais ça fait quand même mal, parce que c'est mon enfant.

- Alexandra, mère.

Et je trouve que cela a un peu gâché notre relation parce que je sens que ce n'est pas quelque chose sur lequel je suis prêt à bouger et je peux dire que ce

n'est pas non plus quelque chose sur lequel elle est prête à bouger. Et c'est quelque chose que nous avons convenu mutuellement et qui ne vaut pas la peine, comme le fait d'avoir une relation terminée si nous ne sommes pas d'accord sur ce point.

- Kaley, fille; à propos de sa tante.

Ce sont les membres de ma famille qui ont été les plus durs, n'est-ce pas ? Et c'est donc là qu'est apparu le véritable stigmat. Vous savez, et la pire insulte pour moi en tant qu'enfant a été de me faire dire que je suis comme mon père. Donc, si je suis mauvais, je suis comme mon père. C'est à cela que je me suis associé. "Tu es comme ton père parce que tu es mauvais."

- Nathan, fils.

Lorsque les réactions dans leur milieu s'avèrent négatives, certains des participants ont indiqué que, bien que déçus, blessés ou frustrés, ils se sont résignés face à la **distanciation** de leur entourage envers eux et leur proche incarcéré, indiquant, pour certains, comprendre les motivations derrière ce besoin de distance et de coupure relationnelle.

Au départ j'ai perdu beaucoup, beaucoup d'amitiés.[...] J'suis tombée moi aussi t'sais comme tout le monde quand on tombe en amour puis surtout quand on veut se marier veut, veut pas... on le disait à tout le monde, peu importe la situation. Pis... Oui j'ai perdu beaucoup d'amis.. Mais en même temps (silence) j'me dis que ces amis-là m'ont pas respecté mes choix. Mais... sur le coup je comprenais leur peur. Heu... Y'a des amis que.. ils sont restés mes amis, mais que c'est leur conjoint qui faisait des pressions. T'sais « ok ». t'sais j'ai mon amie Julie qui... j'peux aller chez eux pis à un moment donné heu quand qu'ils ont commencé à avoir des enfants, en 2-3^e, le conjoint de mon amie a dit «t'sais Maude, t'as envie de sortir vous allez vous voir ensemble mais j'aimerais que t'aies plus contact avec les enfants.» J'ai eu ce genre d'attitudes là... j'ai eu des amies qui m'ont dit « t'es folle » (rires) qui m'ont tassée.*

- Maude, conjointe.

Ma famille, ben c'est difficile parce que mon frère, ma belle-sœur c'est son parrain, marraine. Là eux autres ont vraiment décroché. Puis, ils ont deux enfants, 28 et 30 ans qui sont parents depuis cet été. Pis t'sais, eux autres, depuis qu'il a ses problèmes... t'sais, ils ont peur de lui. Pis je peux les comprendre.

- Noémie, mère

Un ami m'a dit : "Je ne peux pas suivre le chaos dans lequel tu vis. Je ne peux pas faire face à - " [...] Juste, vous savez, elle venait me rendre visite et j'étais assis là dans une flaque de larmes et, vous savez, "Qu'est-ce qu'il y a ?" Et "Tu m'as demandé, je t'ai dit." Et de toute façon, j'ai perdu un ami là-bas.

-Kim, mère.

Un autre ami de 20 ans me téléphone et je pleurais, je pleurais, je pleurais beaucoup. Mais je réponds au téléphone parce que je pensais que c'était mon fils qui m'appelait. Il était incarcéré à ce moment-là. "Voyons Rosalyne, pourquoi tu pleures comme cela?" J'ai dit: "je vais te dire quelque chose". Je pleurais, je pleurais, je pleurais. "Mon fils est en prison". Fini! Terminé! Terminé!, c'était une des personnes sur mon testament pour liquider, liquidateur testamentaire. Il a démissionné. C'est très, très, très, très difficile! [...] il y a des personnes (dans le groupe de soutien) "ah, ma soeur ne me parle plus, ma mère ne me parle plus, mon frère ne me parle plus, mes voisins ne me parlent plus". Moi, d'une certaine façon, on est chanceux parce qu'on n'a pas de famille.

- Rosalyne, mère.

Dans le milieu de travail, certains participants doivent non seulement affronter des jugements négatifs, mais à l'occasion des **représailles**. C'est ce que décrit Noémie, qui a dû défendre ses droits auprès de son employeur, car la situation de son fils impactait alors sa santé et sa capacité à travailler, notamment en raison des congés qu'elle devait prendre pour s'absenter du bureau. Maude, quant à elle, a été forcée de changer d'emploi complètement.

Pis là, ils [mes patrons] voulaient me faire signer un papier comme quoi si j'étais, si je m'absentais pour maladie, il fallait que ça soit vraiment grave, sinon, même si j'avais des malaises, il fallait que je me présente au bureau. Je n'ai pas signé. Pis, là, je travaillais deux jours semaines. La première journée que je suis arrivée, ma coordonnatrice m'a donné 10 dossiers, donc un genre copie conforme des problèmes de mon gars. Fac je suis allée la voir, j'ai dit : « là je ne sais... » j'ai été cinglante aussi, j'ai dit: « je ne sais pas il est où ton jugement clinique [...] malgré que je suis encore malade un peu, ben j'en ai un pis je ne pense pas que je vais pouvoir aider cette personne-là en ce moment avec ce que je vis alors donne-moi en un autre ». Fac, j'ai eu beaucoup de pression de ne pas m'absenter. Fac c'est sûr que je n'étais pas vraiment contente. Pis ce n'était pas fini les problèmes là. Même en janvier, ma boss elle me dit, elle m'a demandé : « pis ton gars comment ça va? ». J'ai dit : « ah, ça va », il faisait comme -30 dehors. J'ai dit : « mon fils est en fugue depuis une semaine. On ne sait pas où est-ce qu'il est ». Ma patronne, pis elle était là à cette réunion-là, à me taper dessus. Elle me dit : « ah ben je ne sais pas comment tu fais, moi je ne serais pas capable de venir travailler ». Je l'ai regardée, j'ai dit: «est-ce que j'ai le choix? ». Fac t'sais, c'est ça. Le bureau de santé a essayé de me mettre en boîte, le syndicat m'a défendue. J'ai même eu de l'argent pour, dans le fond, un peu pour réparer là.

- Noémie, mère.

En milieu scolaire bah c'est ça. François [...] a appelé aussi le directeur et la directrice de la commission scolaire. J'ai été rencontrée. Pis à chaque début d'année, on a une assemblée générale qui nous rencontre dans un auditorium tous les employés [...] Et heum... [...] le DG de la commission scolaire à cette époque-là avait dit « nous n'acceptons pas dans la salle (rires). La commission scolaire n'endossera jamais qu'une personne marie un détenu [...] ». Je suis assis*

dans l'auditorium et je sais que c'est sur moi là y'en a pas 15 personnes comme ça là... Mais c'est parti de mon ex-conjoint, le père de mon fils, qui a pas apprécié la situation, qui a fait de son intimidation. Donc à partir de ce moment-là j'ai comme essayé de [...] de taire pis j'me suis retirée comme éducatrice pour pas que les parents aient peur parce que j'ai été rencontrée aussi par la direction d'école. Donc à ce moment-là j'ai.. j'me suis retirée pis j'suis tombée dans l'administration [...] J'me suis carrément retirée de c'que j'aimais.

- Maude, conjointe.

Il importe cependant de nuancer ces propos, car plusieurs ont rapporté avoir reçu un **support inconditionnel**, indiquant même en parler sans gêne ni crainte de voir surgir certaines tensions. C'est le cas notamment de Mary, qui ne s'est jamais cachée d'avoir pris pour époux un homme incarcéré.

[...] moi je suis chanceuse, parce que j'ai du monde autour de moi, pis beaucoup de professionnels, j'ai des amies travailleuses sociales, j'ai des amies infirmières. J'ai quand même un réseau de professionnels qui sont au courant, mon médecin de famille est au courant. Tsé, il y a combien de femmes qui n'en parlent pas, soit à leur médecin de famille, ils n'en parleront pas aux leurs t'sais... Moi je connaissais une femme qui était mariée, qui avait deux enfants et personne savait que son conjoint c'était un gars en dedans. Elle avait dit qu'elle était tombée enceinte dans un voyage pis après elle avait décidé de garder les enfants. [...] À Noël, mon mari, mon mari a une liste de 150 personnes qu'il peut appeler à Noël, il peut appeler un paquet de monde, toute ma famille, tous mes amis, le trois quarts de mes amis. Ma chum dit, "donne-moi son adresse, j'envoie des cartes postales". Moi, j'ai des amis partout dans le monde [...] ils envoient des cartes postales, souvent je sais ce qui se passe dans leurs vies par lui.

- Mary, conjointe.

Je ne pense pas que je puisse demander mieux. Là où je travaillais, à l'église où je travaillais, le ministre était très impliqué et connaissait et priait avec d'autres personnes à l'église. Son patron aussi, comme si tout le monde disait, tout ce dont j'ai besoin. Faites-le leur savoir. Le travail, mon travail, c'est la même chose. "Y a-t-il quelque chose que nous puissions faire ? Faites-le-nous savoir."

- Dem, conjointe.

J'ai eu des offres de m'aider l'année passée à peu près ouin, au mois de novembre, l'année passée, quand j'allais pas bien. Une de mes chums est venue ici, elle a tout apporté ses affaires, on a fait de la popote ensemble, faire des pâtés pis des affaires qui se réchauffent. Pis t'sais, c'est une fille qui travaille fort, elle a trois enfants. Tsé je veux dire, elle a sa vie. Ça, ça m'a tellement, esprit [...] une générosité incroyable, je capotais quand c'est arrivé. Non, j'ai eu beaucoup de support.

-Anne, mère.

D'autres participants témoignent de l'ouverture d'esprit et de certains **accommodements** mis en place dans leur milieu de travail.

[...] Pis moi je suis chanceuse, ils ont toujours su où je travaille parce que moi mon bureau, mon numéro de bureau, ils avaient appelé mon employeur pour lui dire qu'on aurait des appels à frais virés du pénitencier. Pis ma boss elle a dit [oui, et alors]. Mais, c'est pas tout le monde. Moi je ne le cache pas, tout à coup quand tu le caches à ta famille, à ton employeur, déjà tu vis dans un mensonge, tu parles à qui et as-tu les bonnes réponses.

- Mary, conjointe.

Je travaille dans un établissement de santé là, avec mon employeur... oui, mon supérieur immédiat était au courant là, parce que t'sais des fois j'avais besoin de congés. Ou t'sais, des fois, je pleurais au travail ou, t'sais... Fac oui, elle était au courant. La plupart des collègues qui étaient proches de moi étaient au courant pis soutenant.

- Alexandra, mère.

D. LORSQUE LE CAS EST MÉDIATISÉ....

À plus grande échelle, certaines des personnes rencontrées ont dû jongler avec le jugement du tribunal sociétal, puisque le délit de leur fils ou de leur conjoint s'est retrouvé dans les **médias**. Certains témoignent du harcèlement de la part des journalistes, d'autres des impacts négatifs qu'a eus la médiatisation dans leur vie quotidienne. Certains ont témoigné avoir reçu des menaces et avoir craint pour leur sécurité en raison des proportions qu'a pris l'histoire dans les médias. D'autres mentionnent simplement leur soulagement que le crime de leur proche soit passé sous le radar médiatique.

Et nous arrivions au tribunal le matin et tous les caméramans se précipitaient pour vous prendre en photo alors que vous étiez, que vous arriviez, que vous entriez, au tribunal. Je veux dire, vraiment ... C'est l'un des pires moments de, de, de, de notre, de la vie d'une personne et, et puis cet essaim de vautours arrive. C'est la seule façon dont je peux le décrire.

- Diane, mère.

[...] Ce que j'ai trouvé le plus difficile dans tout cela entre autres, c'est les médias qui font tout un tollé d'un geste qui est anodin dans le fond, ils ne contextualisent pas. Ils n'ont pas l'historique du personnage, ils font juste faire du sensationnalisme et ça, ça me rentre dedans, à chaque fois. Parce que j'habite dans un petit patelin, j'habite en campagne, les gens me connaissent.

- Maryse, mère.

Eh bien, je suppose que même quand ça a commencé, ok, quand ça, quand il a été arrêté pour la première fois, c'était devant, euh, sur la station de radio. Je recevais des appels téléphoniques. C'était à la télé. Um, à travers le Canada, parce que je connaissais des gens à Vancouver et Winnipeg et je recevais des appels de là-bas. Puis j'ai vérifié et c'était même la côte Est, que ça avait fait la une des journaux télévisés. [...] On a fait bombarder notre maison d'œufs. Notre fenêtre a été brisée. Oh, je suppose que le plus gros problème qui s'est produit était là, on a sonné à la porte plusieurs fois et je suis allé à la porte et il n'y avait personne, alors je me suis dit : "OK. Hum, bizarre. Mais j'ai regardé en haut de la rue, en bas de la rue, je n'ai rien vu, je suis rentré dans la maison. C'est arrivé, vous savez, quelques fois comme ça et puis il y avait une note laissée sur la porte, qu'ils prenaient mon enfant ... et l'attachaient et la violaient. (pleurs) Alors ... nous avons fini par devoir appeler la police parce que c'était notre, notre sécurité, n'est-ce pas ?

- Fanny, mère.

Ça fait que, quand je suis allée là-bas, je m'en rappelle, j'étais dans les escaliers. Puis il y avait les journalistes qui étaient dans l'escalier de la cour[...] Puis les journalistes parlaient. «Ah oui, sa fille, Olivia, elle a quel âge? Na-na-na.» «O.K., elle a l'air de quoi?» «Oui, c'est une blonde. Na-na.» Puis ils avaient des photos de moi, genre. Puis ils parlaient de moi, ils voulaient me pogner, genre, pour me parler ou me poser ou, peu importe, savoir si j'allais être là. Mais, à quel point, genre, tu, tu, tu veux, comme, aller chercher du jus.*

- Olivia, fille.

Il ressort que le message social véhiculé dans les médias et par le grand public vient teinter les interactions des personnes ayant un proche incarcéré. Les réactions que rencontrent les proches de personnes détenues sont intimement liées au stigma associé à l'incarcération et au crime au sein de notre société. Diane explique d'ailleurs que les proches sont davantage exposés aux **réactions sociales** que suscite l'incarcération.

Il y a tout un ensemble, je veux dire, d'une certaine manière, il y a une irréalité pour les gens en prison. Ils n'ont pas à faire face au public. Ils n'ont pas à regarder leurs voisins. Vous savez, ils n'ont pas à faire tout, tout ça, vous savez ?

- Diane, mère.

Les jugements, les tensions et les pertes émanant de divers cercles sociaux sont fréquents malgré l'appui et le soutien parfois rencontré. Les liens familiaux et sociaux des participants sont sérieusement affectés par l'incarcération de leur proche. Ces difficultés relationnelles s'ajoutent aux conséquences et aux nouvelles réalités avec lesquelles les participants de la recherche doivent composer, notamment au niveau de leur santé et situation matérielle.

2. L'ÉCONOMIE FAMILIALE MISE À MAL

Notre recherche documente les conséquences matérielles de l'incarcération et la précarisation économique des proches qui subissent une diminution des ressources et une augmentation des dépenses. L'économie de la famille est grandement affectée par les coûts internes (appels à frais virés et achats de cantine) et les coûts externes (frais d'avocat, transports, assurances, déménagement, etc.).

Oh, l'argent que ma mère a effectivement mis dans l'Institution ou la Cabane familiale, elle devrait recevoir une plaque. Elle devrait recevoir plusieurs plaques pour, par exemple, soutenir l'Institut. Toutes ces mères devraient. Elles passent toutes par là. Elles doivent toutes prévoir un budget pour le téléphone parce que c'est leur fils. [...] C'est une façon de communiquer avec eux et s'ils perdent ça, vous risquez de perdre votre enfant.

- Mona, soeur.

Et le truc de la nourriture, aussi, mon fils a mis de l'argent pour la cantine et vous savez, j'ai de la chance d'être dans une situation financière stable, je suis capable de faire ça. C'est avec notre budget familial que nous essayons de le soutenir, mais nous le voulons. Mais les familles qui ne peuvent pas se permettre de faire cela et parce que [...] Et, comme je l'ai dit, il n'est pas très grand, mais la nourriture, la quantité qu'ils reçoivent n'est pas suffisante. Il a faim, donc il doit prendre des suppléments avec des barres protéinées et des barres énergétiques de la cantine, donc il n'a pas faim. Et il a appris des autres détenus, vous savez, qu'il faut garder une chose de son repas pour que plus tard, quand on a faim, on ait quelque chose à manger. Parce qu'au moins, vous aurez de la nourriture dans l'estomac... Mais ... Et, et encore une chose, la cantine, les choses sont si chères. Très cher. Et au début, je me suis dit, pourquoi la prison en profite ? Je me fiche que ce soit pour acheter de nouveaux livres pour les détenus ou autre chose. [...] Ils ont de la compagnie qui fait payer 5\$ pour un tube de dentifrice ? C'est ridicule. Personne ne fait payer ça dans les autres magasins où nous faisons nos courses, qui font encore beaucoup d'argent. Alors, pourquoi est-ce que c'est normal de leur faire payer plus cher et le stress des familles et les dépenses pour essayer de leur fournir quelque chose, pour moi c'est juste, c'est juste une autre insulte et profiter de gens qui n'ont pas d'autres choix. Je ne sais pas.

- Gina, mère.

J'ai toujours travaillé, malade, pas malade, je rentrais travailler. Le seul temps que je ne rentrais pas c'est quand mes enfants étaient malades. Pis là, t'sais, tu réussis à te mettre des petites économies de côté. Mais là, tout ce que j'avais de petites économies de côté a tout passé dans les avocats, les médecins, les thérapies, les... [...] Je suis venue pour changer d'assurance, ben je ne suis plus assurable parce que quelqu'un qui a un dossier criminel. [...] ça me coûte le

double d'assurance parce que je vis avec quelqu'un qui a un dossier criminel chez nous. [...] Là, tu te fais mettre les bâtons dans les roues. Pis, il me semble que je n'aurai pas besoin de cela en ce moment de me faire mettre les bâtons dans les roues.

- Anne, mère.

Si certaines familles sont en situation de mieux pouvoir absorber ces coûts, pour d'autres la précarité économique s'installe et les dettes s'accumulent.

Nous avons eu la chance d'avoir des moyens. Il pouvait nous appeler aussi souvent qu'il le souhaitait. Nous pouvions mettre de l'argent sur ses comptes pour qu'il puisse acheter des timbres et nous pouvions lui rendre visite une fois par semaine. C'est la condition optimale, n'est-ce pas ? Situation. Donc, si vous n'avez pas de moyens, comment pouvez-vous maintenir cette relation sans vous endetter ?

-Erika, mère.

Le témoignage de Kim illustre bien les multiples enjeux que l'incarcération d'un être cher engendre sur l'économie et le développement professionnel de ceux qui le soutiennent.

Nous avons fait faillite il y a quelques années. Juste, vous savez, tout. C'est toujours - C'est - Je n'ai jamais été capable de trouver un vrai travail parce que je ne peux pas.. [...] Je n'aurais jamais pu trouver un emploi avec tout ce que j'ai vécu avec lui parce que le nombre de fois où j'ai été au tribunal... aller lui rendre visite... Donc, oui, je n'aurais pas pu garder un emploi où je devais être là tout le temps parce que j'aurais - Même si j'avais pu le faire mentalement, j'aurais dû rater trop de choses, vous savez, avec la crise de mon fils.... Et, vous savez, un mauvais jour pour mon fils, si c'est 6 appels téléphoniques, c'est 2 heures de ma journée. Les journées ne sont pas si longues... Je pense que pour tout le monde, ça nous a fait prendre du retard, financièrement. Une grosse, vous savez, à cause du travail et parce que c'est cher d'avoir un enfant en prison. Et juste des attentes de ce que je pensais pouvoir faire de ma vie. J'ai en quelque sorte mis cela en veilleuse. [...] Ça a complètement changé mon identité parce que je, je, mon idée de ce que je pensais faire comme carrière, non. Mon contrôle sur, vous savez, parce que - Sur le fait d'avoir un emploi et une stabilité financière, non. Tout contrôle sur, vous savez, je marche dans cette direction et je... C'est très bien et tout ça, mais j'ai l'impression de ne pas avoir atteint mon but, mais je veux dire, je suis une mère, oui.

- Kim, mère.

Si certaines familles sont en mesure d'assumer les dépenses ou de s'endetter, pour d'autres comme Béatrice, les coûts sont tout simplement rédhibitoires et ne lui permettent pas de supporter son fils incarcéré par des visites, des appels ou de l'argent à la cantine.

C'est ma façon de me racheter parce que j'ai beaucoup de peine et beaucoup d'empathie pour la famille. Même qu'on a donné un montant d'argent qu'on n'a pas. On l'a offert à la famille. On a emprunté pour le donner. C'est sûr que fort probablement ils vont nous poursuivre, c'est ce que j'ai su dernièrement. Pis t'sais, il n'y a rien qui s'achète, ça ne s'achète pas ça la paix.

- Anne, mère.

3. LA SANTÉ MISE À L'ÉPREUVE

L'incarcération d'un proche est une épreuve qui se traduit également par des conséquences **psychologiques** et **physiques** pour l'entourage parmi lesquelles angoisses, inquiétudes, trouble du sommeil, prise ou perte excessive de poids, problème de tension, grande fatigue physique et morale sont souvent mentionnés.

J'étais suivie par un psychiatre, trouble d'adaptation avec humeur anxio-dépressive due à un stress familial majeur.

-Noémie, mère.

Et donc, je dirais que, pendant les 6 premiers mois après que cela soit arrivé, j'étais en état de choc. J'étais gelée. Et je, je ne savais vraiment pas comment m'aider à traverser cette épreuve.

- Erika, mère.

Bien, dans le fond, j'ai toujours eu des problèmes de... [...] des crises de panique. Mais, en fait, j'en faisais comme pas. Mais... quand ça, ça a commencé, c'était... c'était terrible, là. J'ai commencé à faire de l'insomnie. Je ne dormais plus. Je... si je dormais deux heures par nuit [...] Là, je faisais des crises de panique tout le temps [...] Puis ça l'arrêtait juste pas. T'sais, ma mère m'a rentrée à l'hôpital trois fois en une semaine, t'sais, genre. Parce que je ne respirais plus. Je n'étais même plus capable de me lever, là, t'sais, de marcher puis, genre, c'était comme... j'étais en panique totale.

- Olivia, fille.

Juste le mental - Vous savez, ça m'a affecté. Je suis sous traitement. J'ai de l'anxiété. [...] Vous savez, parfois j'ai juste envie d'être tenu. <l'abattage> Et la pensée de devoir, vous savez, m'habiller convenablement et sortir en société tous les jours me terrifie un peu. Donc, vous savez, ça a affecté ma santé mentale. C'est, vous savez, je fais toujours face. Cela a affecté ma santé. Je me suis retrouvé à l'Institut de cardiologie avec des tests pour les douleurs de poitrine. Ma plus jeune a toujours, elle est toujours inquiète pour moi. L'effet

que cela a sur moi. Et, vous savez, elle me dit : "Tu n'es plus la même personne qu'avant." Je ne le suis plus, tu sais - Ça m'a beaucoup changé. J'étais beaucoup plus facile à vivre et plus heureuse, et j'ai toujours l'impression que les larmes sont là, vous savez ?

- Kim, mère.

Eh bien, je suis toujours en verre. Il ne faut rien pour que je sois en larmes et je me réveille et beaucoup de matins, je descends et je dis à Jeff que j'ai juste une matinée difficile. Je m'effondre. Désolé... Oui, on se rend compte qu'on passe des mois à se dire : "Je n'ai pas respiré à fond. J'ai tout le temps des halètements. (pleurs) C'est comme si j'avais dit à "C" un jour, j'ai dit tu sais quand tu peins une pièce d'une couleur vive et que tu dois toujours mettre une couche de fond grise en dessous ? Même quand il y a des jours clairs, cette couche de fond est toujours là. Je suis toujours triste. Je ne suis jamais pas triste.

-Inès, mère.

Ce nuage gris sur le bien-être des proches persiste sur de longues périodes dans les cas d'incarcération multiples comme dans le cas du fils de Béatrice.

C'est tellement mauvais. C'est tellement horrible... C'est blessant. ça m'écrase de le voir là... Et il reste toujours pendant des années. [...] Il me manque, vous savez, et je me sens mal pour lui parce que la plupart de sa vie [...] C'est, comme, c'est, comme, de 17 à 27 ans il aura passé 9 ans à l'intérieur. Il n'est sorti qu'un an et trois mois en dix ans. Donc, je ne peux même pas comprendre, genre, je me sens tellement mal pour lui qu'il n'a pas eu de vie, de petite amie, il n'a pas commencé, vous savez, quoi que ce soit. Et je m'inquiète pour son avenir. Je m'inquiète pour quand il sortira, qu'est-ce qu'il fera cette fois ? Quoi, tu sais, s'il va retourner sur cette scène de la vie ? Et donc, et parce que je sais qu'à chaque fois que tu as des ennuis, c'est de pire en pire. Tu sais, de plus en plus de temps, donc c'est ça qui m'inquiète. Qu'il en sorte et qu'il ait des ennuis. Je ne veux pas qu'il y passe toute sa vie.

-Béatrice, mère.

Dans les cas où les proches ne sont pas inquiets d'une potentielle récidive, ce sont les implications à long terme du casier judiciaire qui suscitent une angoisse constante quant au futur de la personne incarcérée qui ne peut être envisagé sereinement.

Elle ne se termine pas et ne se terminera jamais. Ce sera toujours avec notre famille. Cela aura un impact sur le potentiel de gain de mon fils, même s'il est très bien éduqué, qu'il a déjà un diplôme universitaire et qu'il a maintenant, vous savez, un certificat d'études supérieures de l'époque où il était à l'intérieur. Très bien éduqué. Il ne réalisera jamais son propre potentiel. Nous pourrions

finir par le soutenir pour le reste de sa vie, le reste de notre vie. Qui sait ? Parce qu'il ne gagne pas assez d'argent en faisant ce qu'il fait pour subvenir à ses besoins. Nous pensons qu'il est important pour lui qu'il vive seul, alors nous complétons ce qu'il apporte pour nous assurer qu'il a assez pour vivre. Ainsi, sa vie ne sera jamais ce que nous avons envisagé pour lui. Ce qu'il a envisagé pour lui-même. Donc, à notre mort, vous savez, est-ce que ses frères et sœurs se sentiront obligés s'il n'a pas pu se remettre sur pied ? S'il ne peut pas trouver un emploi qui paie plus que le salaire minimum ? Pour pouvoir subvenir à ses besoins, se sentiront-ils une obligation financière ? Je dois vous dire que j'ai cette incroyable envie d'épargner, d'épargner, d'épargner, d'épargner, d'épargner pour qu'à notre mort, nous puissions laisser assez d'argent, vous savez, pour tous, afin qu'ils n'aient pas à se sentir obligés de le soutenir. Pas complètement, parce que, vous savez, il trouve du travail mais il est assez difficile de vivre avec le salaire minimum. Quoi qu'il en soit, c'est donc le don qui continue à donner. Et pas dans le bon sens. C'est le squelette dans le placard, mais les implications sont bien plus importantes que le simple fait d'avoir un squelette dans le placard, vous savez, en ce qui concerne mon fils qui a été incarcéré, pour le reste de sa vie, vous savez, comment va-t-il pouvoir se sentir bien dans sa peau ? Tout le monde veut un emploi où il peut apporter sa contribution. Il veut vraiment être capable de contribuer. C'est dur, dans les emplois au salaire minimum, de sentir qu'on contribue vraiment. Les gens vous traitent comme de la merde, vous savez ? Alors, vous savez, qu'est-ce que ça fait à son estime de soi ? Et en quoi cela nous ronge-t-il en tant que parents ? Oui, c'est le cadeau qui continue à donner. Je dirais que ce n'est jamais fini. Ce n'est jamais fini. Ça s'améliore, mais ce n'est jamais fini. Ce n'est jamais fini. C'est une sentence à vie.

-Erika, mère.

Le mal-être physique et psychologique des proches est parfois directement attribuable au milieu carcéral. Le souci pour la sécurité de la personne incarcérée, les séquelles des fouilles lors de visites, le traitement reçu de la part de certains membres du personnel correctionnel sont parmi les nombreuses causes mentionnées par les personnes rencontrées.

Ces deux dernières nuits, je n'ai pas dormi. J'ai rêvé de ce stupide scanneur d'ions, vous savez ? Et je me réveille littéralement quatre, cinq ou six fois par nuit, j'en rêve parce que ça me fait peur.

- Inès, mère.

Pour certains, cette épreuve se traduit par une consommation accrue de produits pharmaceutiques, de tabac, d'alcool et de drogues [DT1]. Si nos interlocuteurs n'ont pas évoqué d'automutilation ou de tentative de suicide, les symptômes de mal-être évoqués par les participants lors de leurs entretiens sont très proches de ceux mentionnés dans le rapport du CFCN (2003). [DT3] .

III. STRATÉGIES ET ADAPTATIONS

Les personnes rencontrées se retrouvent à devoir assumer, gérer, réagir à leur nouvelle réalité de l’incarcération d’un proche. La longue liste des difficultés et défis que nous avons mentionnés dans les pages précédentes va engendrer chez les proches l’adoption de stratégies à la fois individuelles et collectives, actives et passives, volontaires et involontaires, fructueuses et infructueuses, favorables et dommageables.

Nous proposons de distinguer d’une part les stratégies déployées pour améliorer la situation de la personne incarcérée et celles qui visent à gérer les impératifs sécuritaires et les contraintes du milieu correctionnel. Nous présentons ensuite les stratégies visant à atténuer l’impact de l’incarcération dans leur vie et celles qui relèvent de la gestion de leurs interactions sociales en dehors des murs.

1. STRATÉGIES VISANT À AMÉLIORER LA SITUATION DU PROCHE INCARCÉRÉ

Même si toutes les personnes rencontrées n’ont bien sûr pas entrepris de s’investir à toutes les étapes de la judiciarisation de leurs proches, nous avons pu identifier un éventail de stratégies développées à différents moments du processus pénal.

Certains proches ont tenté d’aider l’individu inculpé en s’impliquant et en collaborant avec les autorités policières lors de l’arrestation, la perquisition et l’enquête.

Nous n'avons aucune expérience avec la police. J'ai des histoires à raconter aux autres maintenant. Ne parlez pas à la police. Ils sont vraiment, vraiment gentils avec vous. Vraiment, vraiment gentils avec vous. Et, bien sûr, en grandissant comme un bon citoyen, vous faites confiance à la police. Eh bien, j'ai appris à ne plus faire confiance à la police. Je ne partagerais plus jamais rien avec la police parce qu'ils la retournent et l'utilisent contre vous. Nous avons vraiment appris cette leçon.

-Érika, mère.

Au début, quand la police est venue à la maison, elle m'a dit qu'elle serait là pour m'interroger et un officier est venu. Et, étant une citoyenne très respectueuse des lois, vous savez, vous pensez, "Ok, donc, je vais le dire." Oui, j'ai accueilli l'officier. Et, ils m'ont interrogée, je pense que c'était près de 3 heures. Ils me demandaient de leur expliquer le contexte et je leur donnais bien sûr le contexte de la période où il était vraiment malade. Il faisait de la

dépression et dormait pendant des jours. Je leur ai donc donné tous les détails de ce qu'il avait fait. Comment il a fait. Et, plus tard, j'ai découvert qu'une partie de ce matériel avait été utilisé contre mon fils.

-Felicity, mère.

D'autres se sont impliqués au moment de la procédure judiciaire. Ils vont parler au juge et établissent un plan stratégique de réinsertion à présenter lors de l'audience.

On a fait une deuxième demande pour qu'il puisse être libéré. Fac là, j'ai monté mon dossier et puis on est arrivé avec cela. La juge, euh la couronne ne voulait absolument pas le laisser sortir. [...] Pis sur l'heure du lunch, elle a pris le temps de regarder mon dossier et puis je l'ai croisée dans le couloir. Et puis je ne sais pas, je ne sais pas si, ce qui s'est passé, mais elle lui a permis avec des conditions très sévères par contre, mais elle lui a permis une libération.

-Anne, mère.

Alors, qu'est-ce que j'ai fait ? J'ai fait une présentation PowerPoint. Et, vous savez, j'ai inclus différentes choses en termes de Smart Recovery, son médecin, nous. Donc, il y avait un plan et c'était un plan à plusieurs volets. Et je pense que ça les a époustouflés [le tribunal]. Ils ne s'attendaient pas à ce que, vous savez, nous soyons prêts à, à faire un peu d'effort ici pour mettre en place un plan réfléchi avec notre fils.

- Dorothy, mère.

Au moment de l'incarcération, les personnes interviewées vont tenter d'améliorer la situation de la personne incarcérée en donnant de leur temps, de leur énergie, de leur argent. Les sections précédentes ont amplement illustré ces stratégies. Mais au-delà des visites et des courriers, les proches interviewés nous ont fait part des multiples efforts auxquels ils ont pensé pour améliorer le quotidien de la personne incarcérée. Leur motivation était toujours l'épanouissement personnel au moyen de stratégies éducatives, ludiques et affectives. Ils souhaitent occuper, éduquer, divertir la personne incarcérée mais également l'aider à maintenir le contact avec le monde extérieur.

On avait commencé à jouer au scrabble à distance. J'avais fait une planche de Scrabble. J'avais fait des petites lettres découpées que j'avais mises dans une enveloppe. Puis, là, je me pigeais des lettres. Puis, là, je faisais des mots. Puis, là, je lui disais: «Bon, bien, j'ai mis telle lettre à telle place.» Puis, là, je pigeais des lettres pour lui puis je lui renvoyais. Puis il me renvoyait un mot dans un courrier... euh, un autre courrier après. Puis on jouait au Scrabble. (Rires.)

- Ariane, conjointe.

C: Par téléphone ce qu'on faisait beaucoup, ils jouaient à Battleship. Ici on joue à Battleship, les filles ont leur jeu pis papa se fait une grille avec un crayon pis du papier. Pis ben ils jouent à Battleship par téléphone. Mais, en prison, ils n'ont pas Battleship. Mais par téléphone, c'est un beau jeu, ça se fait bien.

N : Un moment donné je lui avais envoyé un dessin de serpent et échelle. Donc lui pouvait dire que je suis là, je suis là. [...] J'avais pris une photo de notre jeu et je l'avais envoyée.

C : Ouais et tu vois que l'échelle baisse de 15 à 8 mettons. Fac, on pouvait jouer à cela aussi.

N : Oui, c'est des idées qu'on a eues. [...] les p'tites vont lui faire la lecture où elles vont chercher un livre de blagues. [...] Elles vont lire des blagues à papa. Fac que, lui, il trouve les blagues.

- Normand et Claudette, parents.

L'attention et souvent la créativité des proches ne sont pas toujours fructueuses. Leurs stratégies sont parfois entravées par l'administration correctionnelle ce qui engendre alors d'autres stratégies que nous présentons dans la section suivante consacrée à la gestion du système correctionnel.

Ça fait un petit bout qu'ils n'ont pas joué à Battleship avec papa parce qu'il n'avait pas de crayon, il n'avait pas de place pour écrire, le téléphone n'a rien. Tsé, ce n'est pas adapté pour cela nécessairement.

- Claudette, mère.

Le 13 septembre, je lui ai rendu visite. C'était une visite ouverte et c'était à ce niveau de sécurité maximale et après cela, je n'étais pas consciente que lorsque je suis rentrée à la maison, quand il a appelé plus tard, il a dit : "Je déteste qu'ils - j'ai été fouillé au corps et cela m'humilie vraiment". Il a utilisé le mot "humilier". Ils le fouillent à nu après qu'il ait rendu visite à sa famille. Donc, vous savez, une personne qui est si vulnérable et si angoissée et anxieuse et paranoïaque, quand on lui dit de faire une fouille corporelle. - Ça m'a brisé le cœur et j'ai juste pleuré et j'ai dit, "Je ne te rendrai pas visite. Je ne te rendrai pas visite. Je ne peux pas laisser cela t'arriver." ... Alors je ne lui ai pas rendu visite.

- Felicity, mère.

La mobilisation des proches s'inscrit souvent dans la durée et le long terme puisque la planification du futur est souvent une préoccupation. Certains vont jouer un rôle important lors du processus de libération conditionnelle notamment de par leur offre de soutien matériel (logement par exemple).

Je vois tous les obstacles qu'il rencontre et moi, je veux dire... [...] Quand j'ai vu que quand il sortirait, il n'aurait pas d'endroit où aller, je me suis acheté une maison [...] Je me suis beaucoup donné de responsabilités sur les épaules.

- Joyce, mère.

On a eu le processus devant les commissaires aux libérations. Puis, euh, même, moi, j'ai assisté à la rencontre puis... j'étais son assistante. Puis, euh, j'avais le droit de parole. Puis, maintenant aussi, toutes les semaines, son intervenante, elle m'appelle toutes les semaines pour savoir si ça a bien été, il respecte-tu ses conditions?

- Ariane, conjointe.

Même si le support mis en place pour la fin de peine n'est pas toujours officialisé dans le plan de sortie de la personne incarcérée, nombreux sont les proches qui nous ont expliqué mettre en place diverses stratégies visant son bien-être futur. Qu'il s'agisse de fournir ou financer un logement, de négocier ou créer un emploi, de dénicher un programme de soutien, de faciliter les relations familiales et sociales, les proches rencontrés se mobilisent sur divers fronts qui seront également abordés dans les stratégies visant à atténuer l'impact de l'incarcération dans leur quotidien.

Quand ils [le juge et les avocats] ont décidé de le faire sortir, il s'en venait chez moi.[...] Mais j'ai dit, mais là, il ne va pas bien, il faut qu'il s'en aille se faire stabiliser. [...] Là, je leur avais demandé qu'il sorte de prison, mais qu'il aille en thérapie, mais direct, qu'il ne passe pas par chez moi. Hey, il est resté deux mois chez moi et j'ai servi à l'espèce de... j'étais comme un hôpital psychiatrique. Il était en psychoses.

- Maryse, mère.

Je me suis donc battu bec et ongles et j'ai trouvé un établissement d'enseignement supérieur qui dispensait des cours par correspondance sur papier, car ils n'étaient pas autorisés à utiliser des ordinateurs. Et donc, il a pu suivre un programme de certificat pendant son séjour là-bas.

- Erika, mère.

2. STRATÉGIES DE GESTION DU SYSTÈME CORRECTIONNEL

Face aux difficultés que représentent pour les proches les procédures correctionnelles, les personnes interviewées gèrent à la fois le manque d'information, de transparence et de cohérence du système correctionnel. Ils tentent avant tout d'obtenir une information claire et fiable.

Ben, on c'était déjà fait dire, ce n'est pas plus grand que des 5X7. Là, on s'est fait dire qu'on pourrait envoyer les grosses photos là.

N : 8X10.

C : 8X10. Fac là, on a dit « on peut-tu parler à quelqu'un plus haut placé pour être sûr parce que... »

N : Non, ah ça c'était fou là. J'appelle. Ça c'était à (pénitencier fédéral). « Je peux-tu savoir c'est quoi les grandeurs de photos ». Elle me dit: « ah, 5X7 ». Je dis: « des 8X10, on peut-tu envoyer cela, c'est les photos d'école ? ». Elle dit : « oui, il ne devrait pas y avoir de problèmes ». Je dis: « non, non, je ne veux pas savoir s'il ne devrait pas y avoir de problèmes, madame, je veux être sûr. C'est quoi vos politiques? ». Fac, elle dit: « un instant monsieur ». Ils m'ont transféré ailleurs, là, il y a quelqu'un d'autre qui m'a parlé.

C : Elle a fini par dire, cette personne-là, « si ce n'est pas un poster, ça va être correct ». Ok.

N : Parfait, je vais prendre votre nom madame. Elle a dit: « un instant je vais aller m'informer ». (rises) Non, non, mais tsé, elle est là pour répondre, mais quand je dis je vais prendre votre nom, « bon, je vais aller m'informer ».

- Normand et Claudette, parents.

Lorsqu'ils sont confrontés à une pratique ou politique qui leur semble injustifiée, ils adoptent parfois des stratégies proactives pour contourner les limites qu'impose l'institution. Pour contourner les limites d'appels ou les frais élevés qui y sont associés, ils chercheront à obtenir un numéro de téléphone local ou à transférer les appels.

Fac là mon téléphone de maison transfert sur mon cellulaire, celui-là, celui à moi là, mettons. Fac là je ne manquais plus ses appels. Pis là présentement, j'ai mis de où qu'il est. Donc là, il peut m'appeler n'importe quand. Pis là j'ai trouvé, ben je ne sais pas si on a le droit, mais en tout cas, je ne le demanderai pas là, une conférence à trois. Donc mettons qu'il veut parler à un de ses amis. Au lieu qu'il appelle, puis que ça lui coûte, mettons tant de la minute, parce que ses amis proches sont tous autorisés de toute façon là-bas. C'est juste que ça coûte cher. Donc il m'appelle, moi j'appelle l'ami fac on parle à trois. Ben tsé, je mets le téléphone là et il parle les deux ensemble.

- Georgette, mère.

Pour contourner les limites d'envoi de photos, les proches deviennent créatifs.

Je lui envoie des photos pour qu'il puisse voir ce qui se passe. [...] Je lui envoie des photos parce que la prison dans laquelle il est en ce moment, il, ils ne vous laissent avoir que 3 photos ou quelque chose comme ça. 3 photos. Donc, à la place, j'écris des lettres et je mets les photos dans le document Word, c'est ça ? Et je les imprime. Donc, il a le droit de faire ça.

-Kim, mère.

Les stratégies sont parfois de l'ordre de l'évitement: adopter des comportements visant à éviter les confrontations avec l'institution carcérale.

Je suis à peu près la 5^e personne qui attend pour donner de l'argent ou pour s'inscrire en avant là. Je suis à peu près la 5^e personne pis il y a une pauvre petite madame qui est là. Elle a rien fait elle la madame. Elle est comme moi elle, on a rien fait nous autres. Là, elle donne 100\$ pour son garçon. Il y a deux monsieurs qui sont là, plus une madame. Les deux monsieurs commencent à trouver cela drôle, "bon on n'en aura même pas assez pour aller manger au McDo ensemble à soir. Avec cet argent-là tsé". Fac, moi je suis en arrière, pis je commence. "Hey les gars, ça ne se fait pas ce que vous faites", pis là je commence. Là, ça n'a pas été long que j'ai eu des gardiens proches de moi. Fac là, j'ai dit, 'c'est correcte, je vais me calmer'. Fac là, j'ai arrêté de... Pis là, parce que j'ai osé dire quelque chose, quand je suis arrivé à mon tour, là j'apportais une montre à mon garçon [...] Fac là, j'arrive, je sais qu'il y en a qui en ont avec des aiguilles au provincial. J'arrive, pis là le monsieur, il dit, bon, ben à partir d'aujourd'hui, ça prend une montre digitale.[...] Il voulait me faire suer le monsieur. J'ai dit parfait, je ne me suis pas obstiné...j'étais en esti. J'ai pas dit un son, parce que toi, il faut toujours que tu restes poli, même si eux autres là, ils te font chier. C'est de même que ça se passe. Ben ça, c'est de l'abus de pouvoir.

-Normand, père.

Ces stratégies d'évitement qui engendrent des comportements de censure sont particulièrement notables lorsque les proches cherchent à éviter un test positif au détecteur ion scan.

Mais moi, si je côte positif en rentrant en prison, ils peuvent m'ôter mes visites [...] Tsé, tu as toujours ce risque-là. Parce que là, tout d'un coup, moi s'est rendu quasiment parano là. [...] j'ai un garde-robe où je vais en visite. C'est juste pour aller en visite pour être sûr. [...] Tsé, c'est comme, je faisais laver mon char une fois par semaine (rires).

- Mary, conjointe.

Je n'y suis pas allé aujourd'hui parce que j'avais peur de faire un nouveau test de dépistage positif. Et avant d'y aller, la dernière fois, nous avons pris tous les vêtements que nous allions porter et nous les avons lavés, mis dans le sèche-linge et, et nous avons fait cela le vendredi soir. [...] Et puis on s'est levé le matin et on a pris une douche. Et puis nous sommes passés de la douche à la lessive et nous avons mis les vêtements dans le sèche-linge. On s'est mis des gants de nitro sur les mains quand on a pris la voiture, non ? Au cas où, vous savez, parce que vous passez par le Tim Horton's. Vous prenez quelque chose. Il y a, il y a tous ces trucs - [...] Donc, on a mis des gants de nitro. On a lavé nos bijoux. On a lavé nos bagues. On n'a pris qu'une pièce d'identité. Notre permis de conduire. [...] On l'a lavé. Nous avons lavé nos lunettes. Tout ça. Tout ça pour aller voir Jacob avec une visite à huis clos derrière une plaque de verre.

- Ines et Jeff, mère et père.

Nous avons vraiment fait attention. Nous n'avons jamais fait d'arrêt sur le chemin. Nous avons toujours mis notre argent dans un sac.

- Erika, mère.

Dans certains cas, c'est au contraire une stratégie de confrontation de l'institution et de son personnel par des moyens aussi divers que l'humour ou l'opposition.

Puis, là, elle me dit... elle dit: «Non, les collations, c'est pas autorisé.» Je fais: «Voyons, ça fait deux mois que je viens deux fois par semaine, j'ai tout le temps une collation, là.» «Non, ça, on n'en veut pas dans le... on n'en veut pas, des collations. Ça fait des dégâts.» Là, j'étais: «Bien, vous payez un détenu pour faire le ménage. Je veux dire, c'est même pas vous autres qui le fait, là. Qu'est-ce que ça te change?» «Non, c'est pas toléré. Elle a droit à son lait puis c'est tout.» Puis pas de crayons de cire pour faire des dessins. Puis pas de... «Elle amène donc bien des bébelles.» Je dis: «Bien oui, mais, là, t'sais, là, pour une heure dans un petit trou perdu dans le fond d'une rangée. Je veux dire, c'est sûr que je lui amène des jouets, là.

- Patricia, conjointe.

T'sais, ils lisent notre courrier. Ça fait que: «Bonjour, monsieur...» T'sais, on écrivait des... des affaires, voir s'il allait y avoir des... on saluait les gens qui allaient lire nos courriers. C'était très drôle. On sait jouer...

- Ariane, conjointe.

Il y avait un garde à la B. La madame est arrivée, une madame d'un certain âge, elle s'en vient voir son mari, ça avait passé dans le journal, il avait abusé de nombreux enfants. La madame vient le visiter, elle regarde par terre. (...) elle shake, pis elle shake pis ils la fouillent pis là, au lieu d'être gentils pis d'être polis avec. Là, il commence, bon vos sous-vêtements, elle sort ses deux petites paires de culottes tsé, « nanon, montrez-les », là il la fait montrer ses culottes de même. Pis là, votre brassière, pis là elle sort la brassière, il y en a une sur le dos, tout à coup, tu lui montres comme ça tsé, elle montre son autre brassière. Bon, pis là il continue, mais là, à cette époque-là à la B*, on faisait ça dans l'entrée. Là, tu as tous les gardes qui entrent et qui sortent de la journée, c'est un changement de chiffre à cette heure-là. Tous les employés qui faisaient mettons, à cette époque-là, ils étaient en train de construire l'hôpital, tous les gars de la construction pis toi tu es là en train de montrer tes sous-vêtements. Là, la madame... écoute, moi je voulais frapper le garde. Une partie de moi, je vais perdre mes visites, mais là, ça pas d'allure. Aussi, j'ai décidé que je me revengerais. Tout à coup, la madame a passé, moi j'étais arrivée, pis lui il part. Il dit, vos brassières, pis je les montre, « une blanche, une noire », pis là je déconne. Mais le gars aux rayons X, il est tordu de rire pis il essaye de ne pas... un moment donné il dit « votre lubrifiant ». Je le sors. Il dit : « je ne comprends*

pas que vous ameniez du lubrifiant, on en a ici ». Je dis, « ben c'est parce que lui est bon anal ». Et voilà, il n'a pas resté longtemps à faire ça. Par après... oui, je le sais, j'ai un sens de l'humour incroyable des fois. Ça, c'était too much. (humour)

- Mary, conjointe.

Certains réagissent à ces obstacles par des stratégies qui visent à solliciter des exceptions ou des changements auprès de personnes-ressources telles que le Chaplin ou le Superintendant.

Alors, j'écris une lettre. J'écris une lettre au directeur, au surintendant, peu importe comment ils s'appellent, et elle va à l'autre... Vous savez, à la personne, l'assistant. Et ensuite l'assistant vous appelle et vous avez une discussion avec l'assistant. Et puis ils disent qu'ils se renseignent. Ils vous rappelleront. Et puis vous leur donnez quelques semaines pour vous répondre, parce que tout est lent dans une institution. Et puis ils ne vous recontacteront pas. Alors, vous les appelez et vous leur laissez des messages pour qu'ils vous rappellent. Puis vous leur dites : "Dois-je demander à tous mes amis d'écrire des lettres pour que mon fils puisse avoir du matériel de lecture ? Vous savez, ensuite ils disent : "Eh bien, l'aumônier est responsable de la lecture et nous avons du matériel de lecture ici."

- Diane, mère.

Pour quelques-uns, c'est une stratégie de dénonciation publique qui est adoptée lorsqu'ils entreprennent d'interpeller le public, les médias, les députés ou les ministres.

N : Il s'est tout fait voler ses affaires. Fac là, moi j'avais toutes les factures. Fac lui, il, c'est moi qui ai fait la plainte. J'ai été voir la députée, pis la députée, finalement, ils m'ont dit ok.

C : Lui a fait une plainte. [...] Un refus. Une plainte de 2^e niveau, un autre refus. Pis là on a dit ok, là nous autres on embarque.

N : C'est moi qui paye au bout. Même si c'est pour lui, c'est moi qui paye.

C : On est allé voir le député. Pis là, le député a appelé. Pis là, on a eu l'appel, c'est ça? On a eu l'appel de quelqu'un de haut placé dans la prison. Pis là ben, ils ont accepté de nous rembourser un montant.

- Normand et Claudette, parents.

Tsé des fois, je suis un peu revendicatrice par rapport au système. Des fois, j'écris des lettres ouvertes. [...] J'ai écrit une fois une lettre ouverte dans le journal. [...] Je disais: "qui êtes-vous pour juger?". C'était ça mon thème. Je trouve que tous les médias ils font tout un tollé de quelqu'un qui vient d'être incarcéré et elle est mise devant tout le monde comme étant une méchante personne. Imagine-toi les parents de ces enfants-là.

- Maryse, mère.

Quelques personnes rencontrées ont même mis en place des stratégies d'information et d'entraide des autres familles de personnes incarcérées.

Une fois, je n'avais pas un chandail qu'il fallait. Une fois, j'avais une camisole avec une veste, je la trouvais belle. Je me trouvais propre, bien ça n'a pas passé. Fac il y a une dame, très gentille, qui m'a prêté un chandail. Elle avait un t-shirt supplémentaire, elle me l'a prêté.

- Maryse, mère.

Nous avons rencontré des proches qui ont créé un groupe de soutien.

Eh bien, c'était vraiment bien. P et moi, à cause de notre expérience, nous avons dit : "Vous savez, il n'y a rien là dehors. Il n'y a rien du tout." Et, euh, on l'a fait, on s'est réunis avec deux autres. Une dame de la communauté et le John Howard, et nous avons créé un groupe de soutien. Et on le fait maintenant, on en est à notre sixième année et on se réunit tous les jeudis. Et nous faisons un travail de sensibilisation, je suis sûr que vous le savez. Et, euh, je pense que c'était... Pour partager notre expérience donc... Parce que nous sommes en avance sur la plupart d'entre eux. Hum, pour qu'ils puissent apprendre de notre expérience. Les rediriger, les aider à trouver des informations. Et je pense que c'est, je pense que ça a été la plus grande aide parce qu'en sortant d'une période si moche de ma vie, je peux apporter un peu de lumière sur un chemin qui est si sombre pour les autres mères.

- Fanny, mère.

D'autres ont contribué à un document d'informations et conseils pour les familles.

C : On a participé à la conception d'un livre.

N : D'un petit document.

C : Pour aider, pour aider les gens.

*N : Euh, donner des trucs exemple, comme nous on est en région, mais on n'est pas dans la région de F*VILLE. Fac là, ce que j'ai fait, je n'avais pas de cellulaire, fac je me suis acheté un cellulaire. Je l'ai fait donner un numéro de F*VILLE sur le cellulaire. Comme cela, quand lui appelle, c'est un appel local. Fac, ça lui coûte moins cher de la minute. Au bout du compte, c'est moi qui sauve, parce que c'est moi qui paye les appels.*

- Normand et Claudette, parents.

3. STRATÉGIES VISANT À ATTÉNUER L'IMPACT DE L'INCARCÉRATION DANS LEUR VIE PERSONNELLE

Face à l'étendue des effets de l'incarcération qui touchent de multiples facettes de leur vie, les proches doivent entreprendre de nombreux ajustements pour justement minimiser ses

effets négatifs et ses impacts dans leur quotidien. Certains proches vont réduire leur visite en détention afin d'en minimiser les coûts humains, financiers et sociaux.

Je n'y suis pas allé aujourd'hui parce que j'avais peur de faire un nouveau test de dépistage positif. Et avant d'y aller, la dernière fois, nous avons pris tous les vêtements que nous allions porter et nous les avons lavés et mis dans le sèche-linge [...]. Et puis nous nous sommes levés le matin et nous avons pris une douche. Et puis nous sommes allés de la douche à la buanderie et nous avons mis les vêtements dans le sèche-linge. On s'est mis des gants de nitro sur les mains quand on a pris la voiture, non ? Au cas où, vous savez, parce que vous passez par le Tim Horton's. Vous prenez quelque chose. Il y a, il y a tous ces trucs [...]. On a lavé nos bijoux. On a lavé nos bagues. On n'a pris qu'une pièce d'identité. Notre permis de conduire. On l'a lavé. Nous avons lavé nos lunettes. Tout ça. Tout ça pour aller voir Jacob avec une visite à huis clos derrière une plaque de verre.

- Jeff, père.

Hum, la première fois que je lui ai rendu visite en tant qu'adulte, ouais c'était assez dur. Bien sûr, il était derrière une vitre et hum, et c'était assez dur à faire, mais j'y allais quand même. J'y allais chaque semaine et je lui rendais visite. Je le faisais souvent. Donc, les deux dernières fois qu'il est allé en prison, euh, je ne suis pas allé le voir. J'ai refusé. Je lui ai dit, "Je ne te rendrai plus visite en prison. Je ne peux plus. Je me fiche de savoir combien de temps ils te gardent."

- Ida, mère.

D'autres vont, au contraire, multiplier leur visite en détention afin de minimiser leur vécu de la distance et la séparation avec l'être cher. Dans tous les cas, des sacrifices sont faits en fonction de ce qui leur est possible, des ressources humaines et matérielles dont ils disposent. Ces ressources sont, en effet, au cœur de leur vécu quotidien et elles vont souvent déterminer la fréquence et le type de contact qu'ils vont pouvoir maintenir avec la personne incarcérée.

Le coût des appels téléphoniques les oblige souvent à réorganiser leur budget, réduire la durée et la fréquence des appels, imposer des limites à la personne détenue ou s'organiser pour faire des appels à trois.

Ouf tabarnac! (rires). Tout à coup, je dis bon ok, je lui ai expliqué. Quand tu m'appelles le jour, tu parles une demi-heure, ça coûte 10\$. Quand tu m'appelles le soir, ça coûte 5\$. Moi, je suis prête à mettre 500\$ par mois de téléphone, tout à coup, gère ton budget. Parce que tsé un moment donné, moi je ne peux pas t'appeler. Et ça aussi, c'est difficile.

- Mary, conjointe.

Nous n'avons pas de ligne fixe, donc le téléphone est un problème. Il ne peut pas, il ne pourrait pas me téléphoner du tout depuis l'OCDC. Alors, pour appeler ma

sœur, Dieu merci, elle a pris tous ses appels collectifs et lui a dit qu'il pouvait appeler quand il voulait. C'était vraiment bien.

- Dem, conjointe.

Certaines places que j'ai trouvé qu'il avait des numéros FunGo sur Internet. Tu télécharges le numéro de la place comme ça quand il a une carte d'appel, ça te coûte juste 0.50\$ d'appeler avec ton téléphone intelligent.

- Georgette, mère.

Le coût et la durée du transport jusqu'au lieu de détention déterminent également la fréquence des visites possibles. À de nombreux égards, l'incarcération représente un coût élevé en temps, énergie et argent. Pour gérer et limiter l'impact de l'incarcération dans leur vie, les proches rencontrés réorganisent leur quotidien, leur horaire, leur routine. Certains vont même parfois jusqu'à réorganiser leur milieu de vie; le logement est souvent un élément qui est adapté à cette nouvelle situation.

Lui était à A à l'époque, 3 heures de route. Pis dans ce temps-là, je prenais un cours à [l'université] le samedi. Je montais le vendredi le soir, je revenais à [l'université], j'allais à mon cours, je repartais le dimanche, j'allais le voir. [...] Après cela, j'ai réorganisé mon horaire de travail pour avoir deux jours. Et vendredi, samedi, dimanche off. Je partais le vendredi, je me suis loué un appartement à A*. J'avais une maison ici et un appartement là-bas.*

- Mary, conjointe.

Certains déménagent plus près de l'établissement de détention pour faciliter leurs déplacements, d'autres adaptent leur hébergement afin de pouvoir mieux accueillir la personne détenue à sa sortie ou au contraire de ne pas être dans cette situation qu'ils jugent trop difficile.

En fait, la maison, ça ne fait pas si longtemps, ça fait trois ans que je l'ai achetée. Je restais en appartement à Montréal. J'ai acheté la maison, beaucoup pour qu'il aille une chambre pour lui parce que je voulais le reprendre en sortant, pis je voulais qu'il aille à l'école, pis je voulais lui donner une chance de faire quelque chose de sa vie.

- Alexandra, mère.

Quand il reste longtemps chez moi, c'est l'enfer. Fac là, je veux déménager et je ne veux pas lui donner mon adresse, je ne sais pas si je vais réussir. Je veux avoir une place à moi, tranquille, et il ne sait pas où je reste. Je vais juste lui donner mon numéro de téléphone.

- Maryse, mère.

Ces stratégies d'ajustements concernent parfois également la carrière professionnelle. Pour certains parents, cette expérience les pousse à prendre une retraite anticipée. Pour d'autres, au contraire, ils vont travailler davantage et un plus grand nombre d'années afin d'économiser et être plus serein quant à l'avenir de la personne incarcérée. Pour les parents, cela implique parfois un report ultérieur de la mise en retraite, parfois un peu forcée comme dans le cas de Noémie.

Le bureau de santé a essayé de me mettre en boîte [...] j'étais suivie par un psychiatre, trouble d'adaptation avec humeur anxio-dépressive dû à un stress familial majeur. Pis quand, moi j'étais prête à retourner fin septembre [...]. Pis la fille au bureau de santé quand elle m'avait appelé pour cela comme une semaine avant, elle dit non, on refuse, elle me dit trois fois dans le téléphone, « vous savez madame Noémie, vous pouvez prendre votre retraite aussi, hein ». [...]. Au début, ma retraite, c'était prévu comme février 2019. Je l'ai pris en août 2016.*

- Noémie, mère.

Certains vont changer de travail pour avoir des horaires plus flexibles et compatibles aux visites et appels.

Je n'aurais jamais pu obtenir un emploi avec tout ce que j'ai vécu avec lui parce que le nombre de fois où j'ai été au tribunal. Le fait d'aller le voir. Juste le mental - Vous savez, ça m'a affecté. Je prends des médicaments. J'ai de l'anxiété. La pensée de, vous savez, parfois je veux juste être tenu. Et la pensée de devoir, vous savez, m'habiller convenablement et sortir en société tous les jours me terrifie un peu. Donc, vous savez, ça a affecté ma santé mentale. C'est, vous savez, je fais toujours face. Je suis à mon compte, donc je peux, je peux avoir un peu de contrôle sur le moment où je fais quoi. Donc, si j'ai une date d'audience, je peux la fixer à l'avance [...]. Donc, oui, je n'aurais pas pu occuper un emploi où je devais être là tout le temps par ce que j'aurais - Même si j'avais pu le faire mentalement, j'aurais dû rater trop de choses, vous savez, avec la crise de mon fils.

- Kim, mère.

D'autres mettent sur pied une nouvelle trajectoire et statut professionnel pour être en mesure d'intégrer la personne détenue à sa sortie.

Je commence à travailler sur des bateaux. Et c'est ce que nous voulons faire, c'est construire une entreprise de bateaux et "X" peut avoir quelque chose à faire.

- Jeff, père.

Pour les parents surtout, il s'agit d'anticiper les conséquences futures de l'incarcération de leur fils. Ils réorganisent leur héritage et tentent de mettre en place un plan d'avenir qui leur permet d'être un peu moins stressés pour leur proche judiciairisé.

Je vais lui envoyer de l'argent de temps en temps si je vois que c'est à bon escient. Tsé, c'est quelque chose, il faut que je pense aussi à mon testament aussi. Il faudrait que je fasse une fiducie, je ne peux pas lui donner de l'argent, 20 000 d'un coup. Hey, je vais être morte. Mais tsé, je vais essayer de faire en sorte qu'il en ait un petit peu tous les mois. Quelqu'un gère cela, c'est toutes sortes d'affaires qu'il faut penser. Parce qu'il va y retourner en prison.

- Maryse, mère.

Les proches doivent parfois adopter des stratégies qui, parce qu'elles visent à minimiser l'impact de l'incarcération dans leur vie, entraînent une mise à distance avec la personne incarcérée. Certains vont éviter ou réduire les visites pour ne pas être exposés au traitement carcéral. D'autres vont refuser d'être garants de la personne à sa libération pour ne pas se voir imposer un rôle de surveillant à domicile et les responsabilités légales qui y sont rattachées.

Alors, ma mère a fini par se tenir debout. Et c'était la chose la plus difficile qu'elle ait jamais faite. Elle, comme, debout devant le juge et elle est, comme, comme, "Je ne peux pas." Comme, elle est, comme, "Je travaille. Mon mari travaille. Nous vivons au milieu de nulle part. [...] Donc, elle est, comme, "Donc, vous dites que, comme, l'un de nous doit être à la maison à tout moment juste avec lui ?" Et elle répond : "Je ne peux pas garantir qu'on va faire ça et je ne peux pas dire que... Il a déjà fugué une fois et il sait comment obtenir de l'argent. [...] Comme, ma mère est indépendante. Mon père travaillait pour - Il travaillait tout le temps. Il a fait, comme, l'entretien des pelouses, comme, le relevé des compteurs. Donc, comme, nous n'avons pas, comme, un congé de maladie payé. Je commençais ma carrière donc je n'en avais pas non plus. Alors elle me dit : "Vous demandez à l'un d'entre nous de prendre... Ça peut paraître stupide, mais vous demandez à l'un d'entre nous de prendre un congé sans solde pour le surveiller."

- Ophelia, sœur.

Il est retourné en prison et l'avocat a commencé à me demander d'être à nouveau sa caution ! Je suis, comme, "Avez-vous pris du crack ?" Il a attaqué la femme du dessus de chez moi. J'ai été assignée à comparaître au tribunal. Je suis allée au tribunal. Je ne dis pas ça - je fais tout pour ne pas être la caution. Je fais tout. Je fais... Et il rit. Il est dans l'enclos en train de se moquer de moi, parce que je fais tout pour ne pas être la caution. Je ne veux pas qu'il revienne. Arrête de me le renvoyer, tu sais ? Tu fais ça depuis 10/12/14 ans. Arrête de me le renvoyer.

- Tammy, ex-conjointe.

La dernière fois que je lui ai parlé au téléphone, il m'a dit : "Je pourrais être libéré sur parole l'année prochaine et vivre dans une maison de transition". Et, il a dit, "Oh, je leur dirai de vous appeler." Alors, j'ai pensé - comme, une partie de moi pense, "Je ne veux plus être impliquée." Et, tu sais, il ne va pas venir vivre avec moi. Je ne lui ai pas encore dit, mais je vais déménager. Je vais réduire mes effectifs et déménager.

- Tara, mère.

Les difficultés rencontrées lors de cette expérience d'incarcération d'un proche engendrent un besoin de soutien important que certains comblent en fréquentant des groupes de soutien ou des thérapeutes¹¹.

Certaines personnes ont évoqué des stratégies personnelles de gestion des émotions et du stress vécus.

Puis, euh, je sais pas, c'était comme, euh, je le mettais comme dans un tiroir puis je me dis: «Plus tard, je vais y penser, là.» [...] Il y a une journée par semaine, je passais ma journée couché. Puis je faisais rien. Puis, t'sais, ça m'arrive pas, ça, normalement, là. Mais, une journée par semaine, le jeudi d'habitude, là, j'étais tellement fatiguée puis je faisais juste aller porter la petite à la garderie puis je revenais me coucher puis je passais la journée couchée.

- Patricia, ex-conjointe.

Donc, l'essentiel était sa chambre. C'était un sanctuaire. Tout ce qui a été laissé ce jour-là était comme il était. Et ça devait rester ainsi, parce qu'il rentrait à la maison. (pleur) [...]. Donc, je dormais dans sa chambre et puis mon mari a fini par sortir le matelas de sa chambre et il a dit, genre, "C'est fou. Tu ne peux pas faire ça." C'était juste que je pouvais encore le sentir et je voulais rester dans sa chambre jusqu'à ce que je perde son odeur. Et, euh, ce qui peut sembler bizarre, mais pas [...]. C'est avec ça qu'on vivait. Tu sais, deux ans de toute façon, genre [...] et je m'y suis habituée. Et, euh, finalement j'ai mis les choses de côté. Je n'ai rien jeté, j'ai juste tout gardé et rangé. Je lui ai dit aussi que vous savez que j'avais fait ça et il a dit, "Maman, tu aurais dû faire ça dès le début." Et je lui ai dit : "Je pensais que ce serait juste de t'emballer et de te laisser, tu sais ?".

-Fanny, mère.

4. STRATÉGIES DE GESTION DES INTERACTIONS SOCIALES À L'EXTÉRIEUR DES MURS

Face aux difficultés rencontrées ou anticipées dans les divers cercles sociaux qu'ils fréquentent, les proches développent également des stratégies de gestion de leurs interactions sociales au quotidien

¹¹ Il s'agit d'un biais de notre échantillon: la grande majorité des participants de l'étude ont été recrutés via différents organismes oeuvrant auprès des proches de personnes détenues au pays.

qui prennent souvent la forme d'évitement. Il s'agira de retraits de certaines conversations, certaines personnes, certains lieux et certaines communautés.

J'étais très impliquée dans ma communauté de foi ici et je ne sais pas si cela en fait partie, mais je me suis vraiment retirée. Je n'ai pas fréquenté l'église depuis septembre.

- Hannah, tante.

On n'allait même plus à l'épicerie au village [...]. On a déménagé à cause de ça, on ne pouvait plus rester où on était.

- Olivia, fille.

Le témoignage d'Erika illustre comment l'évitement est une stratégie mise en place préventivement par les proches même à l'endroit des amis bienveillants.

Les quelques amis que j'ai laissés entrer et tous les autres sont passés à côté. Je n'ai pas pu faire face. Je n'ai pas pu faire face. Je n'oublierai jamais, je n'oublierai jamais parce que beaucoup de gens sont gentils. J'ai beaucoup d'amis gentils que j'ai exclus et je ne pouvais pas, je ne pouvais pas le supporter. Je n'oublierai jamais, c'était un jour d'été et j'avais la porte du garage ouverte parce que, je ne sais pas, je nettoiais ou balayais ou quelque chose comme ça. Et une amie que je n'avais pas laissée entrer dans le cercle s'est arrêtée et est sortie et elle avait un panier cadeau pour moi. Et j'ai eu une crise de panique. Je n'avais jamais eu de crise de panique de ma vie. Mais rien qu'en la voyant, je n'ai pas pu, je n'ai pas pu faire face et j'ai couru dans la maison. Et elle l'a laissé sur le pas de la porte. J'ai eu une crise de panique. Je ne pouvais pas dire un mot. Et c'était une bonne amie. Je la connaissais depuis des années. Donc, ça vous enlève la confiance, ce genre d'expérience. Cela vous enlève votre sens de l'identité, de ce que vous êtes en tant que personne. Vous vous blâmez.

-Erika, mère.

Assez souvent, les proches que nous avons rencontrés nous ont expliqué limiter leurs interactions sociales afin d'éviter les jugements moraux envers la personne incarcérée et envers eux. Ils vont, en général, ne pas parler de cet aspect de leur vie à de nouvelles connaissances et éviter le sujet avec ceux qui sont déjà au courant.

Si je rencontre une nouvelle personne, elle ne sait pas que j'ai un fils.

- Kim, mère.

Mais, comme, t'sais, à l'école, je le... je le dis pas à mes profs, là. Oublie ça, là.

- Patricia, conjointe.

Kalinda, dont le conjoint est détenu, explique de manière claire et précise en quoi le fait d'avoir un proche incarcéré influence ses manières d'être et d'agir dans l'ensemble de ses

relations. Outre quelques individus qui lui sont proches, elle explique camoufler cette partie de sa réalité au reste du monde ce qui affecte grandement la nature de ses interactions sociales.

Ma meilleure amie, elle le sait. Ben j'ai deux amies [...]. Les deux, là, le savent et puis, ben, de tout le monde qu'on connaît en commun qui vient de mon pays. C'est tout. Pas mon travail, pas l'école non plus quand j'étais à l'école. Ça fait beaucoup de barrières. Même, t'sais, en tant que collègue, tu ne peux pas développer des relations parce que tu fais attention à ce que tu dis. T'sais, quand il appelle, tout le monde peut entendre qu'est-ce que cela dit. Faque que, tu as comme certaines résistances. Faque c'est difficile dans ce temps-là de créer des liens avec les gens. Faque, tu te retrouves à avoir juste des relations comme «basiques». Mais jamais tu peux aller en profondeur. C'est con, mais ça fait partie des pertes actuelles.

- Kalinda, conjointe.

Il s'agit en fait d'un moyen que l'ensemble des participants, sinon tous, ont employé pour conserver un semblant de normalité dans leurs rapports avec les autres. Le témoignage détaillé d'Erika illustre la stigmatisation qu'elle a subie et qu'elle a souhaité prévenir par ces stratégies d'évitement qu'elle juge essentielles à son processus de guérison.

Je ne peux pas imaginer qu'il y ait trop de gens qui le feraient, qui le feraient, qui le partageraient ouvertement parce que la stigmatisation est incroyable. La honte, non seulement de la personne qui est entrée en conflit avec la loi, mais la honte colle à tous les membres de la famille comme de la colle et nous devons tous avoir joué un rôle dans sa mauvaise prise de décision. Nous devons tous avoir joué un rôle dans cette situation. Cela vous colle comme de la colle. (à propos de ses autres enfants) Aucun n'a de relations stables. Il n'y a pas eu beaucoup de fois où je me suis dit : "Oh, mon Dieu. Comment présenter cela à de futurs beaux-parents ?" Tu sais, "Comment on peut même présenter ça à la future belle-famille ?" Je ne sais pas. Dieu merci, aucun d'entre eux n'a de relations stables!

Donc, nous avons tous été jugés. Absolument tous jugés. Et donc, comment ai-je fait face à cela ? J'ai changé d'emploi....et cela m'a énormément aidé. Personne ne me connaissait là-bas, n'est-ce pas ? Ça m'a énormément aidé et, bien sûr, avec le temps, vous savez, vous commencez à guérir. Tout le monde commence à guérir. J'ai dit à toute notre famille qu'elle avait commencé à en guérir. Mais il y a toujours des cicatrices, n'est-ce pas ? Il y a toujours des cicatrices. Et je dois dire aussi que dans mon nouveau travail, vous savez, tout le monde a des photos de ses enfants sur son bureau, non ? D'autres parleraient de ce qu'ils ont fait avec leurs enfants. Ce qu'ils ont fait, vous savez, bla-bla-bla. Je ne le fais jamais. Je dirais que je garde ma vie personnelle très privée. Très, très privée. Et vous savez, les gens me disent : "Oh, vous savez, venez prendre un verre avec nous après le travail ou autre chose" et je leur réponds : "Oh, vous savez, je suis une personne très occupée. Je suis très, très occupé, comme en dehors de mon

travail. Donc, je ne fréquente pas le personnel, vous savez ? Et j'ai tendance à travailler dans mon bureau et, vous savez, à faire ce que je dois faire et je garde ma vie professionnelle bien séparée de ma vie privée. Et c'est comme ça que je gère maintenant. Je dirais que cela a plutôt bien fonctionné pour moi ces six dernières années, je suppose. Vous savez ? Six, sept ans, donc ça a bien fonctionné pour moi depuis que j'ai changé de travail.

- Erika, mère.

Elle explique, par contre, que son époux adopte une stratégie de compartimentalisation différente. Il pratique l'évitement du sujet de conversation douloureux sans pour autant s'imposer un isolement social. Il attribue cette différence de stratégie aux types d'interactions sociales propres au genre masculin.

J'en ai parlé à mon mari et je lui ai dit : "S'il y avait eu un groupe de soutien pour les hommes, y serais-tu allée ? Il a répondu que non. Il a dit : "Je le cloisonne. C'est une partie de ma vie et j'ai toutes ces autres parties de ma vie." Alors qu'avec moi, elle m'a englobée. Je pense que les femmes portent leur chagrin différemment des hommes et j'ai dit, "Est-ce que c'est juste vous ou diriez-vous que vous pouvez généraliser comme la plupart de vos amis ?" Et [mon mari] m'a répondu : "Oui", "laissez-moi vous donner un exemple." Il m'a dit : "Quand vous allez déjeuner avec vos amies, de quoi parlez-vous ?" J'ai dit : "Eh bien, nous parlons de nos enfants. Nous parlons de nos emplois. Nous parlons de nos familles, de nos parents et de ce genre de choses." J'ai dit : "De quoi vous parlez ?" Il a dit : "De sport." Il a dit : "On ne parle jamais de nos familles. On parle peut-être un peu de travail" a-t-il dit, "on parle de sport et on parle de trucs stupides." Il a dit : "On ne parle pas de la famille."

- Erika, mère.

Si l'évitement semble une stratégie privilégiée, certaines personnes rencontrées nous ont dit avoir adopté la stratégie opposée. Les participants témoignent parfois d'une attitude proactive dans la divulgation de la nouvelle.

J'ai commencé à travailler. J'ai appelé le directeur exécutif immédiatement et, euh, elle n'était pas là. Je lui ai donc envoyé un e-mail pour lui dire que lorsqu'elle serait arrivée, elle m'a appelé et m'a dit : "J'en ai déjà discuté avec le président et avec le conseil d'administration. Je l'ai fait vendredi". Elle m'a dit qu'au moment où Brian a été arrêté, elle avait appelé le président du Conseil et je lui ai dit : "Eh bien, je crains que la presse ne soit là pour essayer de découvrir des choses". Bref, nous nous sommes mis d'accord sur un e-mail qu'elle m'a envoyé en me disant : "Que pensez-vous de tout cela ?" Et j'ai pensé que c'était bien. J'ai changé quelques petites choses. Et nous l'avons envoyé à toute l'Agence. Tout le monde a su tout de suite.

- Diane, mère.

Mon réseau que j'ai en ce moment j'en ai des amis (silence). Ils savent tout, ils savent tout, tout, tout. Je l'ai écrit même sur Facebook... j'ai plus peur. J'ai plus peur du jugement. Mon employeur le sait. Je n'ai plus peur de tout ça.

- Maude, conjointe

Mais il y a même des clientes qui le savaient et moi je n'ai jamais caché le fait que j'étais mariée avec un gars en dedans. Ça, ça jamais été caché. Tout le monde le sait où ce que je travaille là, où ce que j'ai déjà, tout le monde le sait.

-Mary, conjointe

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE DU RAPPORT

- Arsenault, C. (1986). La situation des femmes de détenus. *Mémoire de maîtrise inédit*, Montréal, Université de Montréal.
- Booth, N. (2021). Gendered prisons, relationships, and resettlement policies; three reasons for caution for imprisoned mothers. *British Journal of Criminology*, XX, 1-18.
<https://doi.org/10.1093/bjc/azab018>
- Boss, P. (1999). *Ambiguous loss: Learning to live with unresolved grief*. Cambridge: Harvard University Press.
- Boss, P. (2006). *Loss, trauma and resilience: Therapeutic work with ambiguous loss*. New York: Norton.
- CANADIAN FAMILIES AND CORRECTIONS NETWORK (2003). *A Strategic Approach and Policy Document To Address the Needs of Families of Offenders: Safety, Respect and Dignity For All*. Kingston : CFCN. <https://www.publicsafety.gc.ca/lbrr/archives/cn21606-eng.pdf>
- Cardon, C. (2002). Relations conjugales en situation carcérale. *Ethnologie française*, 32(1), 81-88.
- Chamberlain, J. (2015). “*Feeling the Pains of Imprisonment, just without the bars.*” *How incarceration effects loved ones in Canada*. Rittenhouse: A New Vision, 1-6.
- Christian, J. (2005). Riding the Bus: Barriers to Prison Visitation and Family Management Strategies. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 21(1), 31-48.
- Cox, A. (2019). *Managing Barriers to Visitation Together: A Qualitative Examination of Family Members Active in Support Groups*. Michigan State University.
- Dallaire, D. H. (2007). Incarcerated Mothers and Fathers: A Comparison of Risks for Children and Families. *Family Relations*, 56, 440–453.
- De Saussure, S. (2019). Les effets de la peine sur les proches des contrevenants : difficultés et discussion quant à leur problématisation lors de la détermination de la peine. *Criminologie*, 52(1), 203–224. <https://doi.org/10.7202/1059546ar>
- Garneau et Lehalle, 2021

- Geller, A., Garfinkel, I., & Western, B. (2011). Paternal Incarceration and Support for Children in Fragile Families. *Demography*, 48(1), 25-47.doi: 10.1007/S13524-010-0009-9
- Hagan, J., & Dinovitzer, R. (1999). Collateral consequences of imprisonment for children, communities, and prisoners. *Crime and Justice*, 26, 121-162.
- Hannem, S., & Leonardi, L. (2014). Family Victim Research: Needs and Characteristics Ontario Region, Kingston: Canadian Families and Corrections Network.
- Hannem, S. (2012). The Mark of Association: Transferred Stigma and the Families of Male Prisoners. Dans Hannem, S.N. et Bruckert, C. (dir.), *Stigma Revisited: Implications of the Mark*. Ottawa, Canada: University of Ottawa Press.
- Hannem, S. (2011). *Stigma and marginality: Gendered experiences of families of male prisoners in canada*. In A. Doyle and D. Moore (eds) Critical Criminology in Canada: New Voices, New Directions, 183- 217. UBC Press.
- Hannem, S. (2008). Marked by association: Stigma, marginalisation, gender and the families of male prisoners in Canada (Doctoral dissertation). Retrieved from Carleton University.
- Knudsen, E. M. (2019). La curieuse invisibilité des enfants de détenus dans la politique canadienne de justice pénale. *Criminologie*, 52(1), 177–202.
<https://doi.org/10.7202/1059545ar>
- Lee, H., Porter, L. C., & Comfort, M. (2014). Consequences of family member incarceration: Impacts on civic participation and perceptions of the legitimacy and fairness of government. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 651, 44-73.
- Lehalle, S. & Beaulieu, M. (2019). Le « rôle » de mères de détenus : une maternité confrontée aux contraintes carcérales et aux attaques sociales. *Criminologie*, 52(1), 135–156. <https://doi.org/10.7202/1059543ar>
- Lehalle, S. (2019). Les sens et non-sens de la peine infligée à l’entourage des personnes détenues, in D. Bernard et K. Ladd (dir.), *Les sens de la peine*, Bruxelles : Presses de l’Université Saint-Louis, 32 p.

- Lehalle, S. (2017). Les proches: témoins, sujets, acteurs et experts de la sanction pénale malgré eux. *Porte ouverte*, 29(2), 20-22.
- Lipsky, M. (1980) [2010]. *Street-level bureaucracy: Dilemmas of the individual in public service*. Russell Sage Foundation.
- MacKenzie, K. (2019). « La seule constance... c'est l'inconstance » : les répercussions des faux positifs des scanners à ions sur les familles des détenus canadiens. *Criminologie*, 52(1), 157–176. <https://doi.org/10.7202/1059544ar>
- Magnan, I, Pouliot, E., Maltais, D. (2011). Être parent d'un fils adulte détenu: Conséquences et soutien social. Tiré de : <http://constellation.uqac.ca/2404/1/030288541.pdf>
- McCuaig, E., & University of Ottawa. Dept. of Criminology. (2007). *Doing Time on the outside Managing Relationships with Imprisoned Men*.
- Ricordeau, G. (2019a). Pas de mouvement abolitionniste sans nous !. *Criminocorpus* [En ligne], Attica ! Attica ? Dynamiques des révoltes dans les prisons (XXe-XIXe siècles, Amérique du Nord, Europe), Révolte, débats et stratégies. Consulté le 05 janvier 2020 sur <http://journals.openedition.org/criminocorpus/6866>
- Ricordeau, G. (2019b). « Faire son temps » et « attendre » : temporalités carcérales et temps vécu dedans et dehors. *Criminologie*, 52(1), 57–72. <https://doi.org/10.7202/1059539ar>
- Ricordeau, G. (2012). Entre dedans et dehors: les parloirs. *Politix*, (1), 101-123.
- Ricordeau, G. (2008). *Les détenus et leurs proches*. Solidarités et sentiments à l'ombre des murs. Paris, Autrement.
- Sykes, G. (1958). The pains of imprisonment. *The society of captives: A study of a maximum security prison*, 63-78.
- Tasca, M., Rodriguez, N., & Zatz, M. S. (2011). Family and residential instability in the context of paternal and maternal incarceration. *Criminal justice and behavior*, 38(3), 231-247.
- Taylor, D. (2020). “We are All Collateral Damage”: Understanding Nuclear Family Members’ Experiences of Criminal Justice Intervention. (Master dissertation). Retrieved from University of Ottawa. https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/40409/3/Taylor_Drew_2020_thesis.pdf

- Touraut, C. (2012). *La famille à l'épreuve de la prison*. France: Presses Universitaires de France. doi:10.3917/puf.toura.2012.01
- Turney, K., Schnittker, J. & Wildeman, C. (2012). Those They Leave Behind: Paternal Incarceration and Maternal Instrumental Support. *Journal of Marriage and Family*, 74, 1149 – 1165.
- Vacheret, M. (2005). Les visites familiales privées au Canada, entre réinsertion et contrôle accru : portrait d'un système. *Champ pénal/Penal field*, 2. Tiré de : <http://champpenal.revues.org/81>